

CHAPITRE I

Sémantique de l'activité de parler

Et il s'avère encore plus difficile de créer une linguistique de la parole si l'on accepte la distinction saussurienne en tant que distinction « réelle ». En effet, à la rigueur, la langue est contenue dans la parole et la distinction *langue-parole* — en dehors du fait qu'elle peut être interprétée de différentes façons — n'est pas « réelle » mais bien formelle et méthodologique.

Eugenio Coseriu

L'objectif de ce chapitre est de formuler des propositions pour une sémantique de l'activité de parler dont les principes soient congruents à la modélisation morphosémantique. La réflexion comporte trois moments principaux :

La première partie mène un examen serré des concepts d'*inhérence* et d'*afférence* dans la sémantique interprétative, et s'efforce de les éclairer sur le fond des distinctions coseriniennes qui ont étayé les propositions de Rastier (*système/norme/parole* ; *architecture/structure*). Cette partie liminaire nous permet de dresser un synopsis « architectural » (cf. tableaux IV et V) des grandeurs sémantiques et linguistiques exploitées par la sémantique interprétative, synopsis auquel nous référerons fréquemment dans la suite du travail.

La deuxième partie détaille une typologie comparée des classes de définition dans la lexématique et la sémantique interprétative. Nous nous attachons en particulier à la relation entre *champ lexical* et *taxème*, et défendons la position selon laquelle la théorie doit intégrer les deux types de classes comme relevant des niveaux respectifs du système et de la norme. Relu dans une perspective *énergétique* où l'on considère la langue comme une dimension de l'activité de parler, ce constat engage alors à proposer des concepts (taxe, taxie) restituant les *modes d'existence* de ces classes abstraites dans l'activité linguistique concrète, tant productive qu'interprétative.

Dans le prolongement direct de ces dernières propositions, la troisième partie ébauche un « modèle transformationnel » de la relation champ lexical/taxème qu'illustreront plusieurs micro-analyses.

1. LES CONCEPTS D'INHERENCE ET D'AFFERENCE DANS LA SEMANTIQUE INTERPRETATIVE

Wunderli achève sa recension critique de *Sémantique interprétative* par un verdict sans appel : « Dans notre modèle, il n'y a pas de place pour les sèmes afférents — ni au niveau du texte, ni encore moins au niveau de la langue »¹. Badir lui concède bien un droit d'asile, mais limité au niveau du texte, l'afférence socialement normée s'identifiant à l'inhérence². D'un autre côté, Kleiber juge l'opposition inhérent/afférent « lumineuse » et « fructueuse » en ce qu'elle permet de distinguer des *sens*, *acceptions* et *emplois*³.

Ainsi, et paradoxalement, ce concept proposé par Rastier s'est trouvé susciter de vives résistances chez des commentateurs partageant pourtant des affinités avec l'épistémologie structurale, tout en éveillant l'intérêt d'un sémanticien réaliste et positiviste. Sans chercher à tempérer des concordes inattendues ou raviver des dissensions vraisemblablement secondaires, on s'expliquera cet apparent paradoxe en rappelant que les observations minutieuses des deux premiers s'efforçaient d'apprécier les propositions de *Sémantique interprétative* sur le fond des principes théoriques fondamentaux de la linguistique structurale, alors que le troisième était sans doute attentif au caractère directement opératoire des distinctions proposées pour la lexicologie. Y aurait-il alors des raisons descriptives qu'ignorerait la raison théorique ? Convenons que la multiplicité des rapports possibles à l'objet empirique de la description déborde largement l'objet de connaissance auquel nous donne accès une théorie, et n'excluons pas qu'un motif déontologique puisse faire primer cette diversité sur l'exigence d'unité théorique. Le concept d'afférence serait alors, comme tendent à le montrer les réquisitoires de Wunderli et Badir, l'instrument d'une échappée hors des cadres de la sémantique structurale.

Nous proposons de nuancer ce constat. Il s'agit, après avoir exposé les notions discutées, de reprendre l'examen des réseaux définitionnels au sein desquels apparaissent les concepts d'inhérence et d'afférence dans *Sémantique interprétative*⁴ : il ressort de cette enquête que chacun de ces concepts peut faire l'objet de *deux* interprétations nettement

¹ Wunderli, 1993, p. 155.

² Badir, 1999, p. 25.

³ Kleiber, 1987, p. 559.

⁴ L'examen mené s'attache tout particulièrement à la strate « structurale » de la sémantique interprétative. Ce choix explique que nous ne discutons pas une autre définition, plus opératoire et dynamique, que Rastier a proposé de l'inhérence (« héritage du type par défaut »). On pourra reprocher le caractère réducteur d'une telle limitation, mais elle nous semble provisoirement nécessaire, et de surcroît éclairante.

distinctes. S'agissant de l'afférence, il apparaît que ce que l'on appellera *afférence*₁ et *afférence*₂ correspond précisément aux deux caractéristiques principales de la norme chez Coseriu, le *non nécessairement distinctif* et le *traditionnellement fixé*.

Remarque : s'agissant du concept d'inhérence, nous limitons dans cette partie l'examen à sa première définition. La deuxième définition (« sème que l'occurrence hérite du type, par défaut ») sera examinée dans la deuxième partie de ce chapitre. Nous nous en expliquerons.

1.1. Définitions de l'inhérence et de l'afférence

La distinction de l'inhérence et de l'afférence proposée par Rastier émerge sur le fond de problèmes classiques en sémantique : l'une des questions cycliques à laquelle s'affrontent les sémanticiens pratiquant l'analyse sémique est en effet celle de l'hétérogénéité théorique de ce qui est désigné par les termes de *trait* ou de *sème*. Selon les approches, cette disparate s'est vue mise en ordre par des couples d'oppositions (dénotatif/connotatif ; distinctif/non-distinctif ; définitoire/non-définitoire ; universel/non-universel)⁵ qui permettent de contraster le statut des composants sémantiques d'une unité lexicale, la distinctivité (ou son absence) revêtant un rôle central pour les tenants d'une sémantique structurale.

Dans ce cadre, les propositions de Rastier ont opéré un infléchissement significatif de la problématique en subordonnant la question de la distinctivité à celle de la diversité des classes et des systèmes où elle peut s'observer⁶. Réinvestissant la tripartition (système/norme/parole) de Coseriu, Rastier argumente la nécessité d'une linguistique de la norme, l'opposition système fonctionnel/normes permettant précisément de distinguer *sèmes inhérents* et *afférents* :

« Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents d'autres types de codifications : normes socialisées, voire idiolectales. [...] »⁷

« Le rapport entre système et norme peut alors être pensé en microsémantique comme un rapport entre traits inhérents et afférents. »⁸

⁵ Couples présentés et discutés par Rastier, 1996 (1987), pp. 40-44.

⁶ Cf. l'incipit du chapitre 2 (« typologie des composants sémantiques ») de *Sémantique interprétative* qui synthétise, selon nous, l'essentiel du propos : « L'existence des sèmes en tant que traits pertinents dépend du système qui définit les classes de sémèmes ».

⁷ Rastier, 1996 (1987), p. 44.

La généralité même du concept de norme permet ainsi de qualifier d'afférents des sèmes comme /luxueux/ pour 'caviar', /armée/ pour 'rouge' (dans le titre *Le rouge et le noir*), /rusé/ pour 'renard' (dans le contexte /humain/) ou encore /faiblesse/ pour 'femme' : dans tous ces cas, les sémèmes considérés ont en commun de se définir au sein de classes qui ne relèvent pas du système fonctionnel de la langue.

Afin de préciser cette première caractérisation, Rastier propose une définition plus technique de l'opposition :

« Un sème inhérent est une relation entre sémèmes au sein d'un même taxème, alors qu'un sème afférent est une relation d'un sémème avec un autre sémème qui n'appartient pas à son ensemble strict de définition : c'est donc une fonction d'un ensemble de sémèmes vers un autre [...] Nous estimons que le sémème-but de la relation peut et doit être annexé, en tant que contenu afférent, à la représentation du sémème-source ; et qu'en outre le contenu a le statut d'un sème, car il peut être distinctif en contexte. »⁹

Cette proposition est illustrée par le cas de /faiblesse/ pour 'femme'¹⁰ :

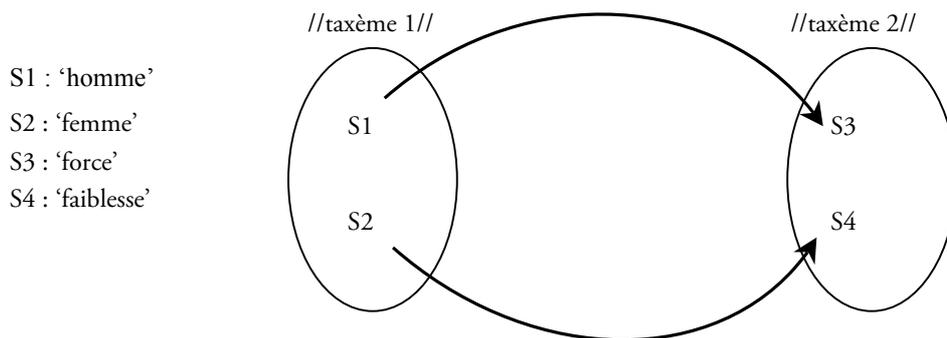


Figure 1 : afférence et relation intertaxémique

Cet exemple permettant d'introduire les concepts de *topos* et d'*afférence socialement normée* :

« L'interprétant de la relation $S2 \rightarrow S4$ est un axiome normatif, dépendant de normes socialisées, qui peut s'énoncer : *La femme est un être faible*. On nommera *topos* ce genre d'axiome largement attesté [...] une relation d'afférence dont l'interprétant est un topos sera dite socialement normée. »¹¹

⁸ Rastier, *op. cit.* p. 55.

⁹ Rastier, *op. cit.* pp. 46-47.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

Mais l'interprétant d'une afférence peut également être une classe contextuelle, auquel cas on parlera d'afférence *contextuelle* ou *locale* :

« Soit la pancarte *Interdit aux juifs et aux chiens*, apposée dans les lieux publics pendant l'occupation nazie. Le trait macrogénérique /animal/ dans 'chien' s'oppose par une incompatibilité à 'humain' dans 'juif'. Deux parcours interprétatifs sont ici théoriquement possibles : soit on affecte à 'juif' le trait afférent /animal/, en virtualisant ainsi le trait /humain/ ; soit on affecte à 'chien' le trait /humain/, en virtualisant le trait /animal/. Pourquoi le premier parcours est-il retenu ? D'une part le contexte *interdit* permet d'actualiser le trait /péjoratif/ socialement afférent à 'chien' (cf. *mal de chien, temps de chien, caractère de chien*, etc.). D'autre part l'entour pragmatique a une fonction déterminante d'interprétant. D'où l'afférence de /péjoratif/ dans 'juifs'. »¹²

1.2. Investissement lexicologique des concepts : sens, acception, emploi

Les concepts d'inhérence et d'afférence sont immédiatement mis à contribution pour l'analyse lexicale, et c'est sur eux que s'appuie la distinction entre *sens*, *acception* et *emploi* :

« *sens* : Ensemble des sèmes inhérents propres à un sémème, ou à une suite de sémèmes. Une phrase recevable et grammaticale est pourvue d'un sens (mais non d'une signification).

acception : sémème dont la signification comprend des sèmes afférents socialement normés.

emploi : sémème dont la signification comprend des sèmes afférents localement normés ou idiolectaux. »¹³

Voici pour ces trois concepts des illustrations reprises, sans commentaire, de *Sémantique interprétative*¹⁴ :

¹² Rastier, *op. cit.* p. 78.

¹³ Rastier, 1996 (1987), glossaire pp. 275-278. Si les définitions de *acception* et *emploi* sont stables dans Rastier 1991 et 1994, celle de *sens* évolue de façon notable en 1994 : « *sens* : ensemble des sèmes inhérents et afférents actualisés dans une suite linguistique. Le sens se détermine relativement au contexte et à la situation d'énonciation. » (p. 224). Autrement dit, ce que nous appellerons *sens* dans ce chapitre est équivalent à ce qui est communément dénommé *signification* en sémantique : signifié d'une unité linguistique défini en faisant abstraction des contextes et des situations.

¹⁴ Rappelons les conventions typographiques : « signe », *signifiant*, 'sémème', /sème/, //classe sémantique//.

1.2.1. Emplois

a) Considérons pour *convoi* les deux sémèmes S1 : « suite de véhicules transportant des personnes ou des choses vers une certaine destination » et S1' : « suite de voitures de chemin de fer entraînées par une seule machine (et transportant...) ». Pour Rastier, l'ajout de /ferroviaire/ dans S1' constitue une afférence contextuelle par détermination, et d'autres seraient également possibles (/funéraire/, /exceptionnel/, /militaire/, etc.). Ces déterminations n'auraient pas à être enregistrées en langue, et S1 et S1' sont donc considérés comme deux *emplois* d'un même sémème.

b) Considérons pour *cuirasse* les deux sémèmes S1 : « Partie de l'armure qui protégeait le buste » et S1' : « Attitude morale qui protège des blessures d'amour-propre, des souffrances... ». Ici aussi, le sème /abstrait/ de S1' est qualifié de sème afférent contextuel (dans un contexte comme 'amour-propre') ; ce sème afférent neutralise localement le sème inhérent /concret/. Puisque S1 et S1' ne diffèrent que par une afférence locale, ils sont également considérés comme deux *emplois* du même sémème.

1.2.2. Acceptions

Soit, pour *minute*, les deux sémèmes S1 : « Espace de temps égal à la soixantième partie d'une heure » et S2 : « Court espace de temps ». Il apparaît que S1 et S2 ne diffèrent que par le sème /court/. Ce sème, comme en témoigne la phraséologie (*cocotte minute*, *en avoir pour une minute*, etc.), est le produit d'une afférence socialement normée, qui doit figurer dans une représentation linguistique du sémème tenant compte de la norme. S1 et S2 sont donc considérés comme deux *acceptions* de *minute*.

1.2.3. Sens

Soit, pour *blaireau*, les deux sémèmes S1 : « Mammifère carnivore, bas sur pattes, plantigrade, de pelage clair sur le dos, foncé sous le ventre, qui se creuse un terrier » et S2 : « Pinceau fait de poils de blaireau dont se servent les peintres, les doreurs... ». Seuls les traits /pelage/ et {/clair/ ou /foncé/} de S1 se retrouvent dans S2, qui ne se définissent de toute façon pas dans les mêmes classes : S1 et S2 sont donc des *sens* de *blaireau*.

Le schéma suivant¹⁵ présente l'ensemble des possibilités :

¹⁵ Rastier 1996 (1987), p. 70.

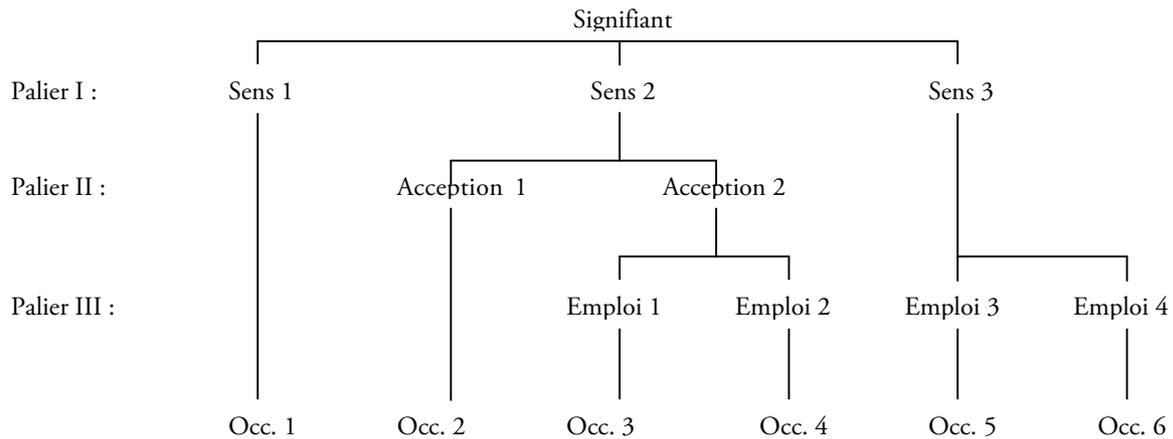


Figure II : relations lexicologiques dans SI

1.3. Discussion

L'objectif de la discussion qui suit est de montrer qu'au travers de la mise en relation des réseaux de concepts *inhérence/afférence/taxème* d'une part et *sens, acception, emploi* d'autre part, se dégagent deux sens distincts de ce que l'on désigne comme *inhérence*, un seul étant explicitement pris en charge dans la sémantique interprétative (cf. définition *supra*).

Inhérence et *afférence* étant par ailleurs en « distribution complémentaire » pour qualifier un sème, l'ambiguïté concernant l'inhérence se réplique au niveau de l'afférence.

1.3.1. Deux formes d'inhérence

1.3.1.1. Inhérence, sens, acceptions et emplois

1. Si le glossaire de *Sémantique interprétative* définit *emplois* et *acceptions* comme des sémèmes comprenant respectivement des sèmes localement afférents et socialement normés, il est à craindre alors que la symétrie proposée dans la description pour *convoi*, *cuirasse*, et *minute* ne puisse être tenue :

a. convoi. Considérant S1 et S1', et admettant que /ferroviaire/ (ou /funéraire/) soit un sème localement afférent dans S1', on voit mal quel autre sème localement afférent viendrait caractériser S1. Si tous les sèmes de S1 sont inhérents, il faudrait convenir que S1 et S1' ne sont pas deux emplois d'un même sémème, mais respectivement un *sens* et un *emploi*.

b. cuirasse. Un raisonnement similaire, mais inversé, peut être tenu dans le cas de S1 et S1' : on serait prêt à admettre que S1 et S1' sont des *emplois*, mais il faudrait alors admettre que hormis le sème /protection/, inhérent, tous les autres sèmes entrant dans la

composition de S1 et S1' sont des sèmes localement afférents. Or, Rastier note : « dans un contexte comme 'amour-propre', *cuirasse* se voit attribué un sème générique *afférent* /abstrait/, qui neutralise localement son sème générique *inhérent*¹⁶ /concret/ »¹⁷. Mais si le sème macrogénérique /concret/ est inhérent, il semble logique de considérer que le sème mésogénérique /militaire/ l'est aussi ; et, en vertu de la définition du *sens*, il faut par conséquent considérer ici aussi que S1 et S1' ne sont pas des *emplois*, mais respectivement un *sens* et un *emploi*. A la différence de *convoi*, on aurait ici afférence locale *et* neutralisation de tous les sèmes inhérents (/concret/, /militaire/, /arme/) à l'exception de /protection/.

c. minute. Le même raisonnement peut s'appliquer pour les *acceptions*. Si S1 et S2 ne « diffèrent réellement que par le sème /court/ » caractérisant S2, on demandera alors quel est le sème afférent, socialement normé dans le cas des *acceptions*, qui caractérise S1 ? Si on ne le trouve pas, il faudrait, comme dans les cas précédents, convenir que S1 est un *sens* et S2 une *acception*. Rastier propose cependant ici un autre critère qui permet de sauvegarder la description en termes d'*acceptions* : « Martin confirme d'ailleurs ce statut de /court/ quand il remarque que ce sème est « contenu, *au moins virtuellement* » dans S1. Cette virtualité est une afférence socialement normée, actualisée dans S2, et neutralisée dans l'*acception* scientifique ou technique S1 »¹⁸. Le concept de sème *virtuel* permet ainsi de conserver la présence du sème /court/ dans les deux sémèmes.

2. L'écart entre nos analyses et celles de Rastier peut s'expliquer si l'on tient à conserver les trois concepts de *sens*, d'*acceptions* et d'*emplois*, mais c'est alors, on va le voir, au détriment de celui d'*inhérence*.

a. convoi. On pourrait en effet poser l'existence d'un *sens* S : « suite de véhicules »¹⁹ et d'*emplois* Si (S1 (militaire), S2 (funéraire), etc.) avec les afférences locales nécessaires.

b. cuirasse. De même, on pourrait poser l'existence d'un *sens* S : « fonction de préservation de l'intégrité », puis des deux *emplois* S1 (« partie de l'armure... ») et S2 (« attitude morale... ») avec les afférences locales nécessaires.

On voit alors immédiatement le problème : conserver la valeur descriptive des concepts d'*acceptions* et d'*emplois*, oblige à proposer implicitement du *sens* une conception

¹⁶ Nous soulignons.

¹⁷ Rastier, 1996 (1987), p. 67.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ La deuxième partie de la définition « générique » du DFC (« suite de véhicules *transportant des personnes ou des choses vers une certaine destination* ») ne fait que lexicaliser des sèmes des lexèmes de la première partie.

générique qui consiste peu ou prou à dégager un noyau sémique commun aux différentes acceptions ou emplois²⁰. C'est pourtant là un lieu commun de la sémantique lexicale qui nourrit un conflit avec les prémisses structurales de la SI : rappelons en effet qu'un *sens* se définit comme « l'ensemble des sèmes inhérents propres à un sémème, ou à une suite de sémèmes »²¹ et qu'un sème inhérent est « l'extrémité d'une relation symétrique entre deux sémèmes appartenant à un même taxème »²². Autrement dit, un sème inhérent ne peut se définir qu'au sein d'un taxème ; or la recherche d'un noyau sémique consiste précisément à dégager un *contenu* sémantique indépendant des taxèmes : pour *cuirasse* par exemple, on voit mal dans quel taxème on pourrait contraster « fonction de protection de l'intégrité » avant de « plonger » le lexème dans les domaines //militaire// ou //morale// qui donnent accès aux taxèmes //armes// et //attitude morale//.

Il semble alors que la solidarité définitionnelle des concepts de *sens*, *acception*, *emploi*, *inhérence*, *afférence*, *taxème* ne puisse être conservée, l'alternative étant la suivante : soit on préserve le « réseau » sens/acception/emploi dans la conception « additive » que schématise la représentation arborescente. Cela donnerait, pour *cuirasse* :

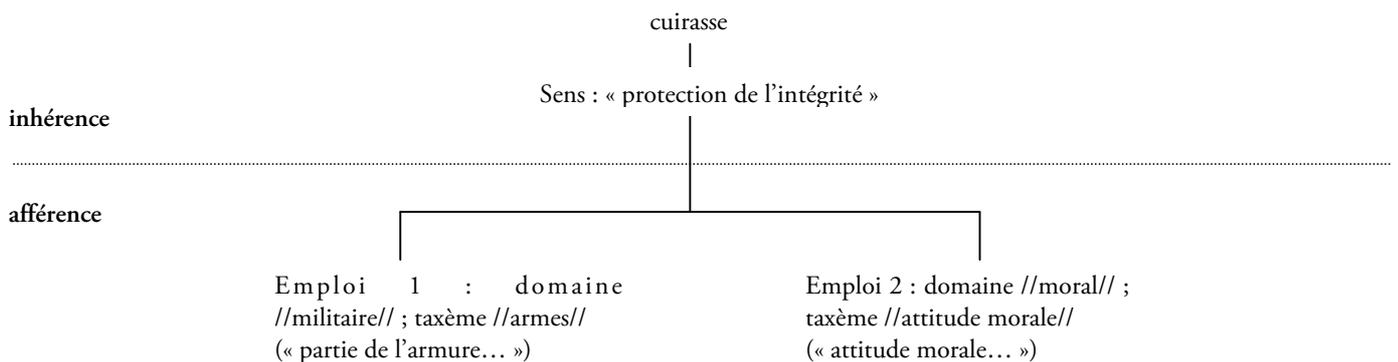


Figure III : inhérence et afférence (première interprétation)

Ce qui suppose de désolidariser *inhérence* et *taxème*, puisque dans ce cas sèmes mésogénériques et microgénériques sont toujours afférents. Ce choix permet de mieux comprendre comment un *sens* peut *motiver* ses *emplois* et se transposer dans des domaines variés (ex. « Cette entreprise est *cuirassée* sur le plan juridique »).

²⁰ Et c'est bien ce que l'on peut lire p. 46, à propos du sème /cunning/ (/rusé/) pour 'renard' : « /cunning/ ne fait donc pas partie du *noyau sémique*, qu'on limite conventionnellement aux sèmes inhérents ». (Nous soulignons).

²¹ Rastier 1996 (1987), p. 277.

²² Ibid.

Soit, au contraire, on préserve le réseau sens/inhérence/taxème, mais il faut alors renoncer à la représentation arborescente. On aurait, toujours pour *cuirasse* :

	Sens (sèmes inhérents)	Emploi (sèmes afférents)
Dimensions :	/concret/	/abstrait/
Domaines :	//militaire//	//moral//
Taxèmes :	/armes/	/attitude morale/
Sémèmes :	'cuirasse1'	'cuirasse2'

Tableau I : inhérence et afférence (deuxième interprétation)

Dans cette option, la centralité d'un *sens* déjà très spécifié commande des opérations complexes de neutralisation/virtualisation lorsqu'il s'agit de rendre compte d'*acceptations* ou d'*emplois*. Par ailleurs, puisque l'on conserve dans cette perspective la solidarité définitionnelle de l'inhérence et du taxème, l'emploi des syntagmes « taxèmes inhérents » et « taxèmes afférents » paraît fondé.

Si ces deux possibilités dans l'interprétation des concepts de la sémantique interprétative apparaissent comme une alternative, c'est que chacune renvoie à des positions théoriques, différentes sinon opposées, bien connues en sémantique lexicale : à un certain niveau de généralité en effet, la conception arborescente peut facilement être rapportée aux travaux qui cherchent à dégager l'*unité* sémantique d'un morphème ou d'un lexème, quitte à en proposer une formulation très abstraite ou très générique dont on ne trouvera pas nécessairement d'occurrence²³. La deuxième position est en définitive très proche de ce que l'on a diversement appelé sens *propre*, *littéral*, ou plus récemment *prototypique*, l'idée étant alors celle d'un sens central, *mais déjà très spécifié*.

Convenons alors d'appeler *inhérence*₁ la première option et *inhérence*₂ la seconde. On peut résumer ainsi ce qui précède : la façon dont le concept d'inhérence travaille pour ceux de sens/acceptation/emploi lui suppose un contenu (*inhérence*₁) qui diffère de celui sténographié par la définition du glossaire (*inhérence*₂). Ce « contenu fantôme » de l'inhérence entretient la duplicité du concept qui est sans doute à l'origine de difficultés quand il s'agit de labelliser un sème comme inhérent ou afférent.

²³ Comme emblématiques de ce courant, principalement européen, citons les travaux des « culioliens » (J.-J. Franckel, D. Paillard, S. De Vogüé) autour du concept de « forme schématique », et des chercheurs réunis autour de P. Cadiot (F. Némó, F. Lebas, L. Tracy) avec le concept de « propriétés extrinsèques », reformulé comme *motif* dans un cadre épistémologique différent dans Cadiot et Visetti 2001 (cf. Chapitre 2).

1.3.1.2. Critères d'inhérence et d'afférence

Le sémanticien est en effet souvent dépourvu quand il s'agit de produire un critère arbitrant un jugement d'inhérence ou d'afférence. Si l'inhérence siège au niveau du système fonctionnel et l'afférence à celui des normes socialisées, il reste que la possibilité pour tout sème afférent d'être lui-même fonctionnel, c'est-à-dire distinctif, reporte le critère sur le choix d'un taxème au sein duquel pourra s'établir une différence. Deux exemples, repris à Badir²⁴, nous permettrons de préciser ce point.

1. à propos de *caviar*, Rastier note :

« Le *Petit Larousse* définit ainsi *caviar* : « Œufs d'esturgeon salés ». Ce type de définition nous paraît insuffisant car le trait /luxueux/ devrait y figurer. [...] Le trait /luxueux/ a tout autant de raison que /poisson/ de figurer dans la définition. Pourtant, /luxueux/ est un trait afférent. »²⁵

Commentant cet exemple, Badir remarque :

« Nous sommes tout aussi persuadé que Rastier de l'opportunité d'inclure /luxueux/ dans la définition de *caviar*. Mais quelle nécessité de le considérer comme *afférent* ? Dans cet exemple, on ne voit pas que /luxueux/ appartienne à une norme sociolectale, si par là on entend une norme propre à un groupe social particulier au sein de l'ensemble des locuteurs d'une langue donnée. Au contraire, il appert que /luxueux/ est pertinent pour l'ensemble des locuteurs du français : et l'on ne voit aucune raison qui l'empêcherait de servir à la définition *fonctionnelle* du caviar. »²⁶

On remarquera que (i) le caractère de *généralité* du sème /luxueux/ (cf. « /luxueux/ est pertinent pour l'ensemble des locuteurs du français ») comme critère d'inhérence pointe directement vers la conception *inhérence₁* évoquée *supra*, alors que (ii) le critère de *fonctionnalité* laisse entendre que, conformément à la définition de l'inhérence standard (« extrémité d'une relation symétrique entre sémèmes au sein d'un même taxème »), le sème /luxueux/ se définirait au sein d'un taxème (comme sème spécifique dans un taxème antonymique où il s'opposerait aux *pâtes* ou comme sème microgénérique indexant un

²⁴ Badir, 1999.

²⁵ Rastier 1996 (1987), p. 63.

²⁶ Badir, 1999. pp. 12-13. Et Badir s'interroge ensuite sur l'éventuelle reconduction tacite d'un jugement référentiel comme critère de l'inhérence chez Rastier.

taxème où *caviar* voisinerait avec *foie gras* et *champagne*). Ce dernier point apparaît clairement dans le deuxième exemple :

2. Reprenant, avec le sème /faiblesse/ pour *femme*, la définition intertaxémique de l'afférence, Badir, relevant au passage que « les relations d'afférence *présupposent* les relations d'inhérence ; partant, que la description des codifications sociales d'afférence présuppose la description du système fonctionnel de la langue »²⁷, propose une représentation alternative pour rendre compte de l'actualisation de /faiblesse/ pour *femme* :



Figure IV : 'femme' et /faiblesse/ (Badir, 1999)

Si cette description devait être retenue, il faudrait alors convenir que /faible/ est un sème inhérent de *femme*.

Or, pour ces deux exemples, comment décider dans quel taxème définir *caviar* et *femme*?²⁸ Faute de réponse à cette question, définitions intrataxémiques de l'inhérence et intertaxémiques de l'afférence perdraient tout caractère éclairant sur les phénomènes qu'elles sont censées décrire. Une possibilité serait bien sûr de dire que c'est l'environnement contextuel qui décidera à chaque fois quel taxème doit être retenu : mais on voit immédiatement que cette réponse n'est pas entièrement satisfaisante, puisqu'elle impliquerait alors de concevoir des sèmes *inhérents contextuels*, ce qui affecterait d'une autre façon l'opposition inhérence/afférence. Nous laissons provisoirement cette question en suspens (cf. 2.4.2).

²⁷ Badir, 1999, p. 20.

²⁸ Cette question se pose de la même manière avec les exemples de la section précédente : ainsi, pourquoi l'inhérence reviendrait-elle à la valeur /concrète/ et /militaire/ de *cuirasse* ?

1.3.2. Deux formes d'afférence

1.3.2.1. Définition intertaxémique de l'afférence (première approche)

Délaissant provisoirement la caractérisation de l'afférence dans les termes du dispositif coserien (système/norme/parole), notre intention est ici d'en questionner la définition intertaxémique. Etant donné que cette définition nécessite deux taxèmes, on l'examinera à partir de la convention *inhérence*₂, attendu que dans *inhérence*₁ les sèmes domaniaux (mésogénériques) et taxémiques (microgénériques) sont toujours afférents.

Voici une présentation du problème : la définition intertaxémique de l'afférence la présente comme une mise en relation orientée de deux taxèmes. Ce que laisse entendre cette définition, comme le remarque Badir²⁹, c'est que les « relations d'afférence présupposent les relations d'inhérence », autrement dit (et conformément à la conservation du réseau définitionnel sens/inhérence/taxème) au sein des deux taxèmes requis pour une afférence, ce sont des sèmes *inhérents* qui sont définis. Or, des deux taxèmes convoqués, un seul sert de micro-système pour définir le sémème-source de l'afférence : l'autre n'a d'utilité que pour effectuer la conversion 'sémème-but' → /sème/ avant le « transfert » vers le taxème-source, ce qui signifie que le sémème-source de la relation d'afférence voit sa composition sémique modifiée *sans pour autant changer de taxème*. Mais comment comprendre alors le résultat auquel on est parvenu dans la section précédente quand, conservant le réseau *sens/inhérence/taxème*, il avait semblé légitime de considérer des *taxèmes afférents* ? Une remarque de Rastier peut nous aider, qui doute de l'interprétation voulant que l'afférence présuppose l'inhérence :

« Le système fonctionnel de la langue définirait les classes sémantiques (et par là-même les sèmes inhérents qui les articulent), et d'autres normes les relations entre ces classes (constituant les sèmes afférents). [...] Cette hypothèse reste contestable : il n'est pas certain que le système fonctionnel de la langue définisse toujours et partout toutes les classes sémantiques. »³⁰

Si l'on cherche à concilier définition intertaxémique de l'afférence et existence de « taxèmes afférents », il faut alors consentir que la relation intertaxémique n'est pas le tout de l'afférence et trouver le moyen de qualifier son complémentaire. Cette qualification passe idéalement par celle de la *relation* entre ces deux phénomènes, et si l'on admet que la

²⁹ *Op. cit.* p. 20.

³⁰ Rastier, *op. cit.* p. 47.

définition intertaxémique est foncièrement dynamique alors que le constat d'existence d'une classe afférente est résultatif, la solution la plus simple semble de considérer que chacun de ces deux phénomènes renvoie respectivement à une variation *interne* et *externe* : (i) *interne* : la variation sémique du sémème considéré est jugée peu importante ; le sémème continue de se définir au sein du même taxème ; la définition intertaxémique de l'afférence s'applique. (ii) *externe* : la variation sémique du sémème considéré est suffisante pour que l'on reconnaisse l'existence de deux sémèmes définis au sein de deux taxèmes ; on repose alors à leur endroit la question de savoir si ce sont des sens, emplois ou acceptations comme posée *supra*. Schématiquement (en reprenant la convention *inhérence*₂) :

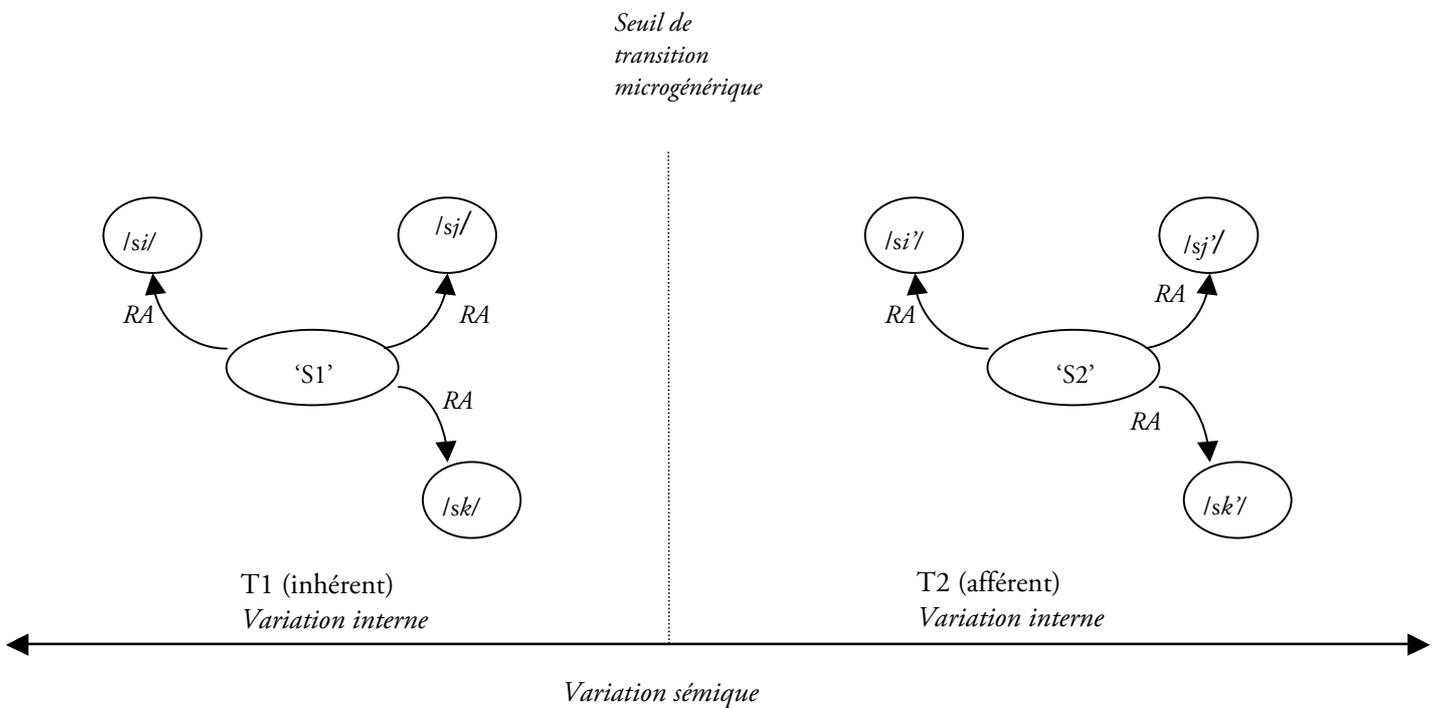


Figure V : variations sémiques, unités et identités

- 'S1' : sémème 1
- 'S2' : sémème 2
- /si/, /sj/, /sk/, /si'/, /sj'/, /sk'/ : sèmes afférents
- RA : relation d'afférence intertaxémique
- T1, T2 : taxème 1, taxème 2

On reconnaîtra donc deux valeurs distinctes possibles pour l'afférence : la relation d'afférence intertaxémique (RA) sténographie une variation qui n'affecte pas l'*identité*

sémantique du sémème, alors que la différence T1/T2 signale un changement d'*identité* sémantique qui se lit sur l'*unité* conférée par un signifiant commun. Convenons d'appeler RA *afférence*₁ et la relation T1/T2 *afférence*₂. Dans la convention *inhérence*₂, la relation 'S1'/'S2' est une relation *sens/acception* ; les relations 'S1'/'(S1'+/si/), 'S1'/'(S1'+/sj/), 'S1'/'(S1'+/sk/) sont des relations *sens/emplois* ; les mêmes relations avec 'S2' sont des relations *acceptions/emplois*. Dans la convention *inhérence*₁, la relation 'S1'/'S2' est une relation *acception/acception* ; les autres sont des relations *acceptions/emplois*. Les relations *sens/emploi* et *sens/acception* n'apparaissent pas sur le schéma puisqu'il faudrait restituer une identité sémantique (et non un sémème) qui capterait le fond commun à S1 et S2.

1.3.2.2. Variantes libres et combinatoires

Mais cette présentation doit être précisée. La différence proposée entre *afférence*₁ et *afférence*₂ pourrait en effet être ressaisie dans une lecture fonctionnelle : on la comprendrait alors comme une distinction entre d'une part deux unités et d'autre part variantes, « libres » ou « combinatoires », d'une même unité. Rastier remarque certes qu'un sème afférent peut être distinctif en contexte, mais il nous semble cependant qu'il s'agit là d'un élargissement signifiant de la notion de distinctivité : tout d'abord parce que le passage du *nécessaire* au *possible* appelle sans doute commentaire ; ensuite parce que l'application du principe de distinctivité sur le plan de la parole nous semble une interprétation tout à fait originale de la doctrine fonctionnaliste, pour laquelle l'épreuve de commutation vise à dégager des unités de langue. La distinction *afférence*₁/*afférence*₂ nous paraît éclairante pour rendre compte du passage d'une distinctivité possible en parole à une distinctivité nécessaire en langue : en introduisant le critère générique/spécifique, en considérant un sémème S et un sème afférent donné (S_a), et en représentant le sémème S par son classème entre crochets et son sémantème (S_p) entre parenthèses [S_{mag}+S_{meg}+S_{mig}] (S_p), on peut distinguer au moins trois cas retenant l'attention :

Cas 1 : [S_{mag}+S_{meg}+S_{mig}] (S_p) + S_a = S+ S_a

Cas 2 : [S_{mag}+S_{meg}+S_a] (S_p') = S'

Cas 3 : [S_{mag}+S_{meg}+S_{mig}] (S_a ∈ S_p) = S''

(i) Le cas 1 (*afférence*₁) correspondrait à ce que l'on a diversement nommé « variante combinatoire », « variante contextuelle » ou encore « variante stylistique » dans

la tradition fonctionnaliste : ce « trait » n'affecte pas l'identité et l'unité du sémème en langue, où il n'est pas distinctif. On doit identifier ici deux cas de figures :

a) les sèmes afférents contextuels : par exemple, le trait /verticalité/ pour 'bergère' dans « Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin ». Plus généralement, correspondent à ce cas de figure tous les exemples qui ont trait à la construction de grandeurs dialectiques dans le texte (acteurs, etc.), ce qui explique leur affinité avec la prédication (cf. *infra*).

b) Mais il faut prévoir des cas où, bien que le trait afférent bénéficie d'une certaine généralité qui justifie son enregistrement en langue, il n'est pas possible, à tout le moins aisé, de trouver un taxème source *et* un taxème but de l'afférence, comme c'est en revanche le cas dans 3 ; si quand le renard est rusé, l'idiot peut encore être le corbeau, que faire par exemple avec la fierté du coq, ou le caractère bougon de l'ours ? On aurait affaire ici à un statut intermédiaire du sème afférent : suffisamment général pour être enregistré en langue, sans pour autant participer à une opposition fonctionnelle.

(ii) Dans le cas 2, le sème afférent est microgénérique et indexe un taxème ; on se retrouve dans le cas afférence₂. La description de Badir qui propose deux taxèmes T1 ('femme', 'agneau') et T2 ('homme', 'loup') se situerait à ce niveau³¹.

(iii) Dans le cas 3, le sème afférent peut revêtir un caractère distinctif en intervenant comme sème spécifique dans le sémantème de S. La description que Rastier propose de la relation entre les deux taxèmes T1 ('homme', 'femme') et T2 ('force', 'faiblesse') pour expliquer l'afférence de /faiblesse/ dans 'femme' se situerait à ce niveau car /force/ et /faiblesse/ peuvent effectivement être spécifiques dans T1. Mais on voit immédiatement la difficulté : dès lors qu'une relation intertaxémique est proposée pour l'afférence, il n'y a plus de différence entre relation intertaxémique et spécificité intrataxémique, puisque les sémèmes transformés en sèmes du taxème-source jouent immédiatement comme sèmes spécifiques dans le taxème-but. Il faut donc renoncer au parallèle définition intertaxémique de l'afférence/variation libre ou combinatoire, et réserver cette dernière aux cas 1.a et 1.b. Autrement dit, la nature inhérente ou afférente du sème dans une relation intertaxémique est directement dépendante de celle du taxème au sein duquel se définit le sémème-source (inhérence₂ ou afférence₂)³².

³¹ Badir considère /faiblesse/ comme inhérent pour 'femme' car il ne fait pas les distinguos entre inhérence₁/inhérence₂ et afférence₁/afférence₂

³² Nous reviendrons *infra* (2.4.2) sur une autre façon d'envisager la définition intertaxémique de l'afférence.

A ce point, on admettra donc trois compréhensions possibles pour le concept d'afférence :

1. Le cas 1.a de l'afférence contextuelle,
2. Le cas 1.b que l'on appellera *afférence topique*,
3. Le cas 2 qui correspond à afférence₂.

1 et 2 correspondront désormais à *afférence*₁ et 3 à *afférence*₂.

Remarque : Les parcours 1.a → 1.b → 2 → 3 et 3 → 2 → 1.b, éventuellement incomplets, peuvent s'interpréter diachroniquement comme des phases respectivement d'entrée et de sortie du système fonctionnel. En synchronie, il est souvent malaisé de porter un jugement entre 1.b et 2 : 2 semble acceptable par exemple pour /produit luxueux/ dans 'caviar', car cette classe est largement attestée dans diverses pratiques sociales ; en revanche /fierté/ pour 'coq', /rusé/ pour 'renard' ou /vantard/ pour 'Gascon' nous semblent davantage justiciables d'un jugement 1.b. Le passage de l'un à l'autre signale qu'une « valeur » sémantique s'intègre au système comme un sème microgénérique suffisamment prégnant pour justifier le rapprochement d'au moins deux sémèmes. On sait par ailleurs que les *dimensions* dans la SI sont des classes de grande généralité, la plupart du temps structurées en catégories binaires (dans nos aires culturelles) ; ces dimensions viennent fréquemment jouer au sein du taxème comme sèmes spécifiques. Ainsi, le parcours 1.b → 2 → 3 peut tout à fait se lire dans une perspective fonctionnelle comme un gain de « productivité » pour une catégorie sémantique donnée.

1.4. Afférence₁ : sémantique différentielle et positivité du sémème

Bien que l'on ne reprenne donc pas à notre compte la définition intertaxémique de l'afférence, la permanence du sémème que l'on avait identifié dans ce cas reste valable, de façon encore plus évidente dans le cas de afférence₁ (afférence contextuelle et afférence topique) : c'est en effet ce qui est sténographié par l'équation S+sa du cas 1 vu *supra*. Cette identité à soi du sémème pose problème à qui voudrait maintenir une intelligibilité uniquement structurale du concept, puisque celui-ci devrait dans le cadre différentiel des classes de définition s'entendre comme une intersection de relations d'identité et de différence : on comprend mal alors cette imperméabilité qu'il manifeste à une détermination qui lui reste somme toute « accidentelle ». Ce pont-aux-ânes du structuralisme, nous souhaitons cependant y passer brièvement pour spécifier la forme qu'il prend en sémantique.

1.4.1. Afférence et topos

Un point d'entrée intéressant nous paraît le rôle conféré aux topoï comme *interprétants* de la relation intertaxémique d'afférence :

« L'interprétant de la relation d'afférence $S2 \rightarrow S4$ est un axiome normatif, dépendant de normes socialisées, qui peut s'énoncer : *la femme est un être faible*. On nommera *topos* ce genre d'axiomes largement attestés (cf. « Mon père, je suis femme et je sais ma faiblesse », *Cinna*, V, 2) ; une relation d'afférence dont l'interprétant est un topos sera dite socialement normée. »³³

l'interprétant étant lui un « contexte linguistique ou sémiotique permettant d'établir une relation sémique »³⁴. Il importe ainsi de noter que, dans le cas de l'afférence, la relation sémique établie entre taxèmes est conditionnée par l'existence d'un topos. Or il faut rappeler que l'axiome sténographiant le topos prend forme dans un schéma qui ressortit strictement à une logique prédicative s'émancipant de la logique différentielle des classes de définition : le format propositionnel du topos justifie en effet de l'interpréter comme un *jugement*³⁵, au sens logique du terme, synthétisant des énoncés recueillis dans la phraséologie où l'élément permettant la synthèse est le schéma prédictif. On comprend mieux alors la substantialité du sémème dans afférence₁ : qu'on la prenne dans sa formulation intertaxémique ou non, cette positivité est « transférée » au sémème quand on rebrousse le chemin parcouru dans la convocation du topos, c'est-à-dire quand on fait retour dans la thématique et les classes de définition.

La structure du topos permet également d'apprécier le fond commun que partagent afférences contextuelle et générale : à la structure prédicative caractéristique du topos requis comme interprétant dans l'afférence topique répond la *thématisation* présupposée dans l'afférence contextuelle. Par exemple, le sème /intensité/ pour 'saladier' dans l'extrait de Zola³⁶ suppose bien que le saladier soit thématisé comme un *acteur* (serait-ce à rebours), relevant donc de la composante dialectique de la SI. Quelle que soit la représentation que l'on en proposera (molécule sémique ou autre), on sera face à une grandeur théorique justiciable d'une description en termes d'objet et d'attributs (*intensité*

³³ Rastier, 1996 (1987), p. 47.

³⁴ Rastier, *op. cit.* p. 276.

³⁵ Le parallèle serait alors : jugement analytique pour l'inhérence, synthétique pour l'afférence.

³⁶ Dans cette phrase de *L'assommoir* de Zola : « Le saladier se creusait, une cueiller plantée dans la sauce épaisse, une bonne sauce jaune qui tremblait comme une gelée. », Rastier remarque que le sème /intensité/ est récurrent dans plusieurs sémèmes, avec un statut soit inhérent, soit afférent. Pour 'saladier', l'afférence du sème /intensité/ repose sur le début du passage : « La blanquette apparut, servie dans un saladier, le ménage n'ayant pas de plat assez grand ».

sera un attribut de l'objet *saladier*)³⁷. A l'intangibilité substantielle du terme de gauche dans l'axiome topique correspondra ainsi la « rigidité » de la grandeur thématifiée dans l'afférence contextuelle³⁸.

La « formule » de l'afférence ('sémème' → /sème/) paraîtra donc difficile à interpréter dans une lecture structurale à proportion de ce qu'elle masque ce qu'elle emprunte aux propriétés des grandeurs thématiques ou topiques ; car de même que sémème d'une part et thème et topos de l'autre sont incommensurables, de même faut-il admettre l'indétermination *a priori* du caractère générique ou spécifique du sème afférent, indétermination corrélatrice de la sortie de la logique de classes : la détermination des classes de définition commandant l'analyse microsémantique, on doit concéder une contingence de nature du sème afférent (qui en toute rigueur ne souscrit donc pas à la définition théorique du sème).

Remarque : comme mentionné *supra*, il faut prévoir des passages 1.b → 2 → 3, c'est-à-dire une modalité de transformation des *qualités* prédiées du thème en *valeurs* constitutives d'un sémème. Si l'on convient de l'univocité de la présupposition générique/spécifique, le terme de *généralité* nous paraît approprié pour caractériser le contenu associé à un thème/topos dans 1.b. Le passage 1.b → 2 → 3 s'entendrait alors comme une transition *généralité* → *généricité* → *spécificité* (*catégories macro-génériques*).

1.4.2. Afférence₁, onomasiologie et sémasiologie

Une autre manière éclairante d'aborder ce phénomène consiste à l'envisager en le situant dans le cadre classique de l'opposition *onomasiologie*/*sémasiologie*. Il est clair en effet que la perspective qui sous-tend la discussion sur les concepts de *sens*, d'*acception* et d'*emploi*, et les questions afférentes sur *inhérence*₁/*inhérence*₂ et *afférence*₁/*afférence*₂ ressortissent à une approche sémasiologique. Mais, d'un autre côté, la description du contenu en termes de classes de définition et de spécification différentielle au sein d'un taxème est emblématique de l'approche onomasiologique. Dans cette dernière

³⁷ Ce fait pointe vers une tension tue, à tout le moins irrésolue, au sujet de l'acteur : en dépit des remaniements, déformations et transformations qui l'affectent, il faut en effet convenir qu'il accède à une existence localement déliée de ces « accidents », existence qui doit permettre au minimum de l'identifier comme l'invariant des modifications dont il est le site.

³⁸ On peut alors spécifier ce qui contraste les deux types d'afférences sur ce fond commun : alors que dans le cas de l'afférence contextuelle on propage (par identification actorielle ou prédication (/blanc/ dans 'table' pour « la table blanche... ») un sème déjà actualisé dans le texte considéré à une autre grandeur dans le cas de l'afférence « générale » la propagation du sème nécessitera, souvent implicitement, un recours à l'intertexte ; et le *topos* permet bien souvent cet implicite et l'économie du parcours intertextuel : il « écrase » le corpus dans une prédication.

perspective, il faut comprendre le signe qui permet de sténographier un sémème comme un index qui sert à pointer une « zone » du taxème, certaines zones n'ayant d'ailleurs pas de lexicalisation synthétique en langue (cf. certains archisémèmes) : méthodologiquement, il importe ainsi de bien distinguer le signifiant du signe dont on décrit le contenu (par convention en italiques, p. ex. : *cuirasse*), du signifiant qui a pour fonction de pointer le contenu en question (par convention entre guillemets anglais simples : 'cuirasse' et dont le signifié est : 'contenu de « cuirasse »'). Dans le cas afférence₁, on remarque que ce que l'on appelle sémème est à l'intersection de deux relations différentes :

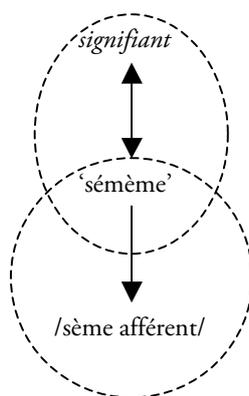


Figure VI : le sémème, onomasiologie et sémasiologie

Un autre accès à la positivité du sémème s'ouvre si l'on considère que dans la relation 'sémème'/sème afférent, ce que l'on sténographie 'sémème' ne renvoie plus tant au contenu d'un signe, ce qui est sa définition, qu'au signifiant du signe lui-même. Prenons le signe « cuirasse » : si le contenu de « cuirasse » est : 'cuirasse', le contenu de « 'cuirasse' » est alors : 'contenu de « cuirasse »' ; mais pour peu que l'on oublie cet emploi « métalinguistique » de « 'cuirasse' », il advient alors que 'cuirasse' peut s'équivaloir soit au signe « cuirasse », soit au signifiant *cuirasse* et, corrélativement, /sème afférent/ à 'cuirasse'. Autrement dit, dans le schéma *supra*, la position 'sémème' a deux statuts bien distincts selon qu'elle entre en relation avec la position *signifiant* ou la position /sème afférent/ : dans le premier cas, 'sémème' est à comprendre dans son sens habituel, dans le second, il est fonctionnellement équivalent à *signifiant* dans la première relation.

Remarque : on rencontre ici des questions classiques au sujet de l'autonymie. Badir³⁹ fait observer en particulier que « Pour qu'une expression puisse « devenir » un contenu, il faut l'avoir rigidifiée dans des

³⁹ 2001b, p.53.

caractéristiques propres, « originaires », qui permettent de scinder *a priori* l'unité de cette expression et sa fonction ; alors qu'il est clair que dans la théorie saussurienne c'est la fonction qui définit l'unité formelle d'expression ». Cette scission de l'unité du signe, on peut la formuler classiquement dans les termes logiques de l'opposition signification/désignation : alors que la relation *signifiant*'/sémème' est une relation de signification, la relation 'sémème'/sème afférent/ est une relation de désignation où l'expression de gauche désigne un contenu. On pourrait parler ici d'une sémasiologie de second niveau, à bien distinguer de celle de premier niveau qui est au fondement de la sémantique lexicale⁴⁰.

En somme, qu'on l'observe au travers de son interprétant topique ou à l'aune de considérations métalinguistiques, le sémème dans l'afférence topique manifeste uniformément une positivité qui excède ses propriétés structurales. C'est la raison pour laquelle il nous paraît préférable de présenter l'afférence₁ avec la « formule » : THEME/TOPOS → [contenu sémantique], bien que nous ayons employé les termes « sémèmes » et « sèmes » dans les développements précédents. THEME renverra alors à l'afférence contextuelle, TOPOS à l'afférence topique ; *contenu sémantique* signale, ainsi qu'on l'a déjà noté, que l'on ne retiendra pas le concept de sème à ce niveau.

Sur ce dernier point, l'approche « métalinguistique » autorise un rapprochement qui n'apparaissait pas dans l'approche « thématique-topique » : on peut en effet souligner un parallélisme entre d'une part la positivité du signifiant qui dans la perspective sémasiologique autorise, voire motive, la recherche d'un noyau sémique et d'autre part la positivité du sémème dans afférence₁. Cela apparaît plus clairement dans le schéma suivant :

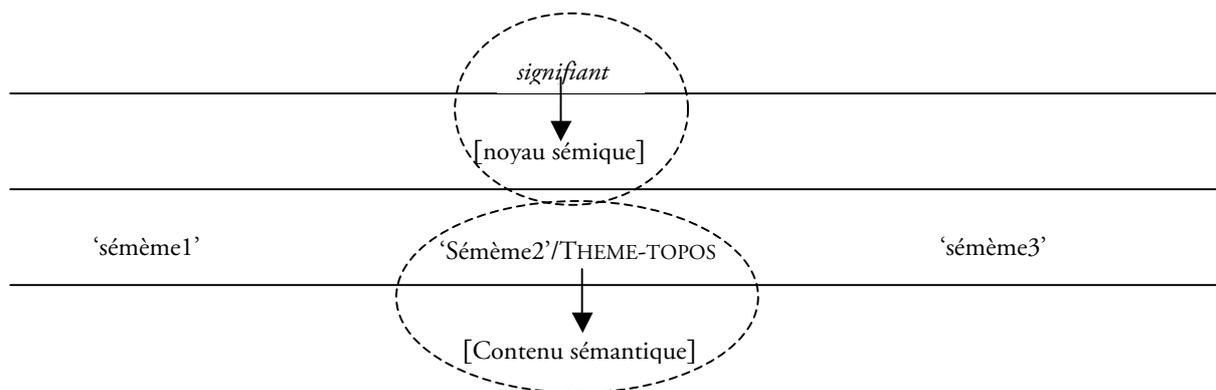


Figure VII : parallèle signifiant/signification et Sémème/contenu sémantique

⁴⁰ Ce propos de Coseriu nous paraît aller dans le même sens : « Il n'y a de sens qu'au niveau du texte (c'est-à-dire de l'acte de parole — ou de l'ensemble agencé d'actes de parole — d'un sujet parlant dans une situation donnée), et non pas dans la parole en général ni dans les différentes langues. Par rapport au sens, *le signifié et la désignation (et leur combinaison) se comportent comme le signe matériel (« signifiant ») par rapport à ce qu'il signifie (« signifié »)*. (2001, p. 334, nous soulignons).

Le parallélisme *signifiant* : [noyau sémique] : : THEME-TOPOS : [contenu sémantique] repose tout à la fois sur l'intangibilité substantielle de *signifiant*/THEME-TOPOS et sur le fait que pour [noyau sémique] comme pour [contenu sémantique], il y a « du sens » qui ne se conforme pas à une appréhension strictement différentielle⁴¹. Ce qui les distingue est alors davantage d'ordre quantitatif que qualitatif : la *généralité* qui caractérise un contenu sémantique est liée à un sémème/THEME-TOPOS (sens, acception ou emploi), ce qui suppose notamment un domaine thématique particulier, alors que le noyau sémique est d'une plus grande généralité puisque sa teneur est censée s'instancier dans l'ensemble du champ sémantique d'une unité lexicale.

A ce point, on peut présenter synthétiquement les résultats des analyses menées jusqu'à présent :

INHERENCE		AFFERENCE	
Inhérence ₁ ⁴² (<i>perspective sémasiologique</i>)	Inhérence ₂ (<i>perspective onomasiologique</i>)	Afférence ₁ (<i>perspective sémasiologique</i>)	Afférence ₂ (<i>perspective onomasiologique</i>)
- noyau sémique commun à l'ensemble des acceptions/emplois - grandeurs non-différentielles (non-taxémiques)	- sémème (S1) appartenant à un taxème (T1) jugé central. - définition différentielle, mais difficultés pour déterminer l'identité du taxème	- afférence contextuelle et générale. - variation sémique qui n'affecte pas l'identité sémémique (variante combinatoire) - relation THEME/TOPOS → contenu sémantique	- sémème (S2) appartenant à un taxème T2 jugé périphérique par rapport à T1 Cf. inhérence ₂ . - différence d'identité entre S1 et S2.

Tableau II : inhérence et afférence (synthèse d'étape)

Nous nous efforçons maintenant d'évaluer ce double distinguo à la lumière de la tripartition coserienne *système/norme/parole*.

⁴¹ Dans la théorie des formes sémantiques de Cadiot et Visetti, [noyau sémique] et contenu sémantique renverraient respectivement au *motif* et au *type thématique* (cf. chapitre 2).

⁴² Remarque : si *inhérence₂* et *afférence₂* paraissent immédiatement complémentaires, ce n'est pas le cas de *inhérence₁/afférence₁* : *afférence₁* peut en effet s'appliquer indifféremment à un sémème de *inhérence₂*, *afférence₂* ou à un sémème obtenu par « plongement » de *inhérence₁* dans un domaine et un taxème.

1.5. Deux distinctions coseriennes : *système/norme/parole* et *diasystématicité*

Nous présentons d'abord la distinction *système/norme/parole* puis celle d'*architecture/structure*. Nous discutons ensuite les relations entre ces deux couples de distinctions en sémantique.

1.5.1. *Système/norme/parole*

La nécessité d'une médiation entre langue et parole s'impose dans les différents courants (au moins praguois, danois, et dans le fonctionnalisme martinien) de la linguistique structurale post-saussurienne. C'est dans le domaine des études phonologiques que le problème s'est posé le plus clairement en l'espèce de la distinction entre *unités phonématiques* et *variantes de réalisation* : outre les variantes « combinatoires » (p. ex. en japonais le phonème /h/ se réalise toujours comme *f* devant *u*), il apparaît que parmi les variantes « libres » (« facultativas »), certaines sont considérées comme *normales* dans une langue, c'est-à-dire qu'elles se réalisent préférentiellement (p. ex., le phonème /r/ est normalement uvulaire en français et en allemand, apico-alvéolaire en espagnol et en italien). La question qui se posait alors était de savoir si ces phénomènes, qui n'ont pas de caractère distinctif, devaient être enregistrés comme des faits de langue ou de parole. Les praguois, tout en reconnaissant l'existence de « normes de réalisation », les considéraient comme des faits de parole, fidèles en cela à la lettre saussurienne ; Coseriu, à l'inverse, considère qu'ils doivent faire partie de la description d'une langue :

« Trubetzkoy reconnaît l'existence de « normes de réalisation », mais — identifiant la "langue" au "système fonctionnel" et la « réalisation » à la « parole » — affirme qu'il s'agit de normes de *parole* et non de normes de *langue*. Mais peut-on réellement traiter comme faits de *parole* des phénomènes normaux et constants dans une *langue* ? [...] *La langue, dans le sens large du terme, ne correspond pas uniquement au système fonctionnel mais également à la réalisation normale.* »⁴³

La relation entre *norme* et *système fonctionnel* s'entend ainsi :

⁴³ Coseriu, 1973 (1952), pp. 66-68. Nous traduisons : « Trubetzkoy reconoce la existencia de « normas de realización », pero —identificando « lengua » con « sistema funcional » y « realización » con « habla » — afirma que se trata de normas de la *parole* y no de la *langue*. Mas ¿ se pueden verdaderamente considerar como hechos de *parole* fenómenos normales y constantes en una *lengua* ? [...] *la lengua, en el sentido amplio del término, no es sólo sistema funcional, sino también realización normal* »

« La *norme* comprend tout ce qui, dans la « technique du discours », n'est pas nécessairement fonctionnel (distinctif), mais qui est tout de même traditionnellement (socialement) fixé, qui est usage commun et courant de la communauté linguistique. Le système, par contre, comprend tout ce qui est objectivement fonctionnel (distinctif). La norme correspond à peu près à la langue en tant qu' « institution sociale » ; le système est la langue en tant qu'ensemble de fonctions distinctives (structures oppositionnelles). Comme corollaire, la norme est un ensemble formalisé de réalisations traditionnelles ; elle comprend ce qui « existe » déjà, ce qui se trouve réalisé dans la tradition linguistique ; le système, par contre, est un ensemble de possibilités de réalisation : il comprend aussi ce qui n'a pas été réalisé, mais qui est virtuellement existant, ce qui est « possible », c'est-à-dire ce qui peut être créé selon les règles fonctionnelles de la langue. »⁴⁴

S'agissant du rapport entre système, norme et parole, Coseriu critique les interprétations qui borneraient la norme à une simple médiation entre langue et parole du type⁴⁵ :

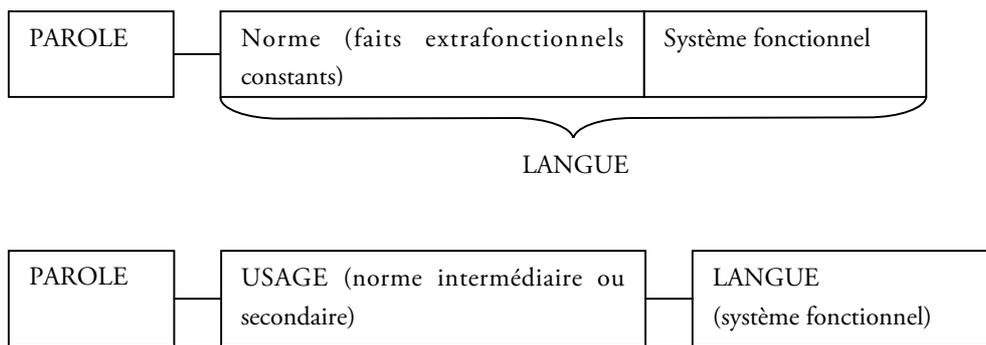


Figure VIII : système/norme/parole (Coseriu 1952)

Le fait de norme, en effet, consiste dans une hiérarchisation *attestée* des variantes possibles pour une unité : quelle que soit cette variante, celle-ci *réalise* bien l'unité en question du système. C'est la raison pour laquelle Coseriu préfère représenter le rapport système/norme/parole par un schéma inclusif⁴⁶ :

⁴⁴ Coseriu, 2001 (1966), pp. 246-247.

⁴⁵ Coseriu, 1973 (1952), p. 70.

⁴⁶ Coseriu, 1973 (1952), p. 95. Malgré cela, Ducrot et Schaeffer (1995, p. 264) présentent le montage de Coseriu avec un schéma proche des deux précédents.

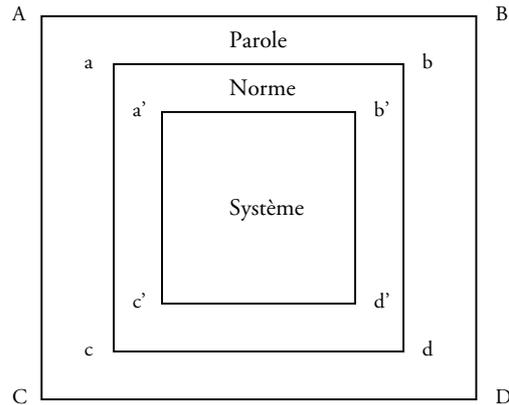


Figure IX : système/norme/parole (Coseriu 1952)

où le cadre ABCD représente les faits de parole effectivement attestés, le cadre intermédiaire abcd un premier niveau d'abstraction (la norme) qui contient uniquement ce qui dans la parole est répétition de faits déjà réalisés, et le cadre a'b'c'd' représente un second niveau d'abstraction (ou de formalisation) qui contient seulement ce qui dans la norme relève d'oppositions fonctionnelles. Eu égard à la distinctivité, une glose du point de vue coserien consisterait ainsi à dire que *si tout n'est pas distinctif dans les faits de norme, tout le distinctif du système y est réalisé.*

Dans le domaine lexical, Coseriu illustre la différence système/norme par plusieurs exemples (que nous citons un peu longuement car nous les discuterons) ; pour le système :

« S'agissant du lexique, le *système* correspond à la classification conceptuelle du monde, propre à chaque langue (*fonction représentative*), et à la manière particulière dont cette classification se réalise formellement dans chaque langue, tant dans la création d'un signe que dans sa répétition (*fonction associative*).[...] par exemple, au persan *khordan* correspondent en espagnol les deux verbes, *comer* et *beber* (et au *comer* espagnol correspondent en allemand *essen* et *fressen*, employés respectivement pour les humains et les animaux.)⁴⁷

Et pour la norme :

« S'agissant de la norme, [...], c'est-à-dire la réalisation normale du système, on constate également que parmi les variantes admises par le système, tant du point de vue de la signification que du point de vue formel, une seule peut être la variante normale, tandis

⁴⁷ Coseriu 1973 (1952), pp. 85-86. Nous traduisons : « Por lo que concierne al léxico, corresponden al sistema la particular clasificación conceptual del mundo que toda lengua representa (*función representativa*) y la manera peculiar con que esa clasificación se realiza formalmente en cada idioma (*función asociativa*). Considérese, por ejemplo, el caso del persa *khordan*, al cual corresponden en esp. dos verbos *comer* y *beber* (y a nuestro *comer*, corresponde en alemán *essen* y *fressen*, empleados, respectivamente, para seres humanos y para animales. »

que les autres sont perçues comme anormales ou revêtent une valeur stylistique. Il est ainsi évident que dans les cas les plus courants comme *bras, arbre, maison, mer*, une signification particulière est « nucléaire » ou centrale, alors que les autres sont périphériques au sein de la sphère de signification de ces noms. [...]

On remarque également ici le phénomène d'opposition, dans la norme, de variantes qui correspondent à un seul invariant au niveau du système. L'exemple le plus clair nous semble être celui des synonymes, dont l'emploi n'est quasiment jamais insignifiant dans la norme (raison pour laquelle on dit qu'il n'y a pas de synonymes en langue). [...]

Il est également évident que toutes les associations possibles au niveau du système (sur le plan du contenu comme de l'expression) ne le sont pas à celui de la norme. [...] Des exemples intéressants de ce phénomène s'observent avec les termes corrélatifs et antonymes, qui n'ont pas au niveau de la norme d'emplois corrélatifs ou exactement antonymiques comme on pourrait l'attendre au niveau du système. Ainsi, une pièce dans laquelle on mange se nomme *comedor*, mais une pièce dans laquelle on boit ne s'appelle pas *bebedor*. [...] Le contraire de *implacable, impertubable, impassible* n'est pas *placable, pertubable, passible* ; le contraire de *une fille impossible* n'est pas *une fille possible*. »⁴⁸

De même :

« A la norme reviennent aussi les « clichés lexicaux », c'est-à-dire les syntagmes lexicaux traditionnellement fixés mais non justifiables par une nécessité distinctive [...] : *chemin de fer — voie ferrée* (mais non le contraire), *un gros chagrin — une grande douleur — de graves soucis, désirer ardemment — aimer éperdument, gravement malade — grièvement blessé, une grosse boule — une grande sphère* [...] »⁴⁹

Il y a un point qui n'apparaît pas explicitement dans ces citations, mais qui doit pourtant se lire comme une conséquence notable des exemples proposés : que l'on considère en effet un sens « principal » pour un lexème dans le cas de la polysémie (*bras,*

⁴⁸ Coseriu, 1973 (1952), pp. 86-88. Nous traduisons : « Por lo que concierne a la norma, o sea, a la realización normal del sistema, se comprueba que, aquí también, entre las variantes admitidas por el sistema, tanto desde el punto de vista significativo como desde el punto de vista formal, una suele ser la normal, mientras que las demás, o resultan anormales, o tienen un determinado valor estilístico. Así, es evidente que, e, casos de los más comunes, como *brazo, árbol, casa, mar*, un determinado significado es « nuclear » o principal, mientras que los demás son « laterales, dentro de la esfera de significados posibles de esos nombres. [...] Y también aquí se comprueba la oposición, en la norma, de variantes que corresponden a una única invariante del sistema. El ejemplo más claro, en este sentido, nos parece el de los sinónimos, cuyo empleo no es casi nunca indiferente en la norma (por ello se dice que en la lengua no hay sinónimos). [...] Asimismo, es evidente que no todas las asociaciones posibles en el sistema (por el lado del contenido o por el lado de la forma) se dan también en la norma. [...] Ejemplos interesantes en este sentido son los que nos ofrecen los términos correlativos y los antónimos, que no tienen en la norma empleos correlativos o exactamente contrarios, como lo podrían tener desde el punto de vista del sistema ; así, una pieza en la que se come se llama *comedor*, pero una pieza en la que se bebe no se llama *bebdor*. [...] los contrarios normales de *implacable, impertubable, impassible* no son *placable, pertubable, pasible* ; lo contrario de *una muchacha imposible* no es *una muchacha posible*. »

⁴⁹ Coseriu 2001 (1966), p. 248.

arbre, maison, etc.) ou bien un lexème qui dans un « champ synonymique » est *normalement* employé, il reste que les autres sens dans le premier cas, les autres lexèmes dans le second, pour n'être pas *normaux* n'en relèvent pas moins du même niveau de la norme dans le schéma système/norme/parole. C'est dire que le syntagme *la norme* chez Coseriu semble justiciable de deux interprétations, non-marquée et marquée : dans le premier cas, disons *norme₁*, on se situe dans l'opposition système/norme/parole, et *norme* sténographie un niveau de généralité moins grand que celui du système ; dans le second on se situe au sein de *norme₁*, et la norme, disons *norme₂*, sténographie l'une des réalisations qui au sein de *norme₁* apparaît comme *normale*. Autrement dit encore, tout ce que l'on enregistre au niveau de *norme₁* est *socialement normé* mais une seule unité linguistique (ou valeur, pour les cas qui ne concernent que l'aspect sémantique) est *normale*⁵⁰. C'est le caractère de *régularités attestées* propre à *norme₁* qui autorise à son niveau des approches quantitatives définissant des *types* de réalisation d'*unités*, types qui sont alors caractérisés au sein de classes de fréquence qui permettent d'opposer *norme₂* et les autres réalisations⁵¹. Pour la suite de la discussion, on rendra compte de ces deux valeurs de *norme* en modifiant ainsi le schéma de Coseriu (en convenant momentanément de ne pas y représenter le cadre extérieur *parole*) :

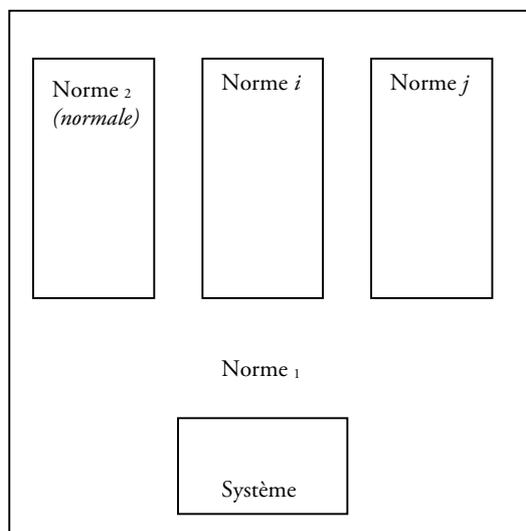


Figure X : Norme et normes

⁵⁰ Noter que cette *normale* n'est pas nécessairement *normalisée*, c'est-à-dire validée par une instance politico-linguistique.

⁵¹ Ce qui permet de rapprocher la norme chez Coseriu de l'instance Σ parole chez Heger. Cf. Heger, 1969, p. 60.

1.5.2. Architecture et structures de langue

Les exemples lexicaux proposés par Coseriu pour illustrer la nécessité du concept de norme, qui relèvent respectivement dans les citations précédentes de la *polysémie*, de la *synonymie* et de l'*antonymie*, se trouvent repris de façon nouvelle dans des travaux postérieurs à l'essai de 1952 pour être éclairés par une triple distinction⁵² entre *diatopie*, *diastratie* et *diaphasie*.

A la base de cette distinction se trouve la nécessité d'identifier au sein d'une *langue historique* (par exemple le français en 2004), des différenciations internes qui peuvent s'apprécier selon au moins trois dimensions : différences géographiques (différences *diatopiques*), différences entre les couches socioculturelles de la communauté linguistique (différences *diastratiques*), différences entre les types de modalité expressive (différences *diaphasiques*). On trouve dans le tableau suivant quelques exemples produits pour illustrer ces distinctions (nous nous limitons au domaine lexical) :

Différences diatopiques (« parlars locaux, langues régionales)	Différences diastratiques (« langage cultivé », « langage moyen », « langage populaire », etc.)		Différences diaphasiques ⁵³ (« langage usuel », « langage solennel », « langage familial », « langage des hommes », « langage des femmes », etc.)	
<i>Chevreton</i> (Auvergne)/ <i>fromage de chèvre</i> (autres régions françaises).	« langage moyen »	« langage populaire »	<i>Décédé, être domicilié</i> (administratif)	<i>Mort, demeurer</i> (usuel)
<i>Petit déjeuner, déjeuner, dîner</i> (France)/ <i>déjeuner, dîner, souper</i> (Suisse).	<i>laid/désagréable</i>	<i>moche</i>	<i>Se hâter</i> (littéraire)	<i>Se dépêcher</i> (usuel)
Pour <i>mélanger la salade</i> : <i>tourner</i> (Lyon), <i>fatiguer</i> (Est), <i>terbouler</i> (Auvergne), <i>ensaucer</i> (Bretagne).	<i>causer/parler</i>	<i>causer</i>	<i>Infortuné/malheureux</i> (littéraire)	<i>Malheureux</i> (usuel)
	<i>s'ennuyer</i>	<i>se barber</i>	<i>Début/commencement</i> (littéraire)	<i>Commencement</i> (usuel)
	<i>mélancolieltristesse</i>	<i>cafard</i>		

Tableau III : distinctions diatopique, diastratique, diaphasique

⁵² Que Coseriu reprend de Flydal.

⁵³ La distinction diastratique/diaphasique n'est pas toujours simple à trancher. On comprend que le diastratique renvoie davantage à une différenciation en fonction de critères de stratification sociale (et une généralisation de ce critère pourra consister à parler de « groupes sociaux »), alors que le diaphasique renvoie à une différenciation en fonction de pratiques sociales dans lesquelles sont pris les locuteurs (pratiques qui sont transitoires et varient fréquemment). Bien que l'on puisse attester des homologations de ces deux critères de différenciation, il reste qu'ils ne se recoupent pas systématiquement, ce qui justifie déjà leur distinction. Mais si l'on convient de notre interprétation, il semble alors que « langage des femmes » ou « langage des hommes » relèveraient davantage d'un diastratique étendu que du diaphasique.

Postuler une certaine homogénéité au sein de chacune de ces dimensions permet alors de rapprocher des *techniques unitaires* (resp. *syntopique*, *synstratique*, *synphasique*) et l'idée de *système*. Dans ce sens :

« Une langue historique n'est jamais *un seul* « système linguistique », mais un « diasystème » : un ensemble de « systèmes linguistiques », entre lesquels il y a à chaque pas co-existence et interférence. »⁵⁴

Une *langue fonctionnelle* sera alors une technique du discours homogène conjoignant unité syntopique, synstratique et synphasique. Ces distinctions trouvent un écho plus général dans l'opposition fondamentale *architecture de la langue/structure de la langue* :

« [...] Nous appellerons *architecture de la langue* l'ensemble de rapports que comporte la multiplicité des « techniques du discours » coexistantes d'une langue historique. L'architecture de la langue ne doit pas être confondue avec la *structure de la langue*, qui concerne exclusivement les rapports entre les termes d'une « technique du discours » déterminée (« langue fonctionnelle »). Entre les termes « différents » du point de vue de la structure de la langue, il y a *opposition* ; entre les termes « différents » du point de vue de l'architecture de la langue, il y a *diversité*. Ainsi, le fait que *ami et camarade* sont des termes « différents » (c'est-à-dire qu'ils ne signifient pas « la même chose ») dans le français moyen est un fait de structure, une *opposition*. Par contre, le rapport entre les termes *ami, camarade* du français moyen et le terme *copain* du français populaire (et familier) est un fait d'architecture de la langue, une *diversité*. Dans la structure de la langue, il y a, en principe, solidarité entre signifiant et signifié (des signifiants différents correspondent à des signifiés différents, et inversement). Dans l'architecture de la langue, au contraire, on constate des signifiants analogues pour des signifiés différents, par exemple *dîner*, « Abendessen » (France) — *dîner*, « Mitagessen » (Suisse), et des signifiés analogues exprimés par des signifiants différents, par exemple « s'ennuyer » : *s'ennuyer* — *s'embêter* — *se barber*. Ces différences, d'autre part, ne se limitent pas au seul signifiant, c'est-à-dire, au rapport signifié-signifiant [...] : elles concernent souvent la structure même du signifié ; ainsi, dans des cas tels que : *parler/causer* — *causer*, [...], *infortuné/malheureux* — *malheureux*, etc., c'est la structuration même des contenus qui est différente dans les techniques respectives, indépendamment de la coïncidence partielle dans l'expression. »⁵⁵

Enfin, et surtout :

⁵⁴ Coseriu 2001 (1966), p. 240.

⁵⁵ Coseriu, 2001 (1966), pp. 241-242.

« Entre *s'ennuyer* et *s'embêter*, *ami/camarade* et *copain*, *parler/causer* et *causer* seul, etc. ce n'est pas une différence de « parole » (réalisation dans le discours) qu'il y a : il y a une différence de « langue », c'est-à-dire différence de « technique du discours. »⁵⁶

1.5.3. Discussion

1.5.3.1. Relations Architecture/structure et norme/système

Le fait que des phénomènes lexicaux identiques illustrent tant le rapport norme/système que architecture/structure amène à s'interroger sur les relations entre ces deux couples de distinctions théoriques : complémentarité ou homologation ?

On peut d'une part avancer assez plausiblement que pour chacun des systèmes mis à jour par l'analyse linguistique, il faut prévoir des normes de réalisations distinctes : à l'instar de ce que l'on a fait pour le niveau des normes, il faudrait alors prévoir à un niveau de plus grande généralité une différenciation identique. Schématiquement :

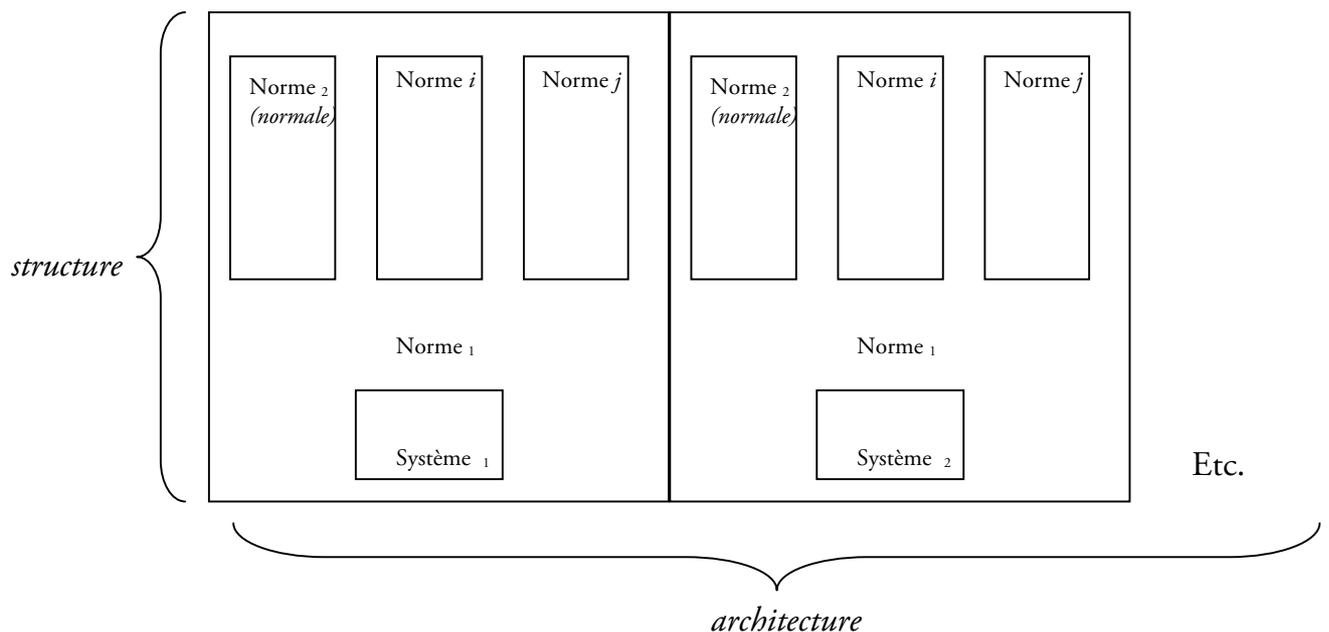


Figure XI : relations système/norme/parole et architecture/structure (première possibilité)

Cette interprétation de la relation entre les deux distinctions, qui les considère donc comme complémentaires, est pourtant assez problématique : tout d'abord si la

⁵⁶ Coseriu, 2001 (1966), p. 243.

polysémie est un phénomène d'architecture entre systèmes, on comprend mal alors l'explication des phénomènes polysémiques telle qu'elle est exposée en termes de normes. Par ailleurs, et surtout, cette interprétation semble peu économique : si par exemple dans la région lyonnaise la distinction entre les sons [un] et [in] n'a pas valeur distinctive, il paraît cependant difficile d'affirmer que *le système* phonologique de la région lyonnaise est différent de celui du français méridional ; de même si le français littéraire distingue *début* et *commencement* là où le français usuel ne retient que *début*. C'est le fait que très souvent les systèmes ne varient que *localement* qui rend onéreuse l'hypothèse de systèmes distincts.

Une autre interprétation possible peut alors consister à ne considérer qu'un système « central » en estimant que certaines oppositions se trouveront soit *neutralisées* (exemple de [un] et [in] pour une variante diatopique) soit *spécifiées* (*début* ou *commencement* dans le français littéraire par rapport au *commencement* du français usuel). Sans qu'il établisse une relation directe entre les couples système/norme et structure/architecture, c'est l'hypothèse que Coseriu semble retenir :

« Devant une « langue » à décrire, on décidera, en chaque cas, si sa différenciation interne est telle qu'elle exige qu'on la décrive comme une « collection » de langues différentes ou s'il y a lieu d'en choisir une langue fonctionnelle de base et d'opter pour une description « à étages » de tous les points de la structure pour lesquels les différences diatopiques, diastratiques ou diaphasiques se présentent, par rapport à une langue fonctionnelle choisie. Ainsi, s'agissant d'une langue commune assez homogène (où une certaine unité syntopique est supposée), on choisira, à l'intérieur de la même, le « niveau » le plus général (par ex., « langage moyen ») et un « style de langue » fondamental (par ex. « langage usuel »), qu'on décrira en premier lieu, et on décrira les « diversités » par rapport à ce niveau et à ce style : l'important est de ne pas confondre les systèmes. »⁵⁷

Mais dans ce cas-là, il apparaît alors que les deux couples conceptuels peuvent être homologués, les distinctions auxquelles ils permettent d'accéder structurant les mêmes phénomènes.

Remarque : c'est du reste ce que laissait supposer une approche « génétique » de l'article de 1952 dans lequel la distinction architecture/structure n'apparaît pas encore. On y lit en effet : « En réalité, il y a toujours plusieurs normes partielles (sociales, régionales), étant donné que la norme, par sa nature même, est toujours moins générale que le système. »⁵⁸ (p. 77), et : « Au sein de la même communauté linguistique nationale et au sein du même système fonctionnel, on constate l'existence de plusieurs normes (langage

⁵⁷ Coseriu, 2001 (1966), pp. 243-244.

⁵⁸ Coseriu, 1973 (1952), p. 77. Nous traduisons : « en realidad, hay varias normas parciales (sociales, regionales), dado que la norma, por su misma índole, es siempre menos general que el sistema. »

familier, langage populaire, langue littéraire, langage soutenu, langage vulgaire, etc.) »⁵⁹ (p. 98). Ici ce qui sera formulé plus tard comme une pluralité de systèmes s'identifie bien à la pluralité des normes⁶⁰.

Soit schématiquement :

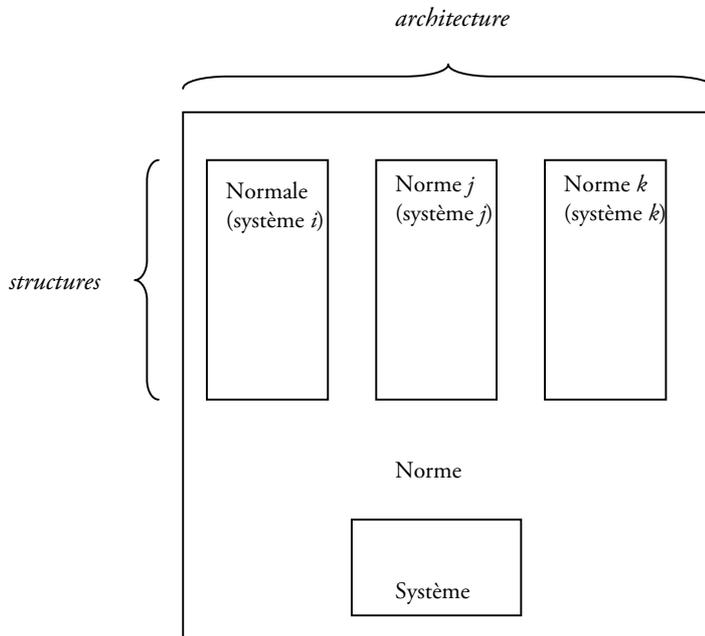


Figure XII : relations système/norme/parole et architecture/structure (deuxième possibilité)

Convenir de cette lecture du rapport entre les deux couples de distinction, confère immédiatement une importance centrale à la conception « inclusive » du rapport entre système et norme. En particulier, elle met à mal les interprétations⁶¹ qui considèrent que la norme est le siège des traits non-distinctifs ; car si la norme « contient » le système, on ne peut conclure pour autant de la possibilité d'existence de traits non-distinctifs à ce niveau à la nécessité de leur présence. Et de fait, l'opposition distinctif/non-distinctif, bien qu'elle soit historiquement liée à cette question, apparaît chez Coseriu comme incidente à l'élaboration du concept de norme, et pas définitoire. De manière générale, on considérera donc que le niveau de la norme est une *architecture* de systèmes *structurés*, l'un de ces systèmes recevant le statut de système *normal*.

⁵⁹ Coseriu, 1973 (1952), p. 98. Nous traduisons : « Dentro de la misma comunidad lingüística nacional y dentro del mismo sistema funcional pueden comprobarse varias normas (lenguaje familiar, lenguaje popular, lengua literaria, lenguaje elevado, lenguaje vulgar, etcétera) ».

⁶⁰ Cette interprétation, qui a l'avantage de l'économie, reste cependant discutable. Wunderli par exemple semble préférer la première : « il [l'analyste-interpréteur] se voit confronté normalement avec *plusieurs systèmes fonctionnels* et un nombre encore plus élevé de normes. » (1993, p. 148. Nous soulignons).

⁶¹ Par exemple Ducrot et Schaeffer, 1995, p. 264.

1.5.3.2. Sémantique et relation système/norme

Mais ce constat fait *ipso facto* surgir une nouvelle question : si la norme est constituée d'un ensemble de systèmes fonctionnels distincts, quelle est la relation entre cet ensemble de systèmes et le système fonctionnel situé à un niveau de plus grande généralité ? Et la *fonctionnalité* de ce système est-elle de même nature que celle des systèmes de la norme ? Reprenons les exemples de Coseriu à la lumière des réflexions précédentes :

(i) Pour chacun des lexèmes *bras*, *maison*, *arbre*, Coseriu remarque que l'une des significations est *centrale* alors que les autres sont périphériques. Admettons que pour *arbre* cette signification soit « Végétal ligneux, de taille variable, dont le tronc se garnit de branches à partir d'une certaine hauteur » (TLF) ; *arbre*, dans ce cas-là, se définirait au sein de la classe des végétaux et s'opposerait ainsi, entre autres, à *plante* (/non-ligneux/). Mais pour ce qui est de l'*arbre généalogique*, ou de l'*arbre à cames*, on conviendra aisément que les classes de définition changent. Reconnaître un système comme central, c'est dire que, étant donné les significations prises par le lexème *arbre*, « végétal » est la classe *normale*, les autres relevant d'autres systèmes, toujours au niveau de la norme (la polysémie est un fait d'*architecture*). Mais que dire de *arbre* au niveau *du* système ? Si on conçoit ce dernier, à l'instar de Coseriu, comme un niveau d'abstraction second dégagé à partir du premier qu'est la norme, on pourra alors chercher un noyau sémique commun aux différents sens ou acceptions définis au niveau de la norme. Avec tous les guillemets qui s'imposent, convenons qu'il existe et qu'il peut être approché par /origine unique/ et /ramification/ : si cette description a le bon sens pour elle, on voit cependant mal *au sein de quel système* cette identité sémantique pourrait se déterminer ; quelle serait ainsi l'unité à laquelle s'opposerait *arbre* qui permettrait de qualifier /origine unique/ et /ramifications/ comme des traits distinctifs ? La même question pourrait se poser pour *maison* et *bras*⁶².

(ii) Sur le versant onomasiologique s'agissant de la synonymie, on remarquera que « l'opposition, dans la norme, de variantes qui correspondent à un seul invariant au niveau du système » (Coseriu, cf. *supra*) est fréquemment traitée dans la tradition structurale à partir de la distinction bühlerienne entre fonction de *symbole*, de *symptôme* et de *signal*⁶³ : la fonction symbolique permet une univocation conceptuelle en rabattant le « reste » du sens — ce qui distingue les synonymes —, sur les fonctions de symptôme et de

⁶² Ce que l'on avait déjà noté pour *cuirasse*.

⁶³ Cf. Baldinger 1984, pp. 186-193. Heger 1969, p. 54.

signal⁶⁴ chargées de porter les valeurs « affective » ou « d'appel ». Mais que les synonymes en question appartiennent effectivement à des langues fonctionnelles distinctes (*voiture/bagnole* ; *époux/conjoints* ; *mort/décédé*) ou qu'ils se distinguent au sein d'une même langue fonctionnelle (*mince/svelte* ; *rivière/fleuve*), et quand bien même on conviendrait de la primauté de la fonction symbolique, la question de l'invariant nous paraît équivaloir à celle de la *généricité sémantique* : quand les synonymes appartiennent à la même langue fonctionnelle, cet invariant est le nom de la classe au sein de laquelle s'interdéfiniront les synonymes (p. ex. //cours d'eau// pour *rivière et fleuve*)⁶⁵ ; quand ils appartiennent à des langues fonctionnelles distinctes (autre manière de dire qu'ils ne se définissent pas au sein des mêmes classes), on observe que celui des synonymes qui appartient au système *normal* pourra neutraliser⁶⁶ l'opposition et désigner l'invariant sémantique commun à tous les synonymes (*époux, voiture, mort*). Ceci se conçoit aisément si l'on comprend que se donner comme objet des synonymes appartenant à des langues fonctionnelles différentes revient à convoquer une classe purement *ad hoc* et temporaire. La neutralisation du synonyme *normal* repose alors sur le même principe structural que celui qui permet à un élément de la classe de la désigner dans son ensemble, bien que le fonctionnement soit inversé : alors que dans les classes organisées selon des oppositions antonymiques, c'est classiquement le terme « positif » qui se voit neutralisé (p. ex. : *chaleur, grandeur, longueur, âge, etc.*), dans les oppositions synonymiques ce sera le terme « négatif », c'est-à-dire *normal*, qui pourra désigner l'ensemble du champ synonymique. De sorte qu'ici aussi il nous semble abusif de qualifier l'archisémème invariant comme une unité *du* système : dans le cas de synonymes d'un même micro-système fonctionnel (qui, rappelons-le, appartient à une norme, normale ou non), l'archisémème correspond à un palier de généralité de *ce* système particulier ; quand les synonymes appartiennent à des micro-systèmes relevant de langues fonctionnelles distinctes, l'archisémème se confond avec le sémème appartenant au système *normal*.

(iii) S'agissant de l'antonymie, un raisonnement similaire peut être tenu : peut-on conclure du fait que le morphème *im-* exprime « la négation, la privation, l'absence ou le contraire » (TLF) au fait que l'opposition *possible/impossible* relève *du* système

⁶⁴ Baldinger propose une liste détaillée de ces fonctions, qui recourent les distinctions dia- de Coseriu. Entre autres : différenciation géographique (*soixante-dix/septante*), sociale (*voiture/bagnole*), profession (*époux/conjoints*), âge (*faire dodo/dormir*), humour (*tête/poire, melon*), ironie et parodie (*cacophonie/sérénade*), affectivité laudative (*mince/svelte*), affectivité péjorative : (*être ingrat/chier sur l'œil, chier dans la main*), etc.

⁶⁵ D'où le lien de la synonymie avec l'hypo/hyperonymie.

⁶⁶ Neutralisation possible également pour des synonymes d'une même langue fonctionnelle, quand l'archisémème n'est pas lexicalisé.

fonctionnel ? Quand Coseriu note, pour illustrer un phénomène de norme, que *une fille possible* n'est pas le contraire de *une fille impossible* il nous semble qu'il rend compte tout à la fois d'un phénomène qui siège effectivement au niveau de la norme, mais qui ici est *anormal* : la normale, c'est que *possible/impossible* soient en relation antonymique, c'est-à-dire qu'ils le sont quand ils apparaissent dans des contextes comportant le sème /inanimé/, contextes suffisamment généraux pour paraître normaux. Rastier le montre clairement sur un autre exemple :

« [...] *lev-* comporte le sème /ascendant/ par contraste avec *baiss-* (/descendant/) ; ces deux morphèmes comptent en outre un sème générique commun /mouvement/. [...] Pour opérer à ce stade, on ne peut véritablement utiliser l'analyse sémique car elle exige des contextes. Par exemple, si 'lev-' et 'baiss-' constituent une paire, c'est dans un contexte comportant le sème /animé/ (ex. : *baisser* ou *lever le bras*) ; dans un contexte comportant le sème /inanimé/, on aura la paire 'mont-' et 'baiss-' (ex. *la mer monte* ou *baisse* ; *le dollar monte* ou *baisse* ; *baisser, monter le son*). »⁶⁷

Mais si l'on peut accepter provisoirement de considérer que les morphèmes sont des unités qui relèvent du système fonctionnel et les lexies du niveau de la norme, on accentuera encore le doute de Rastier sur la possibilité d'utiliser l'analyse sémique au niveau du système fonctionnel : car pourquoi ne pas interdéfinir avec *mont-*, *lev-*, *baiss-* les morphèmes *tomb-*, *saut-*, *affaiss-*, etc . ? Inversement, que reste-t-il de /mouvement/ et /ascendant/ dans *monter le son* ? C'est bien un fait de norme, un contexte implicite, qui travaille au niveau du système et qui permet dans ce cas, en limitant drastiquement les oppositions, de donner sa pertinence à l'analyse sémique.

De sorte que, si l'on accorde quelque crédit à notre lecture du rapport entre architecture/structure et norme/système (la norme comme architecture de systèmes structurés), on admettra que c'est bien au niveau de la norme que s'apprécie la plus grande partie des oppositions fonctionnelles et traits distinctifs. Cette « dépossession » du niveau *du* système par celui des normes nous semble particulièrement nécessaire en sémantique : l'absence de tout contexte au niveau du système fonctionnel fait que le principe différentiel y joue principalement sur les grandeurs classématiques dans le cadre d'oppositions grammaticalisées (ex. *on vs il vs cela*)⁶⁸.

⁶⁷ Rastier et alii. 1994, p. 66.

⁶⁸ Le fait que des critères distributionnels/syntaxiques interviennent pour limiter ces paradigmes explique l'hésitation à en faire des unités grammaticales ou lexicales.

D'autre part, on remarque que l'opposition système/norme est comme répliquée au niveau de la norme dans la dissymétrie entre le système normal et les autres ; ainsi, l'« immédiateté » d'oppositions de type antonymique (*possible/impossible* ; *amour/haine*⁶⁹) ou l'« évidence » d'une signification première pour une lexie sont des faits de normes (d'une systématité *normale*) qui, pour invétérés qu'ils sont, n'ont pas le caractère « trans-normes » définitoire du système fonctionnel.

1.5.4. Retour sur l'inhérence et l'afférence : synthèse et propositions

Ce long détour par la théorie coserienne permet de mieux comprendre le lien que Rastier établit entre afférence et normes socialisées⁷⁰. Au risque d'insister, si l'on convient de clairement dissocier chez Coseriu d'une part le caractère *traditionnel* de la norme et d'autre part le fait que l'on y situe des grandeurs non-nécessairement distinctives, il doit être à peu près clair que *inhérence*₁ s'homologue avec le niveau du système, le rapport *inhérence*₂/*afférence*₂, avec le niveau de la norme dans son caractère traditionnel (respectivement *normale* et *normes*), et *afférence*₁ avec le même niveau en tant qu'il accueille des traits non nécessairement distinctifs.

1.5.4.1. Inhérence₁-inhérence₂-afférence₂ et normes

Voici un tableau⁷¹ commenté coordonnant les concepts coserriens et ceux de la SI :

NIVEAUX D'ORGANISATION		SIGNES	TRAITES	UNITES SEMANTIQUES	REPERES
système relationnel		morphèmes, lexies	dimensions sémantiques	noyau sémique, motif, forme schématique	inhérence ₁
norme (architecture de systèmes fonctionnels)	N1 (« norme normale ») : domaine 1 (structure : taxème 1)	lexies	sèmes inhérents (socialement normalisés)	sémème-type	inhérence ₂
	N2 (domaine 2 (structure : taxème 2)	lexies	sèmes afférents (socialement normés)	sémème	afférence ₂
	N3.....	lexies	sèmes afférents (socialement normés)	sémème	

Tableau IV : synthèse inhérence₁, inhérence₂, afférence₂, norme/système et architecture/structure

⁶⁹ Rastier remarque ainsi que dans le roman, *amour* a pour antonyme *mariage* ou *argent*.

⁷⁰ Pour rappel : « Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents, d'autres types de codifications : normes socialisées, voire idiolectales. » (SI, p. 44) ; « Le rapport entre système et norme peut alors être pensé en microsémantique comme un rapport entre traits inhérents et traits afférents. » (SI, p. 55).

⁷¹ Inspiré pour ses colonnes de Rastier 1994, p. 61.

(i) *Système relationnel* : nous retiendrons le terme *relationnel*⁷² plutôt que *fonctionnel* car ce niveau d'analyse n'offre pas la stabilité nécessaire pour dégager des oppositions entre unités. Outre les morphèmes d'une langue, les lexies peuvent être caractérisées par une « ouverture morphématique » qui justifie de les enregistrer à ce niveau ; cette intégration « endolinguistique » est graduelle et certains emplois « figurés » en évoquent pour ainsi dire devant nous la possibilité : *cuirasse* pourra ainsi être caractérisé par « fonction de préservation de l'intégrité » avant toute spécification par la catégorie abstrait/concret ; « convoi » témoigne en revanche d'une intégration bien moins avancée, d'où le caractère figural plus saillant d'énoncés comme « C'est un long convoi de larmes » (Reverdy) ou « Je lègue ma part du prochain à l'aiguilleur du convoi de mythes » (Char)⁷³. Nous proposons *dimensions sémantiques*, par opposition à *sème*, pour la description du plan du contenu à ce niveau : en premier lieu parce que *dimension* dans la tradition structurale désigne une substance du contenu indépendamment de son articulation sémique, ensuite parce que la grande généralité des dimensions dans la SI entretient des affinités avec ce niveau. *Noyau sémique*, *motifs*, *formes schématiques*, sont autant de désignations qui identifient des approches théoriques dont nous ne pouvons détailler les attendus ici. Ce niveau de description répond à ce que nous avons appelé *inhérence*₁.

(ii) *Norme comme architecture de systèmes fonctionnels* : le terme *fonctionnel* nous semble (anormalement ?) pleinement justifié à cet étage de la description puisque le taxème est un dispositif différentiel minimal. Remarquons que le *domaine*⁷⁴ dans la SI synthétise⁷⁵ les différenciations diastratiques et diaphasiques chez Coseriu.

Remarque : en réalité, il fait plus : là où ces distinctions ont un statut *épistémologique* (méta-métalinguistique, puisqu'elles qualifient des grandeurs descriptives (champ lexical, unité, etc.)) dans la

⁷² Nous reprenons, sans l'argumenter ici, le terme à Cadiot et Visetti 2001. Cf. chapitre 2.

⁷³ Les « déterminants quantifieurs nominaux » (« tas », « montagne », « tonne », etc.) sont emblématiques de la grammaticalisation de ce fonctionnement morphématique, qui ne s'y réduit cependant pas.

⁷⁴ « Groupe de taxèmes, lié à l'entour socialisé, et tel que dans un domaine déterminé il n'existe pas de polysémie ».

⁷⁵ Synthèse, non explicite à notre connaissance, qui a suscité des réactions dans la communauté des linguistes. Badir, par exemple : « Rastier aura confondu, ce nous semble, deux problématiques qui ne sont pourtant pas dépendantes l'une de l'autre : celle de la particularisation des contenus linguistiques en fonction des groupes sociaux ou d'individus déterminés, et celle d'une diversification générale des mêmes contenus linguistiques en fonction de l'usage hétérogène que *l'ensemble* du groupe dialectal fait de sa langue. » (1998), p. 21.

théorie de Coseriu, le voisinage des domaines avec les dimensions et les taxèmes⁷⁶ (ou bien, ce qui revient au même, la distinction macro-, méso-, et microgénérique), aplanit ce dénivelé théorique en élargissant l'extension du concept de sème. Cette généralisation, critiquée par Wunderli⁷⁷, se comprend aisément quand on garde à l'esprit l'orientation textuelle de la sémantique interprétative.

Dans une *architecture de langue*, le rapport *inhérence₂/afférence₂* s'entend comme celui entre le *socialement normalisé*⁷⁸ et le *socialement normé*. Ce rapport s'établit indépendamment de la présence éventuelle de traits non-distinctifs puisque pour le normé comme pour le normalisé c'est au sein de taxèmes que s'appréhendent les unités sémantiques : ce qui distingue ici *inhérence₂* d'*afférence₂* ressortit bien davantage au caractère « traditionnel », « déjà-dit », de la norme chez Coseriu. On comprend mieux alors les difficultés rencontrées pour la labellisation d'un sème (et les reproches de reconduction tacite de jugements référentiels comme critères d'inhérence), car le caractère *normal* d'une signification ne s'atteste pas comme celui d'une prononciation : pour une acception, la *normale* s'applique en effet à du traditionnellement *interprété*, autrement dit témoigne d'une doxa. Qu'une acception jugée normale coïncide alors avec une signification « référentielle » ou « encyclopédique » n'implique nullement adultération des prémisses différentielles de la théorie, mais simplement reconnaissance de ce type de rationalité dans l'usage linguistique : la normale est pour ainsi dire le pilier de l'architecture de la langue.

Indiquons, même si c'est chose connue, que les deux niveaux du système et de la norme se distinguent par leur statut épistémologique : le second s'atteste dans des corpus, et peut faire l'objet de quantifications établissant des *types* (cf. Heger, Coseriu) alors que le premier est une abstraction qui exige l'établissement du second. Ce décrochage épistémologique, conférant un caractère « second » au système regardé comme analyse des acceptions de la norme, explique les positions qui considèrent la polysémie comme un « artefact de la linguistique ». Il apparaît pourtant que cette analyse ne se limite pas à l'activité du sémanticien, comme en témoigne l'existence de faits linguistiques (p. ex. lexicalisation de sens dits « figurés », associations étymologiques) ou interprétatifs (p. ex.

⁷⁶ Alors que Coseriu ne distingue que deux classes, les *classes* (équivalentes aux dimensions dans la SI) et *champs lexicaux* (proches, mais pas équivalents, des taxèmes dans la SI).

⁷⁷ « Le problème de Rastier réside dans le fait qu'il se rallie, en ce qui concerne la connotation, à la tradition littéraire de ce terme qui en fait un vrai fourre-tout, et non à la tradition linguistique représentée par Hjelmslev, Martin, Braselmann, etc. qui voit dans les traits connotatifs des éléments renvoyant à l'organisation interne de la langue même (*architecture de la langue* dans la terminologie de Coseriu.) Ceci a sa raison profonde sans aucun doute dans le fait que Rastier veut ramener tout ce qui joue un rôle dans l'interprétation d'un texte à des sèmes – ce qui me semble être plus que dangereux » (1993, p. 144).

⁷⁸ *Normalisé*, dérivé de *normal*, est certes ambigu car il évoque, sans lui être pourtant équivalent, la *normalisation* à caractère politique.

métaphore) : au risque d'être trivial, on écrirait volontiers que la langue s'analyse elle-même au travers de l'usage qu'en font les locuteurs. C'est pourquoi, en dépit des préventions de Rastier envers l'ontologie qui sous-tend la recherche d'une signification comme principe d'unification d'une unité lexicale, il semble qu'il faille au moins ménager la possibilité de reconnaître des grandeurs de ce niveau. Par exemple, on comprend mieux ainsi la neutralisation de /court/ dans l'acceptation technique de *minute* (« espace de temps égal à la soixantième partie d'une heure ») : on dira que [court] est une dimension de *minute* (la principale avec [temps]) neutralisée dans l'acceptation technique, qui a le statut de normale au niveau de la norme⁷⁹.

1.5.4.2. Afférence₁

Egalement phénomène de norme, *afférence₁* exemplifie en sémantique le « non-nécessairement distinctif » coserien. On distinguera trois cas :

Afférence ₁	
1. Afférence thématique-contextuelle	Ex. <i>un cygne noir</i> ([noir] pour CYGNE)
2. Afférence topique	OURS → [bougon]
3. Afférence connotative	Ex. « carguer » → //marine//; « nonobstant » → //administratif//

Tableau V : synthèse afférence₁

1. Nous appellerons *afférence thématique-contextuelle* (*afférence contextuelle* dans la SI) tous les phénomènes qui ressortissent à la construction interprétative des *acteurs* et *thèmes* au sein d'un texte par prédication, anaphore, etc. Nous ne détaillerons pas ici ce phénomène proprement textuel.

2. Nous appellerons *afférence topique* (*afférence socialement normée* dans la SI) l'actualisation d'un trait dont l'interprétant est un topos. L'emploi des petites majuscules pour l'afférence thématique-contextuelle et topique signale que sont manipulées des grandeurs positives comparables, la seconde étant simplement plus générale que la première. Il apparaît alors que ce que Rastier appelle *afférence socialement normée* ne correspond pas à la norme en tant qu'*architecture de la langue* mais en tant qu'elle accueille des traits non-nécessairement distinctifs.

⁷⁹ On remarquera encore l'affinité entre afférence topique et inhérence₁.

3. Nous appellerons *afférence connotative* la qualification d'un *signe* linguistique consistant à préciser le système fonctionnel au sein duquel il se définit. Bien que les *domaines* dans la SI apparaissent comme un analogue du caractère diasystématique d'une langue historique, il faut cependant distinguer deux cas de figure : si on peut raisonnablement, dans *L'amiral Nelson ordonna de carguer les voiles*, faire de /marine/ une qualification du contenu de 'voile' et 'carguer', son statut n'est pas exactement identique dans les deux cas : le sémème 'voile' renvoie bien à une thématique domaniale générique que l'on peut qualifier par /marine/, alors que pour « carguer » c'est le signe lui-même qui est qualifié par /marine/, considéré alors comme indexant un système fonctionnel particulier⁸⁰. Ce dernier cas pourrait légitimement figurer dans la section précédente puisqu'il concerne un phénomène d'architecture. Nous le maintenons pourtant comme un cas de *afférence₁* car nous l'estimons symétrique de l'afférence topique, le schème substantiel se concrétisant soit sur le plan du contenu (afférence topique) soit sur celui de l'expression (afférence connotative).

Sciemment limité au domaine lexicologique, l'examen mené ici a tenté d'ordonner les acceptions reçues par les concepts d'inhérence et d'afférence dans la sémantique interprétative. Au terme de l'analyse, on aimerait avoir montré que les propositions de Rastier, au prix d'un nécessaire effort de clarification théorique, témoignent d'une forte cohérence dans leur reprise des distinctions coseriennes : on retiendra tout particulièrement l'affinité entre les deux ordres de phénomènes vers lesquels pointent ce que nous avons appelé *afférence₁* et *afférence₂* et l'interprétation que l'on peut faire en sémantique du « non-nécessairement distinctif » et du « traditionnellement fixé » caractéristiques de la norme chez Coseriu.

Pour des raisons évidentes, l'essentiel de la discussion s'est situé sur le plan architectural, et dans une perspective abstraite. Cette limitation nous a permis d'établir un premier repérage des concepts théoriques qu'il nous faut maintenant prolonger dans deux directions : tout d'abord en introduisant des considérations structurales, c'est-à-dire en nous situant « à l'intérieur » du taxème ; ensuite en se dirigeant vers le niveau de la *parole*, c'est-à-dire en envisageant la *concrétisation* de ces classes abstraites. Ces deux orientations font l'objet de la partie suivante.

⁸⁰ ce que ferait davantage «voilure» que «voile». On rejoint ici les réflexions traditionnelles sur la connotation.

2. PRINCIPES D'UNE SEMANTIQUE DE L'ACTIVITE DE PARLER

Elaborée progressivement par Coseriu dans une série d'articles publiés entre 1960 et 1980⁸¹, la *lexématique* a pour objet la description structurale du système lexical des langues. Par contraste avec les sémantiques structurales qui lui étaient contemporaines, elle se caractérise par le fait que :

(i) n'étant pas exclusivement sémasiologique, elle ne s'identifie ni à une « lexicologie structurale », ni à la sémantique structurale interprétative de Katz et Fodor, ni à la sémantique structurale de Greimas ;

(ii) n'étant pas exclusivement onomasiologique, elle ne s'identifie pas non plus à la théorie des *champs conceptuels* telle qu'elle a été promue par Trier et Weisgerber, bien qu'elle partage des affinités avec elle⁸². Les mêmes raisons la distinguent des propositions d'analyse sémique de Pottier.

Si la lexématique s'écarte de la voie onomasiologique parce que celle-ci étudie les relations entre structures linguistiques et réalité extralinguistique, c'est la nécessité de mener une analyse *intrasystémique* qui motive sa distance avec le point de vue sémasiologique : pour Coseriu, hormis dans les cas d'homophonie, les rapports entre un signifiant et les signifiés qu'il exprime sont « des rapports interlinguistiques, concernant aussi des langues historiques différentes ou bien des langues fonctionnelles différentes à l'intérieur de la même langue historique »⁸³.

⁸¹ Mentionnons les plus connus : « Pour une sémantique diachronique structurale » (1964), « Structure lexicale et enseignement du vocabulaire » (1966), « Solidarités lexicales », (1967), « Les structures lexématiques » (1968), « L'étude fonctionnelle du vocabulaire, précis de lexématique » (1976), « Vers une typologie des champs lexicaux » (1976). Ces textes sont désormais accessibles en français dans le recueil *L'homme et son langage* (2001), auquel nous renvoyons systématiquement.

⁸² Notamment techniques : en particulier, la typologie des champs de Weisgerber (« à une couche », « à plusieurs couches » et « linéaire », « plan », et « stéréométrique ») a inspiré la typologie des champs lexicaux proposée par Coseriu. Ce que Coseriu remet en cause, c'est la pertinence méthodologique de l'image de la *mosaïque* ou du *réseau* jeté sur le monde par la langue, sans pour autant lui dénier toute pertinence réelle. Par exemple, dans l'essai de 1952, s'interrogeant sur ce que pourrait être le système lexical, il note : « Creemos que, por lo que concierne al léxico, corresponden al sistema la particular clasificación conceptual del mundo que toda lengua representa (*función representativa*) y la manera peculiar con que esa clasificación se realiza formalmente en cada idioma (...) », p. 85.

⁸³ 2001, p. 316. Pour éviter d'entretenir des clichés fâcheux sur « le structuralisme », précisons que cette exclusion théorique n'est pas un anathème : « Evidemment, tout ce qu'on vient de séparer de la lexématique concerne aussi le fonctionnement du langage et doit être étudié. Il ne s'agit pour nous que de distinguer ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à la *structure sémantique* en tant que *structure du signifié*. Tout problème est dans un sens « sémantique », s'il a trait à la signification. Mais tout problème « sémantique » n'est pas *lexématique*, s'il ne concerne pas les rapports structuraux paradigmatiques et syntagmatiques des signifiés lexicaux dans un seul et même système linguistique. (2001, pp. 319-320).

Centrée sur le niveau du système, la lexématique identifie des structures *paradigmatiques* (*champ lexical* et *classe lexicale*) et des structures *syntagmatiques* (ou *solidarités* : *affinité*, *sélection* et *implication*). Nous nous limitons à la présentation des structures paradigmatiques.

Le *champ lexical* est défini comme :

« Une structure paradigmatique constituée par des unités lexicales se partageant une zone de signification commune et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres. (...) Il s'agit toujours des unités lexicales entre lesquelles on a le choix à un point donné de la chaîne parlée. Ainsi, par exemple, si on a le contexte : *j'ai été à Mayence pendant deux...*, le choix à opérer est limité au paradigme : *seconde, minute, heure, jour, semaine, mois, an*, etc. (...) En présentant les choses d'une autre façon, on peut dire aussi qu'un champ lexical est constitué par le terme présent à un point de la chaîne parlée et les termes que sa présence exclut. Par exemple, la présence de *rouge* dans l'expression *ceci est rouge* exclut *blanc, vert, jaune* etc. (termes appartenant au même champ), mais non pas des termes tels que *grand, petit, long, court*, etc.»⁸⁴

La *classe lexicale* est définie comme :

« Une classe de lexèmes déterminés par un *classème*, celui-ci étant un trait distinctif fonctionnant dans toute une catégorie verbale (ou, du moins, dans toute une classe déjà déterminée par un autre classème) d'une façon en principe indépendante des champs lexicaux. Les classes se révèlent dans les combinaisons grammaticales ou lexicales des lexèmes : appartiennent à la même classe les lexèmes qui permettent les mêmes combinaisons lexicales ou grammaticales, ou lexicales et grammaticales en même temps. (...) Pour les substantifs, on peut, par exemple, établir des classes telles que « être vivant », « choses » et, à l'intérieur de la classe « être vivants », par exemple, des classes telles que « êtres humains », « êtres non-humains » etc. Pour les adjectifs, on a des classes telles que « positif », « négatif », qui justifient des combinaisons copulatives du type « bello e buono » (« grande e grosso », « piccolo e brutto », etc. : adjectifs appartenant chaque fois à la même classe), ou bien des combinaisons adversatives du type « povero ma onesto » (adjectifs appartenant à des classes différentes). Pour les verbes, par exemple, (...) sur la base d'un classème de direction par rapport à l'agent de l'action, on peut établir la classe des verbes « adlatifs » (*acheter, recevoir, prendre, saisir* etc.) et celle des verbes « ablatifs » (*vendre, donner, laisser, lâcher* etc.). »⁸⁵

⁸⁴ Coseriu, 2001, p. 321.

⁸⁵ Coseriu, 2001, p. 325.

Nous reviendrons sur les classes lexicales à l'occasion de leur confrontation avec les *dimensions* dans la sémantique interprétative et envisageons maintenant la typologie des champs lexicaux.

2.1. Typologie des champs lexicaux.

La typologie des champs repose sur la combinaison des trois critères suivants : (i) types formels d'opposition structurant une dimension, (ii) nombre de dimensions manifestées dans le champ, (iii) façon dont les dimensions se combinent dans le champ. Cette présentation suit de très près Coseriu 2001 (pp. 385-410).

Voici un schéma présentant l'ensemble des possibles, que nous allons commenter et exemplifier :

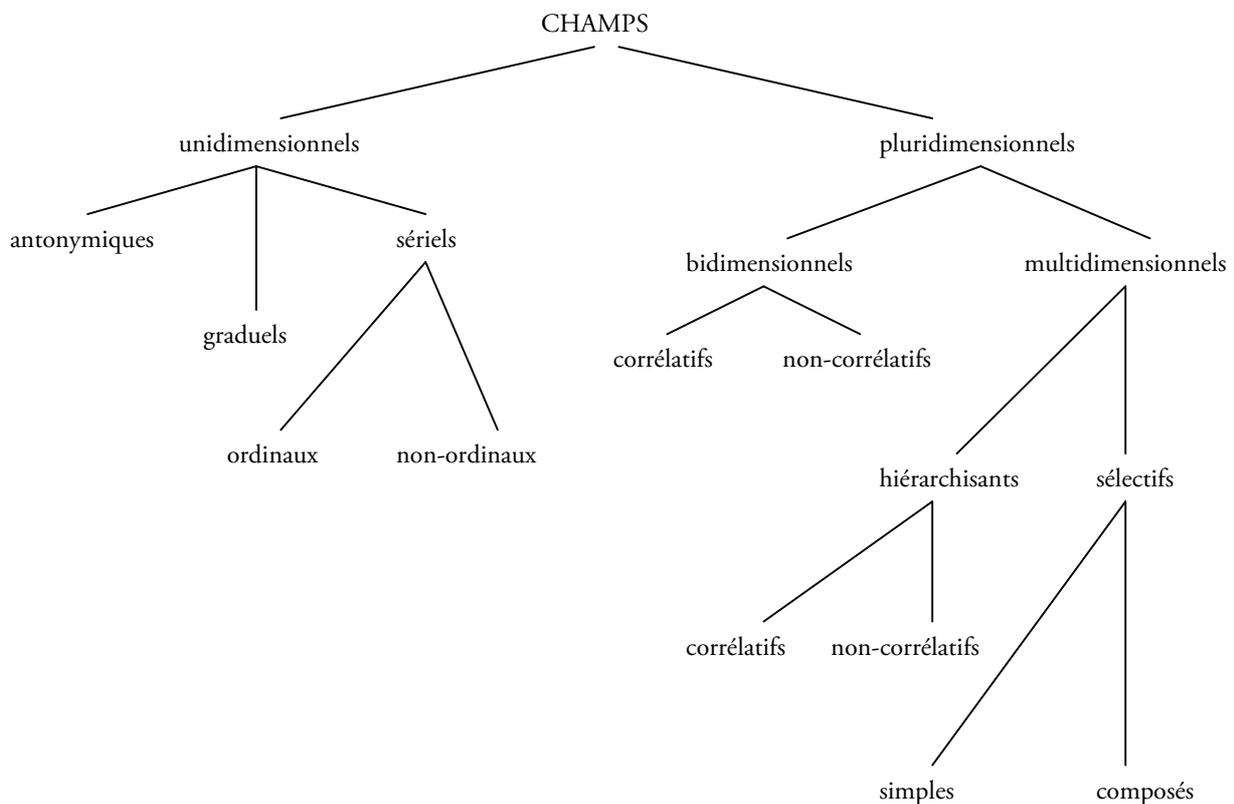


Figure XIII : typologie des champs lexicaux

Remarque : le terme « dimension » employé ici renvoie à la propriété sémantique visée par une opposition lexicale (et non comme dans la sémantique interprétative à un type de classe de définition) : le champ lexical {‘froid’, ‘tiède’, ‘chaud’} s’établit par exemple sur la dimension /degré de température/.

La première distinction identifie des champs *unidimensionnels* (ou *monodimensionnels*) et *pluridimensionnels*.

2.1.1. Champs unidimensionnels

Les champs *unidimensionnels* s'établissent sur une dimension unique et ce sont alors les types formels d'opposition bifurquant la dimension qui permettent de les différencier. On peut distinguer des champs *antonymiques*, *graduels* et *sériels* :

a. Les *champs antonymiques* sont constitués d'une opposition polaire (ou antonymique) de base, par exemple : {'grand', 'petit'}, {'vie', 'mort'}, {'haut', 'bas'}, etc.

b. Les *champs graduels* sont constitués d'oppositions graduelles qui correspondent à des degrés variables de la substance sémantique correspondant à la dimension⁸⁶. Le champ des /degrés de température/ {'glacial', 'froid', 'frais', 'tiède', 'chaud', 'brûlant'} en est l'exemple classique. Notons qu'une dimension peut tout à la fois faire l'objet d'oppositions graduelles *et* antonymiques.

c. Les *champs sériels* sont organisés par des oppositions multilatérales *équipollentes* : on peut les définir négativement par l'absence d'opposition polaire ou graduelle : tous les termes du champ se situent au même niveau que les autres et s'opposent aux autres de la même façon. On peut donner comme exemple le champ des /jours de la semaine/ ou celui des /noms d'oiseaux/ en français⁸⁷. Ils se situent à la limite de l'analyse fonctionnelle et ne peuvent être dits *structurés*⁸⁸.

2.1.2. Champs pluridimensionnels

Il faut distinguer les champs *bidimensionnels* et *multidimensionnels* (à plus de deux dimensions).

2.1.2.1. Champs bidimensionnels

Les champs bidimensionnels peuvent être *corrélatifs* ou *non-corrélatifs* : dans le premier cas, les deux dimensions se croisent à l'image des corrélations phonologiques (p.

⁸⁶ Nous verrons *infra* qu'un champ graduel peut être considéré comme résultant de l'application de la dimension de l'intensité/ sur une dimension quelconque.

⁸⁷ Alors qu'en espagnol le champ des noms d'oiseaux peut être considéré comme bidimensionnel puisqu'il distingue 'ave' et 'pájaro' en fonction de l'opposition /grand/-/petit/.

⁸⁸ Nous ne détaillons pas la distinction entre *champs sériels ordinaux* (les /jours de la semaine/) et *non-ordinaux* (les /oiseaux/).

ex. p/t/k // b/d/g en français) ; dans les seconds, les dimensions restent parallèles (oppositions du type *voyelles/consonnes*).

a. Les *champs corrélatifs* associent généralement une opposition polaire ou antonymique (symbolisée par /) avec une opposition privative (symbolisée par //), comme dans les exemples suivants (les termes marqués sont à droite de la double barre) : *fr.* 'facile'/'difficile' // 'léger'/'lourd' (avec le trait /à porter/) ; *lat.* 'albus'/'ater'// 'candidus'/'niger' (avec le trait /luminosité/) ; pour le champ de l' /âge/, le faisceau à six termes du latin a donné des faisceaux à trois (espagnol ou italien) ou quatre (français) termes :

lat. 'vetus'/'novus'// 'vetulus'/'novellus'// 'senex'/'iuvenis'

esp. 'viejo'/'nuevo'// 'joven'

ital. 'vecchio'/'nuovo'// 'giovane'

fr. 'ancien'/'nouveau'// 'vieux'/'jeune'

b. Les champs *non-corrélatifs* sont constitués de deux sections (i.e *dimensions*) en relation d'opposition antonymique ou privative, mais au sein de chacune de ces sections les oppositions restent étrangères, soit qu'elles ne sont pas du même type formel, soit qu'elles sont équipollentes dans les deux cas. Par exemple, dans le champ des /couleurs/ en français, l'opposition principale distingue les deux sections /chromatisme/ {'bleu', 'rouge', 'jaune', etc.}) et /achromatisme/ {'blanc', 'gris', 'noir'}, la première étant équipollente et la seconde graduelle polaire ; le champ lexical des /oiseaux/ en espagnol distingue deux sections en opposition antonymique 'ave' et 'pájaro', chacune recevant ensuite des oppositions équipollentes.

2.1.2.2. Champs multidimensionnels

Les champs multidimensionnels peuvent être *hiérarchisants* ou *sélectifs*.

a. Dans les champs *hiérarchisants*, les dimensions s'appliquent successivement et toute dimension du niveau $n+1$ est indifférente (neutralisée) au niveau n supérieur, ce qui permet de les représenter de façon arborescente. Comme les champs bidimensionnels, les champs multidimensionnels hiérarchisants peuvent être corrélatifs ou non. Voici un exemple de champ tridimensionnel hiérarchisant corrélatif en français :

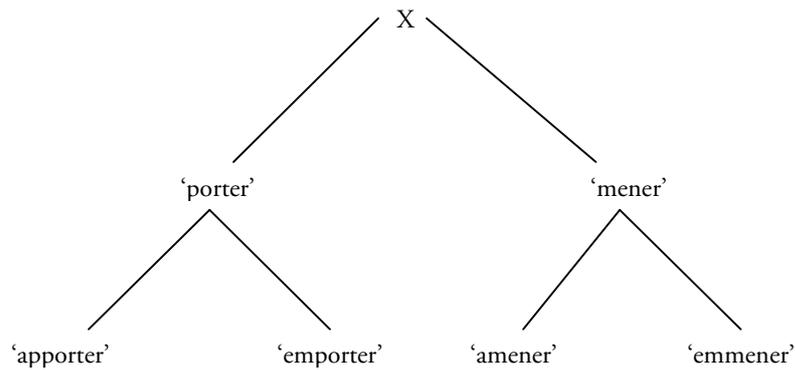


Figure XIV : exemple de champ hiérarchisant

Dans ce cas, l'archiséme superordonné ne reçoit pas de lexicalisation ; la première distinction oppose les sections /animé/ vs /inanimé/ ; sur chacune de ces dimensions, on trouve ensuite l'opposition /ablatif/ vs /adlatif/ qui reste indifférente au niveau supérieur (en ce sens, tout champ bidimensionnel est un champ hiérarchisant).

b. Dans les champs *sélectifs* au contraire, il n'y a pas de hiérarchie d'application des oppositions et toutes s'appliquent simultanément. Le champ des /sièges/ décrit par Pottier est typiquement un champ sélectif⁸⁹.

Remarque : nous n'introduisons que les éléments typologiques qui nous seront utiles dans la suite de l'étude. Précisons que Coseriu détaille cependant davantage en introduisant le type « ontique » des oppositions⁹⁰ et les types de rapports entre le contenu et l'expression des lexèmes.

2.2. De la lexématique à la sémantique interprétative : typologie comparée des classes de définition

Bien que la typologie des classes de définition proposée par Rastier s'inscrive dans le prolongement des recherches de Coseriu et Pottier, elle les précise et les déplace dans une mesure qui reste à décrire.

Dans le cadre théorique de la sémantique interprétative, les trois classes de définition sont la *dimension*, le *domaine*, et le *taxème* dont nous rappelons les caractéristiques principales :

⁸⁹ Nous ne détaillons pas la distinction entre champs sélectifs *simples* et *composés*. Cf. Coseriu, 2001, p. 404.

⁹⁰ Il distingue des oppositions « relationnelles », par exemple dans le champ des /relations de parenté/, et des oppositions « substantives », par exemple dans le champ des /couleurs/ ou des /degrés de température/.

« *dimension* : classe de sémèmes de généralité supérieure, indépendante des domaines. Les dimensions sont groupées en petite catégories fermées (ex. //animé// vs //inanimé//).

domaine : groupe de taxèmes lié à une pratique sociale. Il est commun aux divers genres propres au discours qui correspond à cette pratique. Dans un domaine déterminé, il n'existe généralement pas de polysémie.

taxème : classe de sémèmes minimale en langue ; ex. la classe des couverts « couteau », « cuiller », « fourchette ». ⁹¹

On relève d'emblée les affinités respectives de la *dimension* et du *taxème* avec la *classe* et le *champ lexical* et l'introduction des *domaines* dont on ne trouve pas d'équivalent chez Coseriu. Détaillons ces points.

2.2.1. Classes et dimensions

Quatre aspects, liés, permettent de rapprocher classes et dimensions : (i) l'indépendance par rapport aux champs lexicaux (resp. taxèmes), (ii) leur grande généralité, (iii) l'organisation régulière en catégories binaires (plus rarement ternaires), et (iv) leur grammaticalisation fréquente (mais non nécessaire : en français, la catégorie du /genre/ peut être considérée comme une dimension grammaticalisée, celle du /sexe/ comme une dimension non-grammaticalisée.).

Nous conviendrons donc ici d'une simple différence terminologique, l'utilisation de « classe » comme archilexème permettant à Rastier de souligner que taxèmes et domaines sont également des classes de définition.

2.2.2. Champ lexical et taxème (généralités)

Le rapprochement s'autorise immédiatement d'une incise de Rastier « On peut lui [au taxème—RM] appliquer cette définition de Coseriu “structure paradigmatique constituée par des unités lexicales (‘lexèmes’) se partageant une zone commune de signification et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres” »⁹² qui est une définition du champ lexical chez Coseriu. Dans les deux cas, le critère de *substitution* est constituant pour les classes. Une distinction essentielle apparaît cependant avec la caractérisation du taxème comme classe « minimale ». Explicitons ce point avec deux exemples empruntés à chacun des auteurs.

⁹¹ Rastier, 2001, pp. 297-303.

⁹² Rastier, 1987, p. 49.

Pour illustrer la valeur fonctionnelle du champ lexical, Coseriu propose cet exemple : « si on a le contexte : *j'ai été à Mayence pendant deux ...*, le choix à opérer est limité au paradigme : *seconde, minute, heure, jour, semaine, mois, an, etc.* »⁹³.

Rastier remarque par ailleurs que les sémèmes 'métro', 'autobus', 'train', 'autocar' peuvent faire l'objet de deux descriptions concurrentes : en effet, soit on rapproche 'métro' et 'train' dans le taxème //transports collectifs par voie ferrée// et 'autobus' et 'autocar' dans le taxème //transports collectifs par voie routière//, auquel cas la dimension (au sens coserien) articulée en /inter-urbain/ vs /intra-urbain/ viendra opposer chacun des sémèmes au sein des taxèmes. Soit on procède à l'inverse, description préconisée par Rastier car cette structuration : « correspond aux situations pragmatiques les plus courantes : on choisit un moyen de transport en fonction de sa destination, et non parce qu'il est ferré ou routier. Aussi les énoncés que l'on aura à décrire seront du type "tu prends le métro ou le bus ?" ou "Je préfère y aller en train qu'en car" (...) »⁹⁴.

En imaginant la manière dont un lexématicien et un praticien de la sémantique interprétative auraient décrit ces exemples, on peut raisonnablement penser que :

(i) le lexématicien aurait vu dans les quatre sémèmes des transports collectifs un exemple éclairant de champ pluridimensionnel hiérarchisant corrélatif, le considérant comme une section du champ plus vaste des /transports/⁹⁵.

(ii) une description de type *sémantique interprétative* aurait distingué pour Mayence trois situations : approximativement, celle du *voyageur en transit*, du *vacancier* et du *résident* et aurait alors identifié trois taxèmes probables, le premier de la minute à la journée, le second de la semaine au mois, et le troisième de l'année à la décennie.

On l'a compris, si le fondement substitutif est directeur pour l'établissement des champs lexicaux et des taxèmes, c'est l'*étendue* de la classe d'unités sur laquelle le choix peut porter qui distingue les deux perspectives : il y a dans la sémantique interprétative un principe « écologique » de limitation du taxème inexistant dans la lexématique⁹⁶.

On trouve pour ainsi dire un état inchoatif de cette différence dans l'ouvrage de Pottier introduisant le concept de taxème⁹⁷ : celui-ci y est défini comme « la classe paradigmatique » représentant une taxinomie sémantique » (p. 332) et la taxinomie

⁹³ Coseriu, 2001, p. 321.

⁹⁴ *Op. Cit.* p. 51.

⁹⁵ Remarquons cependant que même dans cette description les remarques de Rastier sont à prendre en compte pour décider la hiérarchie des dimensions.

⁹⁶ Comme en témoigne par ailleurs cette autre caractérisation du taxème « Par leur contenu, ils [les taxèmes-RM] reflètent les situations de choix propres aux pratiques concrètes (en comprenant aussi par là les pratiques théoriques), et relèvent ainsi de conditions culturelles qui diffèrent avec les langues. » (Rastier, 1994, p. 62).

⁹⁷ Pottier, 1974.

comme « l'établissement de classes d'éléments présentant des caractéristiques communes » (*ibid.*). Mais très rapidement est introduit le « taxème d'expérience » qui est « constitué d'une série de signes dont les sémèmes ont un certain nombre de sèmes en commun, *dans une situation socioculturelle donnée* » (*Op. Cit.* p. 97, nous soulignons) avec des exemples comme {'civil', 'religieux'} (pour le mariage), {'plate', 'gazeuse'} (pour l'eau), etc⁹⁸. Si bien que l'on pourrait proposer les équivalences terminologiques suivantes :

Coseriu	Pottier	Rastier
<i>champ lexical</i>	<i>taxème</i>	<i>taxème</i>
	<i>taxème d'expérience</i>	

Comme les *domaines* héritent par définition leur caractère praxéologique, on conçoit alors un lien direct entre la minimalité du taxème et leur introduction dans l'inventaire des classes. Précisons.

2.2.3. Introduction des domaines

Nous avons souligné que les domaines dans la sémantique interprétative pouvaient être considérés comme un analogue des variations diastratique et diaphasique ; et leur absence dans l'inventaire des structures paradigmatiques primaires de la lexématique s'explique si l'on rappelle que pour Coseriu l'analyse des structures lexématiques se situe au niveau du *système* et doit être menée indépendamment pour chacun des systèmes identifiés. L'introduction des domaines comme classes de définition réalise alors le tour de force d'internaliser une détermination *externe* dans le montage théorique structural⁹⁹.

Le rapport entre *domaine* et *diaphasie* / *diastratie* peut maintenant être précisé si l'on convient de ne pas restreindre la diaphasie à la seule variation des « registres » ou des « niveaux de langue » mais de l'étendre à toute variation situationnelle des pratiques linguistiques. Rappelons que la « pratique sociale » à laquelle est censé correspondre un domaine renvoie à un *discours* entendu comme « ensemble d'usages linguistiques codifiés

⁹⁸ Assez curieusement pourtant, Pottier illustre également le taxème d'expérience par la classe composée des sémèmes : 'voiture', 'taxi', 'autobus', 'autocar', 'métro', 'train', 'avion', 'moto', 'bicyclette'. On voit pourtant mal quelle situation offrirait de choisir entre l'avion et la bicyclette.

⁹⁹ Alors que le principe différentiel intervient dans les *dimensions* et les *taxèmes* (certes de manière différente puisqu'il est davantage structural dans les premières et systémique dans les seconds), il reste absent des domaines, comme en témoigne le principe simplement ensembliste du « groupe de taxèmes » de la définition.

attaché à un type de pratique sociale. Ex : discours juridique, religieux, médical. »¹⁰⁰ et que tout discours se spécifie en *genres* (p. ex. au sein du discours juridique on pourra identifier la plaidoierie, le réquisitoire, la sentence ; au sein du discours universitaire, la conférence, le séminaire, l'article, etc.). On considérera dans ce cadre que la variation diastratique est relative à des discours et que pour la variation diaphasique il convient de distinguer des phases *intradiscursives* (genres), des phases *infradiscursives*, et des phases *transdiscursives* : si tout genre peut apparaître comme une phase d'un discours, toute phase linguistique n'est pas nécessairement un genre, soit parce qu'elle ne fait pas l'objet d'une intégration suffisamment normée (phase *infradiscursive*), soit au contraire parce qu'elle est suffisamment intégrée pour revêtir une valeur dimensionnelle (phase *transdiscursive* ; p. ex. le cas de l'acception restreinte de la diaphasie comme variété de registre ou de « niveau de langue»). Soit :

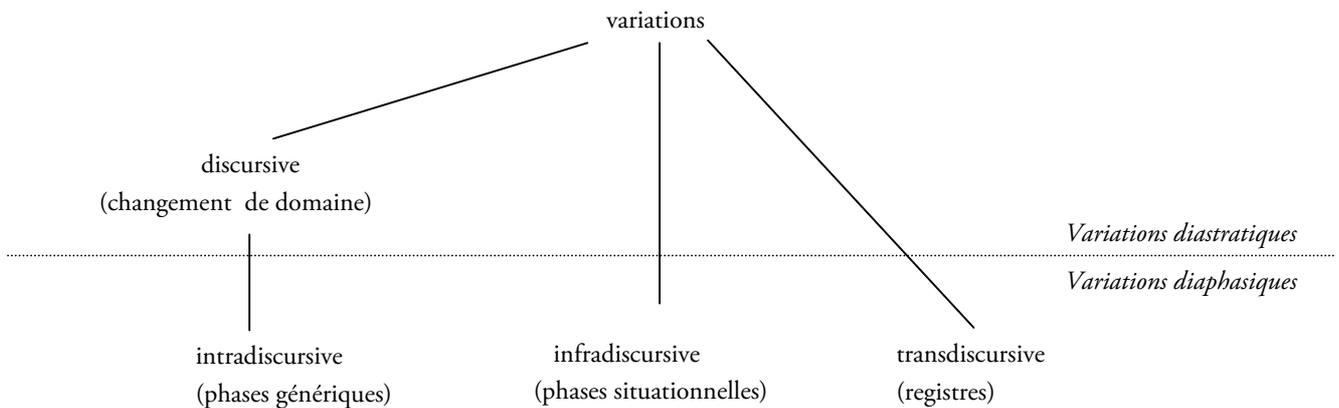


Figure XV : typologie des variations

Chacune de ces variations donne accès à différents types de taxèmes :

(i) *variation discursive* : pour une unité linguistique, les variations de domaines établissent les taxèmes au sein desquels se définissent leurs signifiés (p. ex. 'plateau₁' et 'plateau₂' dans les domaines //géographique// et //alimentaire//). Le recollement des sémèmes de chaque domaine correspond au *champ sémasiologique* d'une unité lexicale.

(ii) *variation intradiscursive (phases génériques)* : les variations de phases intradiscursives distinguent des taxèmes au sein d'un même domaine (p. ex. dans le discours littéraire, 'amour' s'oppose à 'haine' dans la poésie lyrique, mais à 'mariage' ou 'argent' dans le roman français du dix-neuvième siècle).

¹⁰⁰ Rastier, 2001, p. 298.

(iii) *variation infradiscursive (phases situationnelles)* : On pourrait appeler *taxèmes situationnels* les classes qui reflètent des choix (relativement) déliés des discours et des pratiques auxquels ils correspondent (p. ex. les différents taxèmes temporels pour le voyageur, le touriste et le résident *vis supra* ; voir également les déplacements de seuils d'acceptabilité sur les taxèmes (p. ex. 'tiède' est trop chaud pour une bière, généralement trop froid pour un bain)¹⁰¹.

(iv) *variation transdiscursive (registres)* : Il est généralement admis en sociolinguistique variationniste que ce type de variation (diaphasique au sens restreint) dérive de la variation diastratique par la valorisation de pratiques associées à des groupes sociaux¹⁰². On hésite à parler ici de taxème car l'intégration de ces variétés engage davantage à les considérer comme dimensionnelles. Les choix reflétés ({'tire', 'bagnole', 'voiture'} etc.) paraissent liés à la pratique métalinguistique du linguiste ou à des phases épilinguistiques du locuteur.

Retenons alors que l'introduction des domaines n'est qu'un des facteurs déterminants de la minimalité des taxèmes, celle-ci devant en définitive être rapportée à un principe général d'écologie perceptive dont les variétés théoriques évoquées sont des instanciations dans le domaine linguistique¹⁰³.

Ressaisissons de manière concentrée : *un taxème est ce qui d'un champ lexical va être pertinent dans une tâche productive ou interprétative donnée* ; et avançons dans la caractérisation de leur rapport en l'envisageant de manière *interne* (point de vue formel) et *externe* (point de vue architectural).

¹⁰¹ Dans une perspective praxéologique, on émet l'hypothèse que les taxèmes intradiscursifs et infradiscursifs s'opposent comme l'*action* à l'*activité* : « l'activité ne se transforme en action que dans une pratique sociale, et en actes (qui supposent assumptions et responsabilités éthiques) que par la sanction de cette pratique. Nos activités deviennent des actions dès lors que nous leur trouvons un but, et des actes dès lors que ce but est socialement sanctionné. » (Rastier, 2001c, p. 200).

¹⁰² Cf. par exemple N. Armstrong, 2004 : « Bell a allégué des données et arguments convaincants pour démontrer que le rapport entre les plans diastratique et diaphasique est hiérarchique ou dérivatif : « la variation diaphasique dérive de la variation diastratique et elle la reflète. » Ainsi, dans toute société complexe où il y a division du travail, certains groupes sociaux jouissent de plus de prestige apparent que d'autres ; (...) Les comportements (linguistiques et autres) de ces groupes sont de ce fait plus hautement prisés que ceux d'autres. La prochaine étape est que ces comportements prestigieux sont associés avec des situations formelles, de sorte que dans une situation formelle, une variété linguistique prestigieuse est de mise, et vice versa. »

¹⁰³ On en trouve confirmation dans cette caractérisation générale : « Par leur structuration différentielle, les taxèmes reflètent les conditions perceptives générales qui font de l'activité linguistique un processus de catégorisation et de discrétisation. » (Rastier, 1994, p. 62).

2.2.4. Caractérisation structurale de la relation champ lexical/taxème (généralités)

La troisième partie de ce chapitre détaille la caractérisation structurale de cette relation. On se borne donc ici à en présenter les principes.

Si les critères "discursifs" ou "situationnels" qui conditionnent l'étendue du taxème ne peuvent être dits linguistiques (ils sont pour ainsi dire fixés « de l'extérieur »), les principes formels qui administrent les deux classes restent identiques. Cela permet de formuler dès à présent les rapports que l'on observe régulièrement entre champ lexical et taxème en mobilisant les mêmes critères que pour la typologie des champs : liens entre dimensions et types formels d'opposition. De ce point de vue, on observe que :

(i) Contrairement aux champs lexicaux, les taxèmes sont généralement *unidimensionnels*. Ils pourront alors être considérés soit comme la *sélection* d'une dimension correspondant à une section d'un champ, soit comme la *fusion* (neutralisation) des oppositions dimensionnelles dans un champ.

(ii) Etant donnée cette dimension, la "géographie" de son articulation sémémique sera généralement plus simple dans un taxème que celle du champ lexical ou de la section de champ lui correspondant. Cette simplification procède par *sélection* d'une zone de la dimension (cf. le taxème temporel évoqué *supra*) et/ou par *fusion* (neutralisation d'opposition) de sémèmes (cf. le champ lexical des degrés de température et les différents taxèmes auxquels il peut donner lieu.)¹⁰⁴.

(iii) Enfin, tous les types formels d'opposition articulant la dimension d'un champ lexical sont susceptibles d'être transformés dans un taxème (cf. 3.1.1.).

2.2.5. Caractérisation architecturale de la relation champ lexical/taxème

Formuler les rapports entre champ lexical et taxème dans les termes du dispositif présenté au chapitre précédent ne pose pas de problème majeur : le lien établi entre niveau des normes et taxèmes d'une part et l'équivalence définitionnelle dans la lexématique entre système et champ lexical d'autre part autorisent la proportion simple¹⁰⁵ :

style / norme // champ lexical / taxème

¹⁰⁴ Les points (i) et (ii) peuvent être considérés comme les corrélats formels du principe perceptif d'activation d'une zone de pertinence.

¹⁰⁵ A titre de microanalyse illustrative, on reconnaît là un champ terminologique bidimensionnel corrélatif (termes marqués à droite).

La discussion précédente sur les différents types de taxèmes permet cependant une représentation graduelle de leur rapport en fonction du degré d'abstraction dont elles font l'objet¹⁰⁶ :

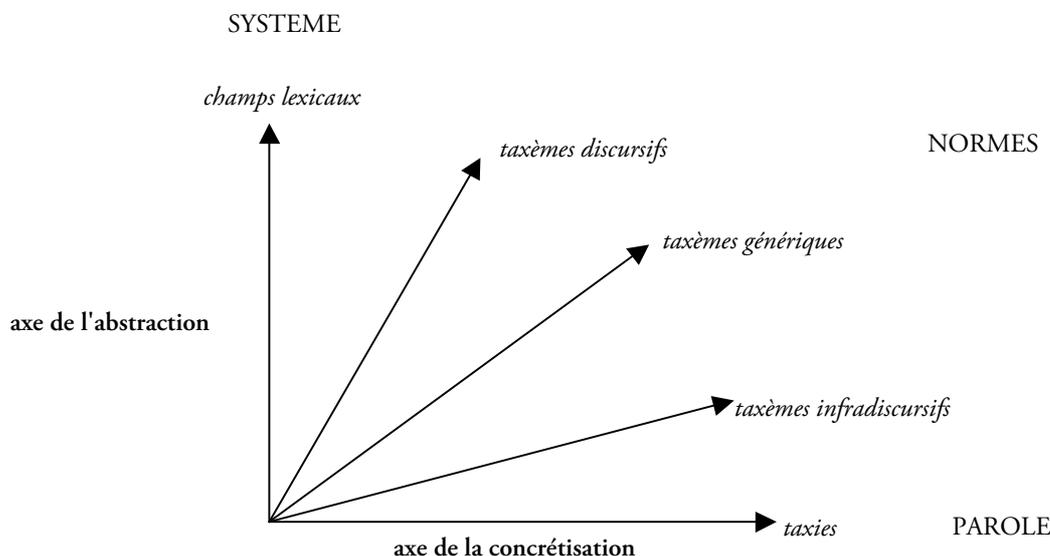


Figure XVI : typologie des taxèmes

NB : nous reviendrons *infra* sur le sens précis que nous donnons aux expressions "axe de l'abstraction" et "axe de la concrétisation" ainsi qu'au concept de *taxie*.

Il faut alors introduire un niveau d'abstraction intermédiaire (les champs lexicaux) entre ce que nous appelions « système relationnel » et niveau de la norme (taxèmes) dans le tableau architectural de la partie précédente, et corrélativement distinguer deux modes de la procédure abstractive dans l'analyse sémantique : la perspective sémasiologique abstrait des identités de dimension(s) sémantique(s) d'une diversité d'acceptions ou d'emplois quand l'approche onomasiologique abstrait une ou des dimensions communes à *des couples de différence*, sans identité nécessaire sur le plan du signifiant. Dans la perspective sémasiologique, c'est l'hypothèse d'une unité *linguistique*, gagée généralement sur l'invariance du signifiant, qui gouverne la recherche d'une invariance sémantique ; dans la perspective onomasiologique, c'est l'hypothèse d'une unité de *système* qui autorise, par exemple, la fusion de {'banquette', 'tabouret'} et {'strapontin', 'fauteuil'} sur la dimension /siège/. Ces rappels permettent d'identifier une ambiguïté de l'approche

¹⁰⁶ Le schéma s'inspire d'une représentation de Rastier 2004b et lui est affine pour l'essentiel, à cette différence près que nous n'homologuons pas l'axe vertical à la dimension paradigmatique et l'horizontal à la dimension syntagmatique. Pour nous au contraire, les classes paradigmatiques sont présentes dans la parole et, conversément, la syntagmatique au niveau du système (cf. par exemple les règles morphophonologiques et syntaxiques, les solidarités lexicales).

lexématique : on en trouve un exemple quand Coseriu écrit : « un lexème peut fonctionner dans plusieurs champs à la fois même sans qu'il y ait de différence de niveaux entre ces champs. Ainsi, fr. *frais*, it. *fresco* fonctionnent, d'un côté, dans le champ des adjectifs tels que *neuf, nouveau, vieux* etc. et, de l'autre, dans le champ des adjectifs se rapportant à la température (*froid, chaud, etc.*) »¹⁰⁷. Il nous semble pourtant que dans ce cas l'approche devrait se limiter à reconnaître deux classes et deux sémèmes, le constat de l'identité du signifiant — qui se trouve être le signifiant d'un signe de la métalangue (i.e les signes qui *indexent* les sémèmes) et non de l'objet¹⁰⁸ — et de l'éventuelle existence d'*un* lexème ne pouvant se faire qu'en passant le relais à l'étape abstractive suivante, en quoi consiste précisément la recherche sémasiologique¹⁰⁹.

Posons maintenant la question d'une façon délibérément abrupte : dès lors que l'effort théorique vise à contribuer au développement d'une théorie de l'activité sémantique située, et si l'on considère l'introduction du concept de taxème comme l'un des moyens de cet effort, reste-t-il alors une place pour celui de champ lexical, ou bien doit-il à l'inverse être simplement inversé à l'inventaire des concepts descriptifs d'une description "en langue", c'est-à-dire abstraite des pratiques ?

Afin d'éviter une réponse aussi sommaire que cette alternative (dans laquelle on reconnaît une guise du dualisme langue/parole), nous allons devoir compléter la présentation faite dans la partie précédente du dispositif coserien en rappelant brièvement les raisons qui ont motivé l'introduction d'un dispositif tripartite (système/norme/parole) dans une discussion qui avait pris pour objet l'opposition saussurienne langue/parole, et, surtout, en restituant ce dispositif dans le cadre théorique englobant d'une *énergétique* de l'activité linguistique inspirée d'Humboldt.

¹⁰⁷ 2001, p. 324.

¹⁰⁸ La formulation la plus rigoureuse du problème des "dénivelés" dénominatifs et la nécessité de distinguer les niveaux méthodologiques où s'appliquent les concepts nous semble avoir été produite en sémantique par K. Heger (cf. Heger, 1965).

¹⁰⁹ Par analogie avec la phénoménologie husserlienne, on pourrait appeler *réduction onomasiologique* l'ascèse qui consiste à se rendre momentanément inaccessible l'"évidence" d'une identité de signifiant afin de dégager les configurations de champs. A l'inverse, la *variation sémasiologique* serait la recherche d'une identité sémantique (noyau sémique, motif, forme schématique, signifié de puissance, etc.) abstraite de la traversée imaginaire des différentes structures de champ.

2.3. Présentation de l'énergétique Coserienne

2.3.1. Retour sur l'opposition langue/parole

C'est une chose aujourd'hui connue que le concept saussurien de *langue* n'est pas univoque : à tout le moins l'opposition langue/parole reçoit-elle dans le CLG trois qualifications selon les axes *psychique/psycho-physique*, *social/individuel*, *formel/substantiel*. Grosso modo¹¹⁰ :

	<i>langue</i>	<i>parole</i>
1.	psychique (virtuel)	psychophysique (actuel)
2.	social	individuel
3.	formel (abstrait)	substantiel (concret)

Tableau VI : qualifications de l'opposition langue/parole

L'une des difficultés du *Cours* consiste dans l'homologation (Coseriu parle de conceptions "entremêlées") de ces trois axes caractérisants qui relèvent pourtant de perspectives distinctes : bien plus que s'homologuer, ils se croisent au contraire en réseau, ce qui amène Coseriu, dans le prolongement de Bülher qui introduisait la distinction *énérgéia/érgon* humboldtienne, à proposer cette combinatoire¹¹¹ :

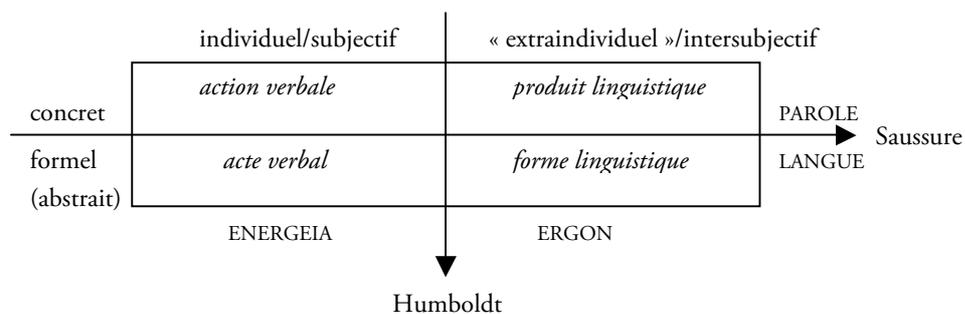


Tableau VII: Langue/parole et énérgéia/érgon

où l' *action verbale* est « l'action même de parler, considérée en soi et dans le moment de sa production », l' *acte verbal* « l'attribution d'une signification à une « production

¹¹⁰ Nous renvoyons, sur ces points qui mériteraient de bien plus amples développements, à Coseriu, 1952, pp. 43-62.

¹¹¹ Coseriu, 1952, p. 50.

linguistique», le *produit linguistique* « le résultat de l'action verbale envisagée comme production dans sa relation avec la situation du locuteur », et la *forme linguistique* « le produit linguistique considéré abstraitement, comme espèce ou « classe de classes », autrement dit dans sa valeur fonctionnelle, indépendamment des circonstances concrètes de production ». ¹¹² Parmi ces objets théoriques possibles, l'identification non problématisée des axes *concret/abstrait* et *individuel/social* aura amené Saussure, à tout le moins la vulgate, à n'en retenir que deux :

PAROLE	
<i>action verbale</i>	
	<i>forme linguistique</i>
LANGUE	

Tableau VIII : langue/parole chez Saussure

en négligeant donc que des produits linguistiques *concrets* pouvaient cependant être décrits dans leur dimension sociale (au moins pluri-individuelle), tout comme des actes *individuels* pouvaient être décrits dans leur dimension *formelle* ou *abstraite*. La tripartition *système/norme/parole* permet alors d'éclairer la dichotomie *langue/parole* en fonction des critères mobilisés :

- « 1) Si l'opposition s'établit entre *système* et *réalisation* la *langue* correspond uniquement au *système*, et la *parole* à tous les autres concepts incluant les divers degrés d'abstraction (normes sociales et individuelles) et le plan concret du « parler ».
- 2) Si l'opposition s'établit entre *concret* et *abstrait*, la parole coïncide avec le « parler », et la *langue* correspond à tous les autres concepts incluant les divers degrés d'abstraction (normes et système), qui, cependant, se manifestent *concrètement* dans le « parler ».
- 3) Si l'opposition s'établit entre *social* et *individuel*, la langue comprend le *système* et la *norme*, et la *parole* inclut la *norme individuelle* et le « parler » concret, qui contiennent cependant les deux autres niveaux. » ¹¹³

¹¹² « la *acción verbal* (*Sperchhandlung*), que es la acción misma de hablar, considerada en sí y en su momento de producción ; el *acto verbal* (*Sperchakt*), que es la atribución de una significación a un medio lingüístico ; el *producto lingüístico* (*Sprachwerk*), resultado de la acción verbal considerado fuera de su producción y de su relación con las vivencias del individuo productor ; la *forma lingüística*, el mismo producto considerado abstractamente, como *species* o « clase de clases », es decir, en su valor funcional, separado de las circunstancias de la situación verbal concreta » Coseriu, *op. cit.* p. 48. Nous traduisons.

¹¹³ « 1) si la oposición se establece entre *sistema* y *realización*, la lengua comprende sólo el *sistema*, y el *habla* todos los demás conceptos, abarcando varios grados de abstracción (*normas* sociales e individuales) y el plano concreto del *hablar*. 2) Si la oposición se establece entre *concreto* y *abstracto*, el *habla* coincide con el *hablar*, y la *lengua* comprende todos los demás conceptos principales, abarcando varios grados de abstracción (*normas* y *sistema*), que sin embargo, se manifiestan concretamente en el *hablar*. 3) Si la oposición se establece entre *social* e *individual*, la *lengua* comprende

Sous forme tabulaire :

<i>critères</i>	<i>système</i>	<i>normes sociales</i>	<i>normes individuelles</i>	<i>parler concret</i>
<i>système/réalisation</i>	langue	parole	parole	parole
<i>abstrait/concret</i>	langue	langue	langue	parole
<i>social/individuel</i>	langue	langue	parole	parole

Tableau IX : équivalences langue/parole et système/norme/parler

Remarque : nous avons jusqu'à présent utilisé la traduction d'usage en français pour *systema/norma/habla* : *système/norme/parole*. Lorsqu'il s'agit cependant de la mettre en regard du couple saussurien *langue/parole* se pose le problème de la non-équivalence du terme *parole* ; Coseriu procède en distinguant *el hablar*, qui correspond à *parole* dans *système/norme/parole*, et *el habla* qui correspond à *parole* dans *langue/parole*¹¹⁴. Ce que nous appelons ici *parler* ou *parler concret* traduit *hablar* et équivaut à ce que nous appelions *parole* dans la présentation du dispositif *système/norme/parole* de la partie précédente. Nous emploierons désormais ce terme pour traduire *el hablar*.

Mais ces précisions éclairantes de Coseriu ne prennent toute leur portée que mises en relation avec la conception *énergétique* du langage qui les sous-tend.

2.3.2. Une linguistique de l'activité de parler

En reprenant la proposition humboldtienne que le langage en soi-même n'est pas un produit (érgon) mais une activité (enérgeia), Coseriu assume explicitement la position selon laquelle « le langage n'existe *concrètement* que comme *activité*, comme *activité de parler* (...) et ce n'est que parce que le langage se manifeste comme une activité qu'on peut l'étudier aussi en tant que "produit" »¹¹⁵. Ce choix implique immédiatement une conception moniste du langage, car « étudier la langue, c'est étudier une *dimension* de l'activité de parler, dimension qui n'est ni abstraite ni extérieure à cette activité. »¹¹⁶ ; bien au contraire « la langue est contenue dans la parole et la distinction *langue-parole* — en dehors du fait qu'elle peut être interprétée de différentes façons — n'est pas « réelle », mais bien « formelle » et méthodologique. »¹¹⁷ ; ou encore :

el sistema y la norma, y el habla abarca la norma individual y el hablar concreto, conteniendo, sin embargo, los otros dos niveles. » Coseriu, op. cit. p. 101. Nous traduisons.

¹¹⁴ Distinction élaborée progressivement au cours de l'article, mais qui semble ne pas avoir rétroagi avec le titre qui conserve *habla*, et qui pourtant correspond au *hablar* de la fin de l'essai.

¹¹⁵ Coseriu, 2001, p. 34.

¹¹⁶ Coseri, 2001, p. 36. Nous soulignons.

¹¹⁷ Coseriu, 2001, p. 31.

« Le danger de considérer les langues (déduites de l'activité de parler et "objectivées" afin de les étudier comme des *produits* statiques et de perdre de vue le langage en tant que *production*. De là que le parler soit souvent conçu comme la réalisation occasionnelle des langues et pas, en même temps, comme production et élargissement du langage ; de là que le rapport entre langue-parole soit réduit à un simple rapport du type *code-message*. Or, l'activité de parler a sans doute lieu dans le cadre des règles des langues et en accord avec celles-ci. Mais cette activité est aussi et en même temps leur production ; ou bien, pour ramener tout cela à une formule plus simple : parler, c'est le langage en tant que production concrète. Si, par contre, on considère les langues comme des produits statiques, on ne comprend plus la dynamique du langage, ce qu'on appelle "le changement linguistique. »¹¹⁸

Cette position emporte des conséquences fondamentales sur les relations entre « linguistique de la langue » et « linguistique du parler concret » : c'est que si la première prend pour objet certaines dimensions (système ou norme) de l'activité langagière qu'elle pourra objectiver comme des « produits », la seconde ne doit pas être considérée comme son « complémentaire » mais bien plutôt comme *inclusive* : une linguistique du parler concret devra rendre compte de la manière dont ces « produits » objectivés existent aussi comme *moteurs productifs*¹¹⁹ immanents à l'activité langagière concrète. Il est crucial pour notre propos de saisir ce qui sépare l'énergétique coserienne d'approches qui conceptualisent le passage de la langue à la parole sur le modèle de l'actualisation ou de l'instanciation d'un type : car considérer l'instanciation d'un type, c'est transformer un dualisme *méthodologique* en dualisme *réel* et faire *ipso facto* de la langue une instance transcendante, qu'on la situe dans le cerveau ou dans la sphère supra-céleste¹²⁰. Ainsi devrait s'éclairer la nécessité de distinguer les couples *abstrait/concret* et *système/réalisation* dans le tableau précédent : c'est que l'*abstrait* ne l'est qu'en vertu du point de vue du linguiste, et ces abstractions se déploient dans des espaces qui ne sont autonomes que dans

¹¹⁸ Coseriu, 2001, p. 21.

¹¹⁹ Ainsi « la description d'une langue, si elle veut être adéquate à son objet, devrait présenter cette langue comme un système pour créer, et non pas comme un simple produit. Une langue, par exemple le français, est l'ensemble des possibilités du « parler français », possibilités qui, en partie, sont déjà historiquement réalisées et, en partie, sont encore à réaliser. Ces possibilités sont à la fois systématiques et dynamiques. Par conséquent, une langue est à considérer plutôt comme « systématisation » constante que système fermé. » (Coseriu, 2001, p. 21).

¹²⁰ C'est souligner que l'*enérgeia* humboldtienne est de descendance aristotélicienne et s'oppose à la *dynamis* conçue comme *puissance* : l'*enérgeia* est au contraire l'activité *antérieure* à la puissance. Cf. Coseriu, 2001, p. 20. Pour une présentation et une critique détaillées des versions linguistiques des théories de l'actualisation, cf. Rastier, 2003*d*.

le cadre d'une théorie donnée¹²¹ : du point de vue de l'activité de parler, elles se *réalisent* en effet concrètement. En considérant alors la sémantique interprétative comme un secteur d'une linguistique du parler qui vise à décrire l'activité sémantique¹²², on comprend la nécessité d'un modèle qui permette tout à la fois de comprendre son objet comme un feuilleté de systématicités co-présentes, et d'évaluer les modes d'existence relatifs de ces phases sémantiques.

Revenant alors à notre question initiale concernant l'utilité du concept de champ lexical pour une sémantique interprétative, on admettra que si les champs lexicaux sont les objets d'une lexématique du système, et les taxèmes d'une lexématique de la norme¹²³, les champs lexicaux, tout comme les taxèmes, appartiennent de plein droit à une *lexématique du parler* (secteur d'une sémantique interprétative qui a pour objet *l'ordre paradigmatique*), non pas en tant qu'objets à abstraire (comme pour les lexématiques du système et de la norme), mais au contraire en tant qu'abstractions concrétisées.

2.3.3. Précisions sur les couples *abstrait/concret* et *virtuel/actuel* : *taxème, taxie, taxe*

La très riche tradition philosophique portant le couple *abstrait/concret* invite cependant à préciser la valeur opératoire que nous lui donnerons dans notre perspective. Rappelons brièvement le sens principal pris par le concept de *concret* en philosophie :

« L'origine latine de ce terme (*concrecere* : croître avec) évoque l'idée d'une totalité cohérente qui rassemble plusieurs aspects d'une réalité au terme d'un processus d'effectuation. « concrète » est une chose ou une idée lorsqu'elle est visée, non dans son concept prime, mais dans sa vérité advenue, telle que posée de façon tangible dans le contexte d'une histoire déterminée. Concret s'oppose à « abstrait », qui désigne pour sa part un élément séparé de la totalité contextuée où il existe communément.

Le problème philosophique que pose cette distinction peut s'énoncer de la sorte : ces deux formes d'existence peuvent-elles être envisagées à part l'une de l'autre, en autonomie de principe ? Si non, quel est le premier élément, dont l'autre se trouve tiré et déduit ? Une option « réaliste » ou « matérialiste » insistera sur la primauté du concret, dont l'idée ne sera qu'une abstraction dérivée ; les divers « idéalismes », pour leur part, considéreront

¹²¹ La « transcendance » de la langue s'assouplit alors, et s'identifie à une simple différence de statut dans un montage théorique.

¹²² On rejoint ainsi la conception du texte comme *cours d'action sémiotique*.

¹²³ Si la lexématique a initialement été conçue par Coseriu comme étude du *système* lexical, ses développements récents ont intégré le niveau de la norme. Cf. par exemple, H. Dupuy-Engelhardt (1996), «Vers une lexicologie de la norme. Description du contenu lexical par la lexématique ».

volontiers le concret comme posé à partir d'une antériorité, à tout le moins logique, du concept. »¹²⁴

L'affinité entretenue par l'*effectuation* avec les concepts d'*actualisation* ou d'*individuation* dans la métaphysique occidentale motive probablement une interprétation « matérielle » du concret, au point qu'elle a pu s'identifier de façon diversement explicite avec une thématique de la matérialisation du langage, c'est-à-dire du signifiant. Même chez un auteur comme Coseriu qui défend pourtant une position opposée, il arrive que l'on rencontre ce type d'équivalence : « Dans la distinction que nous avons établie entre *système* et *norme*, nous avons toujours maintenu une relation avec le parler concret, avec *la substance phonique du langage* (...) »¹²⁵. Sans doute entretenue par la duplicité du signifiant (entre psychique et psycho-physique) dans le corpus saussurien¹²⁶, cette homologation risque cependant (i) de transposer l'opposition en puissance/en acte dans le couple signifié/signifiant, (ii) de reconduire la conception du signe traditionnelle en philosophie du langage comme simple signifiant, et (iii) empêche surtout de penser le caractère également *concret* du signifié. Sans prétendre aucunement à l'originalité, nous clarifierons ici ce point en posant la définition suivante : nous appellerons *concret* le fait linguistique dans son *unité*, c'est-à-dire antérieurement à la distinction méthodologique entre signifiant et signifié. En d'autres termes, nous dirons qu'en linguistique le *concret* c'est le *signe* en tant qu'union indissoluble d'un signifiant et d'un signifié ; mais cette indissolubilité ne se comprend vraiment que si l'on concède une antériorité du signe sur le signifiant et le signifié¹²⁷. *Cependant*, comme nous situons notre recherche dans le cadre d'une théorie sémantique, nous conviendrons, *par pure convention méthodologique*, de négliger cette première abstraction qu'est la distinction signifiant/signifié, et nous appellerons *concret sémantique* le *signifié d'un signe interprété* : pour reprendre une distinction traditionnelle en linguistique, le concret sémantique sera donc le *sens* d'une unité linguistique (et, si l'on veut, l'abstrait sera sa *signification*). Il s'agit alors de rendre

¹²⁴ P.-J. Labarrière, in *Encyclopédie philosophique universelle, Les notions philosophiques*, vol 1, art. concret, p. 399.

¹²⁵ « En la distinción que hemos establecido entre *sistema* y *norma*, hemos conservado siempre la relación con el hablar concreto, con la sustancia fónica del lenguaje (...) » Coseriu, 1952, p. 100. (Nous traduisons et soulignons).

¹²⁶ Duplicité bien connue et soulignée par de nombreux commentateurs. Cf. entre autres Bouquet 1992, Heger 1965 : « Tandis que le signifié devra être compris comme unité exclusivement psychique, le *signifiant* n'offre pas de possibilité de décider s'il s'agit d'une unité exclusivement physique (*signifiant = source de stimulus*), d'une unité psycho-physique (*signifiant = forme phonique*) ou d'une unité exclusivement psychique (*signifiant = image acoustique*) », p. 11.

¹²⁷ Le caractère concret du signe ne requiert ainsi aucune manifestation matérielle pour être perçue : si je vous parle de l'auteur de *La recherche*, vous concrétiserez le signe « Proust » sans qu'aucune « extériorisation » ou « expression » ne soit nécessaire.

compte du rapport entre concret sémantique et abstrait sémantique sans repasser sous les fourches caudines des théories de l'instanciation. Nous éviterons ici la formulation de ce rapport dans les termes d'une opposition *sémème-typel**sémème-occurrence*, car la caractérisation du *sémème* par les qualificatifs *type* et *occurrence* l'exempte encore trop des conditions différentielles de sa définition en rendant non-nécessaire leur mention dans la description de son contenu, ce qui est particulièrement sensible dans les termes généralement utilisés pour préciser le passage de l'un à l'autre (*héritage*, *inhibition*, etc.). Cela signifie que ce mode explicatif relève pour nous d'un ordre complémentaire de la description, que l'on pourrait appeler *thématique*, au sein duquel les grandeurs manipulées ne sont pas des *sémèmes* mais des *thèmes* ou des principes d'unifications sémasiologiques (*motifs*, *noyaux sémiques*, etc.).

Convenons cependant que l'affirmation d'une réalisation concrète des grandeurs abstraites reste encore insuffisante pour étayer la description : dans le cas des classes de définition, on dit encore trop peu en se contentant d'affirmer que champs lexicaux et taxèmes se concrétisent simultanément dans la production d'une unité donnée, car l'essentiel reste de contraster les modes d'existence de ces types de systématicités. Pour préciser cela, nous proposons d'appliquer *par défaut* les prédicats *virtuel* et *actuel* aux modes d'existence respectifs des champs lexicaux et des taxèmes dans une production linguistique concrète. Quelques précisions :

(i) affecter l'*actuel* au taxème et le *virtuel* au champ lexical revient à assumer la valeur écologique des premiers, et on suit sur ce point les propositions de Rastier.

(ii) on nous objectera que le couple *virtuel/actuel* reconduit l'opposition *en puissance/en acte*. L'essentiel est cependant que dans ce cas l'opposition ne s'applique pas à des *sémèmes*, mais aux *systèmes* (au sens large) au sein desquels ils se définissent.

(iii) « par défaut » signifie que tout champ lexical est susceptible d'être actuel, ce qui n'entraîne pas nécessairement que le taxème soit virtualisé : si on vous fait miroiter un « accueil brûlant », vous ne pourrez interpréter la distance avec le taxème ordinaire (disons ici le taxème infradiscursif {'glacial', 'froid', 'tiède', 'chaleureux'}) qu'en actualisant le champ lexical des degrés de température, qui fonctionne donc comme *moteur créatif* de l'énonciation et *condition* de l'interprétation. De la même façon, quand le postier vous demande « rapide ou économique ? » pour timbrer votre colis, vous ne percevez un double euphémisme qu'en catalysant les antonymes « en langue » des deux termes¹²⁸.

¹²⁸ De ce point de vue, le champ lexical envisagé comme système sémantique ne fonctionne pas différemment du système morphologique, comme dans cet exemple bien connu de Coseriu : « Il y a quelques années, on pouvait dire (et nous l'avons entendu) : "le terme *notionnel* n'existe pas en français, il ne figure pas dans le Larousse" (...) Mais ce

Nous dirons alors que toute concrétisation d'un sens lexical suppose l'actualisation d'une ou plusieurs classes de définition.

Remarque : on espère ainsi éviter les discussions sur le caractère « conceptuel » ou « référentiel » des champs. Coseriu notait déjà que la théorie des champs lexicaux se distinguait de la théorie des champs sémantiques de Weisgerber et Trier par le fait que la métaphore du « réseau » ou du « filet » linguistique projeté sur la réalité extralinguistique n'avait aucun rôle déterminant dans la lexématique, où seules importent les oppositions fonctionnelles. Comme les champs lexicaux s'avèrent des abstractions de « haut niveau », le problème de leur statut conceptuel se pose cependant, et on a pu reconduire à leur endroit certaines critiques formulées pour les champs sémantiques. Dans sa théorie des classes, Pottier précise ainsi « on ne retiendra pas des « champs » arbitraires tels que les couleurs, l'affectivité ou les poissons, qui ne correspondent pas à un type situationnel usuel (...) »¹²⁹ ; Rastier va dans le même sens : « On ne tient pas compte des classes conceptuelles ou « champs » possibles, mais uniquement des classes sémantiques linguistiquement pertinentes. »¹³⁰. Nous pensons pourtant qu'une linguistique du parler doit ménager une place de principe pour ces abstractions, qui s'avèrent de toute façon nécessaires pour rendre compte d'effets sémantiques particuliers (cf. *infra* les études de paradoxes et de configurations euphémiques).

Abstrait actuel et *abstrait virtuel* qualifient ainsi les modes d'existence des degrés de systématicités au sein du *concret sémantique*, et dans ce cas la concrétisation *linguistique* des classes appartient au discours métalinguistique. Mais il arrive fréquemment qu'un texte à décrire¹³¹, concrétise *linguistiquement* des classes abstraites (p. ex., au restaurant, « et la bavette, bleue, saignante, à point ou bien cuite ? »). On conviendra d'appeler *taxie* la concrétisation linguistique d'une classe abstraite, et *taxe*, la concrétisation linguistique d'au moins deux signes mis en relation d'équivalence par des contraintes contextuelles (parallélisme syntaxique, parataxe, rime, etc.) et *qui n'appartiennent pas au même taxème ou au même champ lexical* (p. ex. 'éclairer' et 'donner la beauté' dans « l'acquiescement éclairer le visage, le refus lui donne la beauté » (Char) ; les statuts {'en ligne', 'sorti(e) manger', 'en communication téléphonique', 'de retour dans 1 minute', 'absent(e)', 'occupé(e)'} dans un logiciel de messagerie instantanée¹³² (cf. *infra* 3.2.2.2). En résumé :

n'était vrai qu'au point de vue de la *norme* du français ; dans le système, le terme *notionnel* était virtuellement existant (« possible »). » Coseriu, 2001, p. 247.

¹²⁹ Pottier, 1985, pp. 97-98.

¹³⁰ Rastier, 1987, p. 50. Dans un récent dictionnaire des sciences du langage, on retrouve la présence du critère référentiel pour les champs onomasiologiques : « Les champs onomasiologiques, conçus selon une approche qui part du concept pour atteindre le signe linguistique qui lui correspond, forment des regroupements lexicaux sur la base de l'univers référentiel auquel renvoient les unités. » (Neveu, 2004, p. 62).

¹³¹ Que l'on pourrait définir comme du concret linguistique fixé sur un support.

¹³² La taxe est formellement équivalente à ce que Rastier appelle « classe contextuelle » dans Rastier 1987, pp. 77-80. Ce dernier exemple est un peu plus complexe car l'énumération est en fait un mixte de taxie ('en ligne', 'hors ligne')

Concrétisation linguistique (signes)	Classe « contextuelle »	<i>taxe</i>
	Classe abstraite	<i>taxie</i>
Concrétisation sémantique (sens)	Abstrait actuel	<i>taxème</i>
	Abstrait virtuel	<i>champ lexical</i>

Tableau X : classes abstraites et concrètes

2.4. Nouvelles remarques sur la théorie de l'inhérence et de l'afférence (et conclusion provisoire)

2.4.1. Discussion sur la deuxième définition du sème inhérent

Nous avons dans la partie précédente examiné la définition « fonctionnelle » du concept de sème inhérent (inhérence₂), et essayé de montrer que l'*usage* qui en était fait découvrait parfois un autre sens comme « effet de perspective » sémasiologique (inhérence₁). Nous avons ce faisant choisi d'atermoyer l'examen d'une définition de l'inhérence, pourtant plus récente, définition non plus fonctionnelle mais « interprétative » : c'est qu'il nous fallait avoir présenté l'énergétisme coserien pour soutenir la discussion. Nous envisageons maintenant cette définition en essayant d'évaluer sa relation à inhérence₁ et inhérence₂, ainsi que son éventuelle compatibilité avec la conception coserienne de l'actualisation. Voici cette définition :

« Sème inhérent : sème que l'occurrence hérite du type, par défaut. Ex. : /noir/ pour « corbeau ». »¹³³

qui peut être précisée en notant qu'aucun sème inhérent n'est actualisé en tout contexte (p. ex. *Je vois un corbeau blanc*). Sans que cela n'entraîne de redéfinition du concept d'afférence, leur rapport est cependant reformulé :

« La distinction entre sèmes afférents et inhérents reste relative : elle marque une différence de degré plutôt que de nature, si l'on considère la longueur et la complexité des parcours interprétatifs qui permettent de les actualiser. »¹³⁴

et de taxe. Sans doute plus que par la routinisation de taxes inédites, l'évolution des classes est-elle favorisée par des concrétisations entrecroisées de taxes et de taxies.

¹³³ Rastier, 2001, p. 302. Cette définition remplace la définition fonctionnelle dès Rastier 1991.

¹³⁴ Rastier, 1994, p. 55.

Sans s'arrêter sur la formulation en des termes proches des conceptions orthodoxes de l'actualisation¹³⁵, interrogeons-nous sur le type de « type » dont il est question. Etant admis qu'un type est construit par abstraction à partir des occurrences, on peut, en s'appuyant sur les éléments des discussions précédentes, distinguer trois principaux niveaux d'abstraction, et corrélativement trois sortes de types :

1. le niveau taxémique correspondant à la norme,
2. le niveau du champ lexical correspondant au système lexical,
3. le niveau d'unification sémasiologique (noyau sémique, motif, etc.)

correspondant à ce que nous avons appelé le système relationnel.

Examinons successivement la portée de la nouvelle définition de l'inhérence dans ces trois cas.

1. Si on considère le sémème-type comme défini dans un taxème correspondant à une pratique en cours¹³⁶, la définition de l'inhérence semble parfaitement compatible avec l'hypothèse que nous avons formulée sur les modes d'existence relatifs des champs lexicaux et des taxèmes : un sème inhérent hérité par défaut sera ainsi compris comme équivalent à l'actualisation par défaut d'un taxème. Mais il faut alors noter que c'est le concept même de type qui perd de sa substance, car on doit dans ce cas concevoir une prolifération *des* types, notamment pour chaque acception. Le rôle *constituant* de la pratique en cours peut alors être conçu comme *préactivation* de taxèmes : pour reprendre l'exemple de Pottier {'plate', 'gazeuse'}, à la buvette, 'plate' aura *par défaut* et de manière *immédiate* le sème /sans bulle/. Dans ce cas la définition de l'inhérence n'est équivalente ni à inhérence₁ ni à inhérence₂, et lui est même indifférente : pourraient être considérés comme sèmes inhérents ici aussi bien un sème inhérent₁, inhérent₂ ou afférent₂ (c'est ce dernier cas pour /sans bulle/ dans 'plate'). De fait, alors que le concept de type perd ici de son importance, c'est plutôt le « par défaut » qui semble primer : sera considéré comme inhérent tout sème caractérisant un sémème pour autant que son ensemble d'interdéfinition corresponde à une pratique faisant l'objet d'une abstraction suffisamment routinisée. La différence de

¹³⁵ En réalité, nous pensions initialement mener une description approfondie et critique de ce cadre conceptuel, qui supporte une partie des propositions descriptives du chapitre *la microsémantique* dans Rastier 1994. Il nous aura fallu beaucoup trop de temps pour relever la collection de l'ouvrage, « linguistique et informatique », et cette précision de Rastier : « Nous venons de décrire les conditions des parcours interprétatifs dans un langage proche de la résolution de problèmes. C'est là une simplification, conforme aux objectifs pratiques de ce livre (...) », (Rastier 1994, p. 73), livre destiné notamment à un public de chercheurs en Traitement Automatique du Langage pour lequel la *typification* reste le moyen de modélisation le plus simple et le plus efficace. Aussi espérons-nous avoir évité, *in extremis* pour tout dire, d'enfoncer des portes ouvertes. Nous en retiendrons au moins cette leçon : pour les textes scientifiques comme pour les autres, l'ordre herméneutique prime.

¹³⁶ Nous ne détaillons pas ici la typologie des phases et pratiques présentées *supra*.

complexité des parcours paraît ainsi le critère principal pour opposer inhérence et afférence : par exemple /valorisation positive/ sera un sème afférent de 'orage' dans la poésie de René Char car l'actualiser demandera un parcours de l'œuvre pour construire ce thème. C'est, en d'autres termes, dire que dans ce cas la différence inhérence/afférence suppose une représentation « moyenne » du degré d'abstraction des classes, qui s'accommode parfaitement du caractère *relatif* de l'opposition ; et en définitive les prédicats *inhérent/afférent* valent principalement par leur *contraste* : un sème donné sera considéré comme plus inhérent ou moins inhérent qu'un autre dans un texte donné, l'opposition permettant de donner accès à une représentation graduée des régimes de difficulté interprétative.

2. En gravissant un niveau d'abstraction, on considère le sémème-type comme défini au sein d'un champ lexical. L'« héritage par défaut » entre alors en contradiction avec le caractère virtuel du champ lexical dans notre hypothèse. Par exemple, on ne considérera pas /degré de température/ comme un sème inhérent de 'chaud' ou 'chaleur' dans « la patate chaude de la directive Bolkenstein » (*L'humanité*, 21/05/2005) ou « la chaleur de l'accueil » (*Site officiel des gîtes de France*). A l'objection que ce sème est inhibé par le contexte, on répond qu'il importe de distinguer le contexte en tant qu'il peut *interdire* l'actualisation d'un sème inhérent (ex. du *corbeau blanc*) ou *ne pas prescrire* l'actualisation d'un sème, ce qui est le cas dans les deux exemples qui précèdent, où le contexte est tout simplement indifférent au sème /degré de température/. Si on le considère comme non actualisé, ce qui paraît raisonnable, l'héritage par défaut ne s'applique pas et on ne peut donc situer le type à ce niveau d'abstraction.

Remarque : Il faudrait amorcer ici une réflexion sur la *prototypie* dans son rapport avec ce que nous avons appelé *inhérence₂* dans la partie précédente, c'est-à-dire du taxème qui, situé au niveau de la norme, revêt un caractère « normal » par rapport aux autres. Car bien que par définition le champ lexical soit une classe abstraite des taxèmes et des contextes qu'ils impliquent, il faut cependant convenir qu'il demeure parfois, comme par défaut, un contexte implicite au niveau du champ lexical : s'il n'existe pas de taxème {'brûlant', 'chaud', 'tiède', 'froid', 'glacial'}, c'est-à-dire de situation normée où un choix serait à faire entre ces possibilités, celle-ci peut cependant être *imaginée* : pour les degrés de température cela semble être préférentiellement dans la modalité du toucher. Parfois cependant cette imagination fait défaut (par rapport à quoi rendre commensurable la seconde et le siècle ?). Il faudrait alors dire que dans certains cas, le champ lexical est abstrait de tous les contextes *sauf un*, et qu'il s'identifie formellement au taxème normal (*inhérence₂*), qui accueille le prototype.

3. Enfin, on peut situer le type au niveau d'abstraction sémasiologique : il correspondra alors, quand il existe, à l'invariant dégagé par le « scanning » des acceptions

prises par un signifiant. Pour revenir à « plat », on dira alors que le noyau sémique est constitué, notamment¹³⁷, du sème /absence/ : /absence de bulle/ pour « l'eau plate », /absence d'intérêt/ pour un « livre plat », /absence de relief/ pour un « paysage plat », etc. Le sème inhérent correspond à ce que nous avons appelé inhérence₁, et devient indépendant des classes de définition (en ce sens on ne peut parler de « sémème-type »). Dans ce cas, la contrainte du type est respectée, puisqu'il est censé être unique, ainsi que celle de l'héritage « par défaut », puisqu'elle est, par définition, une condition de dégagement du noyau sémique. Aussi semble-t-on autorisé à penser que c'est cette troisième sorte de type qui est visée par la définition analysée, qui concrétise le « contenu fantôme » identifié dans la partie précédente (les autres éléments de contenu dans l'emploi concret du lexème seront dits afférents).

C'est en revanche le critère de complexité et de longueur des parcours interprétatifs qui fait alors défaut, car on ne voit guère comment alléguer l'immédiateté supérieure de /absence/¹³⁸ par rapport à /bulle/ dans l'exemple de l' 'eau plate' où /sans bulle/ paraît au contraire donné de façon unitaire. Un exemple permettra de préciser ce point. Prenons par contraste avec *plat* les variations de l'adjectif *difficile* dans les syntagmes suivants, analysés par Rastier à la suite de Stati :

une langue difficile (= à apprendre)

un texte difficile (= à comprendre)

une personne difficile (= à supporter ou à satisfaire)

un enfant difficile (= à élever)

une vie difficile (= à vivre)

Rastier commente :

« (...) le contenu de *difficile* diffère-t-il véritablement selon ces occurrences ? Les contenus implicites mentionnés entre parenthèses ne lui sont pas liés directement, mais le sont au contenu du nom dont il est l'épithète. On note en effet les afférences 'enfant' → /éducation/, 'texte' → /compréhension/.

Ces afférences sont socialement normées : Stati mentionne à *élever* et non à *apercevoir*, ou à *manger* (...). Le contenu de *difficile* n'intervient que comme interprétant de ces

¹³⁷ Ceci n'est pas une analyse mais une illustration. Dans une perspective sémasiologique du type *théorie des formes sémantiques*, il faudrait notamment faire une place aux dimensions de l'évaluation (négative) et de la thymie (dysphorique) qui apparaissent dans un grand nombre d'emplois (à l'exception des emplois les plus dénominatifs, comme pour l'eau et le paysage), et que l'on retrouve par exemple dans la « platitude d'un film ».

¹³⁸ Réécrit /sans/ dans sa version taxémique.

afférences, et permet leur actualisation. En d'autres termes, dans le contexte de *difficile*, si 'enfant' alors /éducation/, etc. »¹³⁹

Cet exemple peut-il être comparé à celui de *plat* dans *un livre plat, de l'eau plate, un paysage plat, une route plate, etc.* ? Remarquons tout d'abord que si les sèmes /éducation/, /compréhension/ sont considérés comme afférents socialement normés dans 'enfant', 'livre', ils sont cependant *afférents contextuels* dans 'difficile' (ils sont propagés au sein du syntagme adjectival) ; on dira ainsi que l'on a affaire à des *emplois* d'une même acception de difficile. Une preuve en est que dans les cinq exemples mentionnés, 'difficile' a toujours le même antonyme : si l'on substitue 'facile' à 'difficile', les afférences socialement normées restent identiques. Pour *plat* au contraire, et bien que l'on puisse rapporter /intérêt/, /bulle/, /relief/ à 'livre', 'eau', 'paysage', la *solidarité* est suffisamment intégrée pour justifier l'abstraction de taxèmes, et donc reconnaître une diversité d'*acceptions*. La preuve, dans chaque cas les antonymes de 'plat' sont différents : {'plat', 'en côte'} (pour 'route'), {'plate', 'gazeux'} (pour 'eau'), {'plat', 'escarpé'} (pour 'paysage'), etc.

Cette intégration du contexte « à fleur de système » dans le cas des acceptions engage à considérer que les différentiels de complexité des parcours interprétatifs et d'accessibilité des sèmes devraient être mis en relation avec le différentiel acceptions/emplois¹⁴⁰, davantage qu'entre dimensions du type sémasiologique et sèmes définis au sein de taxèmes.

Bref, s'agissant de l'opposition inhérent/afférent dans la nouvelle définition, les contraintes de l'héritage par défaut du type dans l'occurrence et du différentiel de parcours de complexité semblent difficilement pouvoir être satisfaites simultanément. En rappelant que le deuxième cas envisagé ne paraît satisfaisant à l'égard d'aucune, on pourra représenter ainsi les niveaux d'application du couple dans les options 1 et 3 :

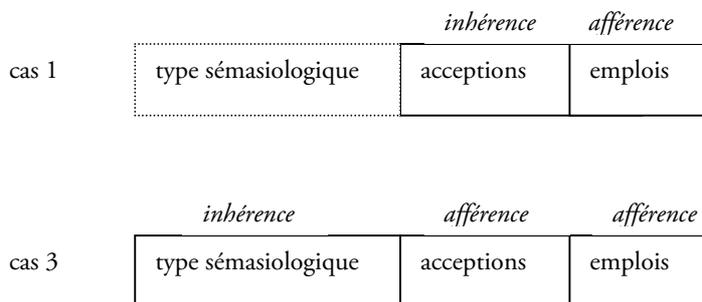


Figure XVII : niveaux d'application du couple inhérence/afférence en fonction de la localisation du type

¹³⁹ Rastier, 1987, p. 72.

¹⁴⁰ En prévoyant bien sûr pour les emplois toute une métrique des distances textuelles et intertextuelles (du syntagme adjectival au passage parallèle) entre source et cible du sème afférent contextuel.

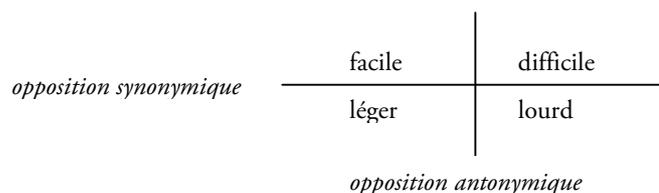
NB : dans le cas 1, la case type sémasiologique est en pointillé pour signaler qu'elle n'appartient pas à l'objet de connaissance d'une approche onomasiologique.

En définitive, ces deux options renvoient à ce que pourrait être la distinction inhérence/afférence dans les versants onomasiologique et sémasiologique que doit intégrer une sémantique interprétative. Comme on essaye dans ce chapitre de développer le secteur onomasiologique d'une sémantique de l'activité de parler, on privilégiera cependant la première possibilité, où l'unicité du type le cède à la pluralité des systèmes. C'est là par ailleurs une option qui satisfait la reconnaissance du caractère directeur de l'ordre herméneutique (détermination du local par le global) : les types, si l'on tient au terme, sont immanents à des pratiques que l'on peut ressaisir en termes structuraux comme la préactivation de zones du système.

2.4.2. Retour sur la définition intertaxémique de l'afférence

Le cadre théorique présenté va nous permettre comme annoncé de proposer un autre éclairage de la définition intertaxémique de l'afférence. Nous constatons en effet que, dès lors qu'une relation intertaxémique est proposée pour l'afférence, il n'y a plus de différence entre relation intertaxémique et spécificité intrataxémique, puisque les sémèmes transformés en sèmes du taxème-source jouent immédiatement comme sèmes spécifiques dans le taxème-but.

Commençons par une question suggérée par une ressemblance de structure : quelle est exactement la différence entre un champ lexical corrélatif bidimensionnel et la relation intertaxémique dans la définition de l'afférence ? Par exemple entre :



et

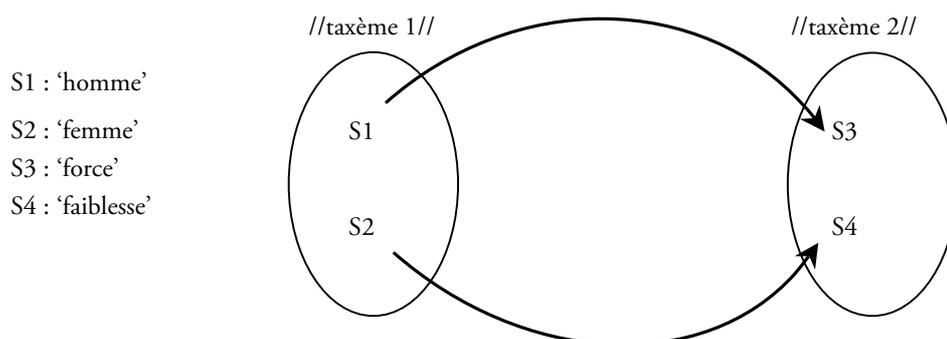


Figure XVIII : champ lexical corrélatif et relation intertaxémique

On note en effet dans les deux cas la présence d'oppositions antonymiques sur chacune des dimensions et une dissymétrie entre dimensions, dues dans le premier cas à une opposition privative, dans le second à l'orientation de la relation. Deux différences s'imposent cependant : (i) la transformation du sémème en sème dans la définition intertaxémique, alors que l'on a affaire à quatre *lexèmes* dans le cas du champ lexical et (ii) le fait que si la reconnaissance d'une relation hyperonymique¹⁴¹ entre « difficile » (resp. « facile ») et « lourd » (resp. « léger ») ne pose pas de problème, la même relation entre 'faible' (resp. 'fort') et 'femme' (resp. 'homme') accroche davantage. Examinons ces deux points.

(i) La relation entre sème et sémème peut être envisagée de deux façons :

a. Du point de vue de la pratique descriptive, leur différence se marque par un décroché métalinguistique, dans la mesure où le sémème peut être considéré comme l'objet de la description, et le sème une grandeur du discours qui vise à analyser cet objet. Cette distinction oppose la sémantique structurale à la lexicologie qui ne reconnaît que des relations entre lexèmes. En prenant pour exemple 'couteau', la sémantique structurale dira que /couvert/ est un sème microgénérique de 'couteau', quand une approche lexicologique identifiera une relation d'hyperonymie entre les lexèmes « couvert » et « couteau ».

b. Mais il y a plus : la différence métalinguistique entre sème et sémème, une fois identifiée, doit être inversée dans l'objet de la description ; c'est dire en l'occurrence que les sèmes microgénérique /couvert/ et macrogénérique /concret/ et /inanimé/ *analysent* le sémème 'couteau' (conformément à l'interprétation que l'on a faite des domaines, on ne dira pas que le sème mésogénérique /alimentation/ analyse le sémème 'couvert', mais plutôt qu'il *situe* l'analyse). L'imaginaire ensembliste est sans doute trompeur ici. Si c'est bien une différence de généralité, et donc d'abstraction, qui distingue taxèmes et dimensions, on ne peut pourtant leur appliquer la relation d'inclusion, comme dans la remontée d'un arbre de Porphyre induite par le modèle catégoriel¹⁴² de l'hyperonymie en lexicologie. Il y a au contraire une solution de continuité entre taxèmes et dimensions qui permet aux secondes (i.e sèmes macrogénériques) de jouer comme sèmes spécifiques au sein des premiers. C'est là une différence importante entre la lexématique et la théorie des classes de définition dans la sémantique interprétative : en d'autres termes, les champs

¹⁴¹ Formellement équivalente à une relation synonymique *intrasystématique*.

¹⁴² Et dont Nyckees fait un sésame des relations sémantiques : « Toute connaissance du monde procède par classification. La relation d'hyponymie est donc une relation sémantique absolument fondamentale, puisqu'elle exprime la forme élémentaire de toute taxinomie et de tout classement des expériences au sein d'une communauté linguistique. » (1998, cité dans Neveu, 2004, p. 151).

lexicaux sont le lieu de deux types d'abstraction, *externe* et *interne* : *externe*, comme on l'a vu, c'est-à-dire abstraits des pratiques qui correspondent aux taxèmes ; et *interne*, c'est-à-dire régis par une structuration interne en forme d'arbre définitionnel. Et sur ce point, la remontée vers les genres superordonnés amène logiquement à l'autre type de classe prévu par la lexématique, précisément les « classes »¹⁴³. Parce que passé un certain niveau d'abstraction les arbres définitionnels se recoupent, les dimensions se caractérisent par leur capacité à opposer des unités dans un grand nombre de taxèmes. Qu'elles soient ou non linguistiquement concrétisées (elles appartiennent alors à l'inventaire des morphèmes ou des catégories grammaticales d'une langue), on dira que ce qui les caractérise est le fait d'*analyser* un grand nombre d'unités (ce que nous formulions dans la partie précédente en termes de « productivité fonctionnelle » d'une opposition). Le fait de structure représenté par le champ lexical donné en exemple pourrait ainsi être également formulé en disant que /difficile/ est un sème macrogénérique de 'lourd', qui fonctionne comme sème spécifique l'opposant à 'léger' dans le taxème infradiscursif des //objets à porter//.

Si l'on accepte cette description, la première des différences entre compte rendu du phénomène de structure en termes de champ lexical bidimensionnel corrélatif ou d'afférence intertaxémique peut être réduite. Envisageons la seconde.

(ii) Dans la pratique descriptive d'une linguistique de l'activité de parler, le monisme théorique impliqué par l'énergétisme coserien suppose concrètement une dialectique permanente, mais méthodologique, entre un versant « aristotélien » (dégagement des systèmes par abstraction), et un versant « platonicien » (rendre compte du mode d'existence de ces systèmes dans l'activité linguistique). Risquons une formulation platonisante : au lieu de dire que /difficile/ est un sème spécifique inhérent de 'lourd', ou /faible/ un sème spécifique afférent de 'femme', ne pourrait-on pas formuler le phénomène en affirmant que la dimension générique articulée en /facile/ vs /difficile/ (resp. la dimension générique articulée en /force/ vs /faiblesse/) *existe comme* opposition 'lourd' vs 'léger' dans le contexte des //objets à porter// (resp. *existe comme* opposition 'homme' vs 'femme' dans la classe du //genre//) ? Et pourrait exister comme opposition 'loup' vs 'agneau' dans le champ //animal //, etc. : c'est là somme toute une formulation qui paraît conforme à une conception s'attachant à décrire son objet comme un feuilleté de systémativités de divers niveaux d'abstraction. On aurait alors, par définition, une

¹⁴³ Par exemple, pour le genre superordonné à la dimension /oiseaux/ on ne voit guère que la dimension articulée en /humain/ vs /animal/, qui est par ailleurs donnée en exemple de classe par Coseriu.

proportion entre degré d'abstraction de la dimension et nombre de classes où elle intervient. Schématiquement :

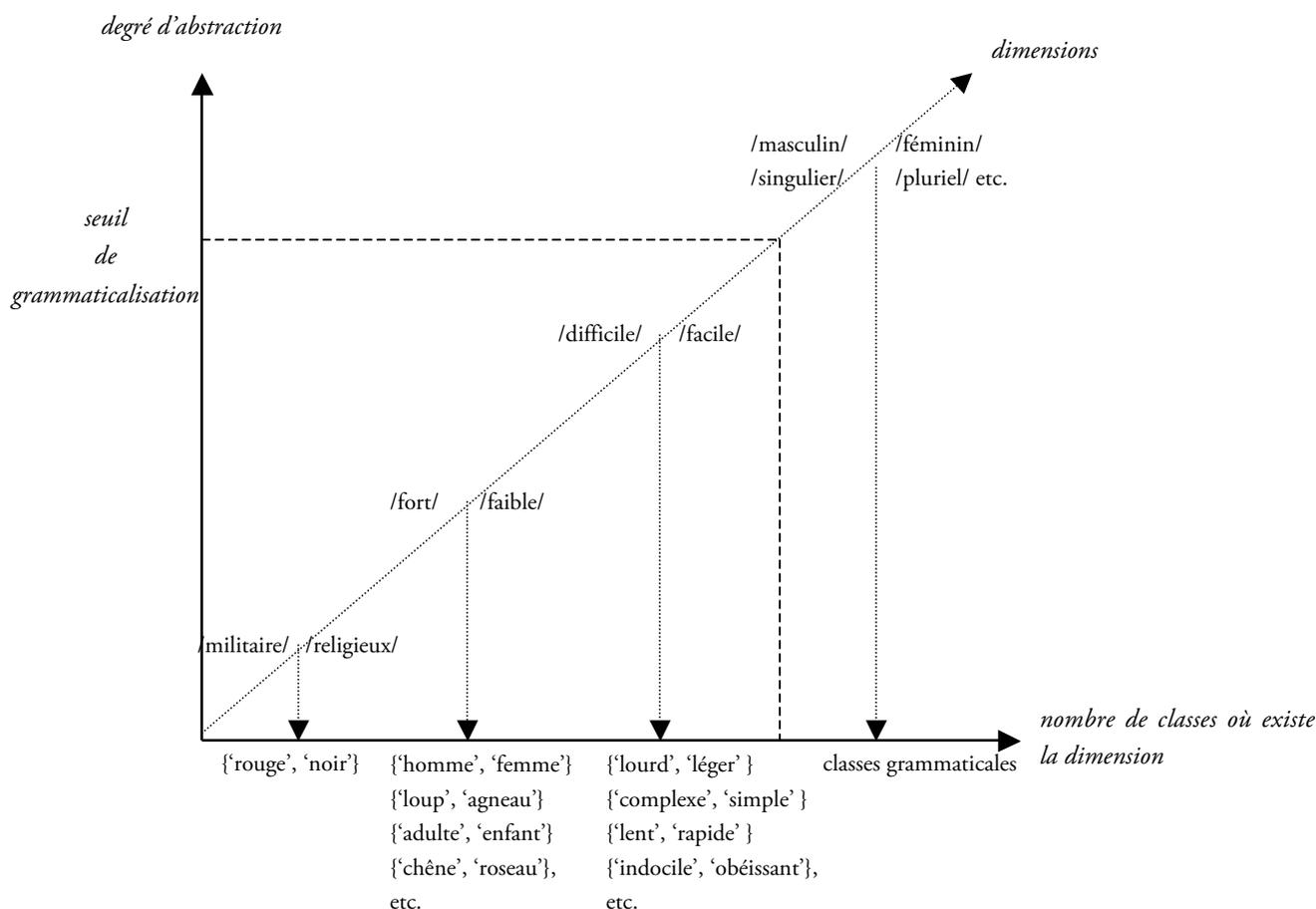


Figure XIX : degrés d'abstraction des dimensions et existence dans les taxèmes

NB : la différence de degré d'abstraction entre /fort/vs/faible/ et /facile/vs/difficile/ est uniquement motivée par des raisons de présentation : on ne se prononce pas sur une différence effective. Les dimensions abstraites fonctionnent sans doute comme des « attracteurs » et jouent un rôle important dans la catégorisation : même quand l'opposition dimensionnelle n'est pas réalisée au niveau de la norme (par exemple dans l'*afférence topique*), on observe une productivité comparable à celle du système linguistique ; ainsi à l'exemple de [bougon] pour OURS, qui ne nous semblait pas faire système, on nous a répondu que le labrador était cependant très sympathique¹⁴⁴.

En ce sens, l'application de la dimension de la /force/ sur celle du /genre/ est un fait de système au même titre que pour /facile/ et 'léger'¹⁴⁵. Reste le constat que l'on

¹⁴⁴ Mais certes pas que *Si Jean est un ours, Jacques est un labrador*. On notera ici une double productivité puisqu'il a fallu également catalyser un champ //animal// déjà passablement abstrait, l'ours et le labrador cohabitant rarement dans un même taxème (hormis peut-être dans quelque roman de Jack London).

¹⁴⁵ L'existence de la dimension de la /force/ dans celle du genre a d'ailleurs motivé la lexie « sexe faible ».

acceptera facilement la définition « difficile à porter » pour *lourd*, plus difficilement « faible dans le genre » pour *femme*. On se demande alors si le type de phénomène visé par la définition intertaxémique de l'afférence¹⁴⁶, plutôt que *socialement normé*, ne correspond pas au contraire à un *fait de système euphémisé au niveau de la norme*. Précisons.

D'un point de vue *linguistique*, le système peut être considéré comme l'inventaire des morphèmes et leurs règles de combinaison : toutes les combinaisons existent virtuellement, mais certaines seulement sont réalisées. Comment transposer ce principe au niveau sémantique ? Nous proposons de considérer que l'équivalent sémantique de la productivité linguistique peut se formuler comme la tendance des dimensions les plus abstraites à diffuser dans l'intégralité du système, la norme inhibant localement cette diffusion. On peut distinguer au moins deux principes d'inhibition :

1. Sans chercher une source commune à la thymie (*/euphorique/* vs */dysphorique/*) et à l'évaluation (*/mélioratif/* vs */péjoratif/*), on rappellera que l'évaluation *lato sensu* est une dimension fondamentale des langues et du lexique¹⁴⁷. Or il est remarquable que dans les exemples généralement proposés de sèmes afférents socialement normés, on note un nombre significatif de sèmes mobilisant directement ou indirectement la zone négative de la dimension évaluative (en voici quelques exemples, relevés presque au hasard : 'femme' (*/faible/*), 'corbeau' (*/péjoratif/*), 'bel esprit' (*/bavard/*), 'normand' (*/hypocrite/*), 'gascon' (*/vantard/*), 'procureur' (*/avidé/*), 'petit maître' (*/volage/*)). On ne peut tirer de conclusion théorique générale de ces exemples¹⁴⁸, mais ils sont sans doute le symptôme d'un phénomène général d'*euphémisation* au niveau de la norme. Plus précisément, il faudrait dire que le sème n'est pas réellement inhibé, mais qu'il singularise le point de rencontre d'une contrainte actualisante « blasphémique » prescrite par le système, et inhibitrice euphémisante prescrite par la norme¹⁴⁹ ; et le maintien d'une extériorité entre

¹⁴⁶ Qui ne concerne, rappelons-le, qu'une partie des phénomènes que nous avons traités sous le nom d'afférence.

¹⁴⁷ Au point d'être lexicalisée : cf. par exemple en français les morphèmes dépréciatifs « -ard », « -asse /-ace », « -âtre ». Plus généralement « L'univers humain n'est pas fait de connaissances d'une part, et par ailleurs d'émotions. Cette distinction omniprésente, y compris dans les sciences cognitives actuelles, réitère sans fondement la séparation archaïque entre le cœur et la raison. (...) Reconnaissons cependant que l'univers humain est constitué d'appréciations sociales et individuelles, qui font l'objet de l'esthétique fondamentale. Elle relève de la linguistique quand elle prend pour objet le matériau linguistique lui-même. Au palier morphologique, toutes les langues comprennent des morphèmes appréciatifs, mélioratifs ou péjoratifs (cf. *e.g.* l'afixe *-acci-* en italien). Au palier immédiatement supérieur, le lexique des langues fourmille d'évaluations, et des seuils d'acceptabilité structurent les classes lexicales élémentaires (cf. *e.g.* des oppositions comme *grand/lénorme* ou *froid/glacial*). *A fortiori* les unités phraséologiques, fort nombreuses dans tout texte, reflètent et propagent une doxa sociale. Au palier de la phrase, on peut considérer que toute prédication est une évaluation. Au palier textuel enfin, l'analyse narrative par exemple a maintes fois souligné l'importance des modalités dites *thymiques*. » Rastier, 2001a, p. 174.

¹⁴⁸ On trouverait des contre-exemples.

¹⁴⁹ En d'autres termes, un *retour du refoulé*.

un taxème-source et un taxème-but, plutôt que faire jouer immédiatement les sèmes afférents comme sèmes spécifiques, serait alors la traduction d'une réticence épilinguistique à valider immédiatement cette réalisation du système au niveau de la norme.

2. Le fonctionnement inhibiteur de la norme dépasse sans doute le domaine de l'évaluation et on peut également le convoquer pour rendre compte de la distinction établie entre *normal* et *normé* (inhérence₂/afférence₂) : on ne peut nier en effet que des formes de rationalités, déterminées par les représentations (non-nécessairement conscientes) que se font les locuteurs de leur langue, travaillent le niveau de la norme en établissant des différentiels de *normalité* pour des acceptions. Par exemple, pour les deux descriptions concurrentes des quatre sémèmes 'autobus', 'autocar', 'métro', 'train', les sondages effectués auprès de nos étudiants¹⁵⁰ traduisent invariablement une préférence massive (de l'ordre de 90 %) pour la description favorisant l'opposition /voie ferrée/ vs /voie routière/ comme première distinction¹⁵¹. Que l'on qualifie ces rationalités, ou *doxas*, d' « encyclopédiques » ou de « référentielles », il reste qu'elles jouent un rôle moteur dans l'architecture de la norme¹⁵².

Ce qui apparaît dans cette fonction inhibitrice de la norme excède pourtant sa définition stricte chez Coseriu (niveau de la réalisation) et renvoie en définitive à sa dimension la plus courante en (socio)linguistique : l'opposition *prescription/interdiction* (« dites/ne dites pas »). Insister sur ce point est d'importance car Coseriu a toujours précisé que cet aspect de la norme, celui du « bon usage », n'était pas ce qu'il visait avec son concept. Si l'on convient pourtant qu'il faut distinguer non pas deux, mais trois niveaux qualitatifs de la norme : (i) le *normalisé* politique/administratif (le bon usage où le prescrit/interdit prend sa source, non visé par Coseriu), (ii) le *normal* comme attesté principal et (iii) le *normé* comme attesté « minoritaire », on dira alors que le *normal*¹⁵³, tout comme le *normalisé*, produit aussi de l' « interdit » : si dans le domaine linguistique, et par rapport au *normalisé*, cet interdit prend la forme de prosodèmes, de lexèmes ou de syntaxies à éviter, en sémantique, et par rapport au *normal*, il s'agit de *sens* au sein desquels sourd un système que la norme inhibe.

¹⁵⁰ Etudiants en sciences du langage et non à l'école des Ponts et Chaussées.

¹⁵¹ L'opposition /voie ferrée/ vs /voie routière/ est invariablement la première lexicalisée quand on leur demande d'analyser les quatre sémèmes et elle reste largement préférée, même après la présentation de la description concurrente. En revanche, on obtient un acquiescement quasi-général une fois que l'on explique les raisons pragmatiques qui soutiennent la seconde.

¹⁵² On pourrait dans ces termes reprendre les discussions sur la prototypie dans sa formulation sémasiologique, en notant cependant que dans ce cas, c'est une *classe* entière qui est prototypique.

¹⁵³ Qui peut certes être *normalisé*, mais cela n'est pas nécessaire.

2.4.3. Récapitulation sur les concepts d'inhérence et d'afférence

En manière de conclusion provisoire sur cette question, la page suivante propose un schéma général qui dispose les phénomènes identifiés jusqu'à présent à l'occasion de l'examen des concepts d'inhérence et d'afférence. Indécis encore sur les termes qu'il conviendrait de retenir pour chacun des phénomènes recensés, nous maintenons les numérotations et qualifications précisant les termes *inhérence* et *afférence*.

Sémantique de l'activité de parler

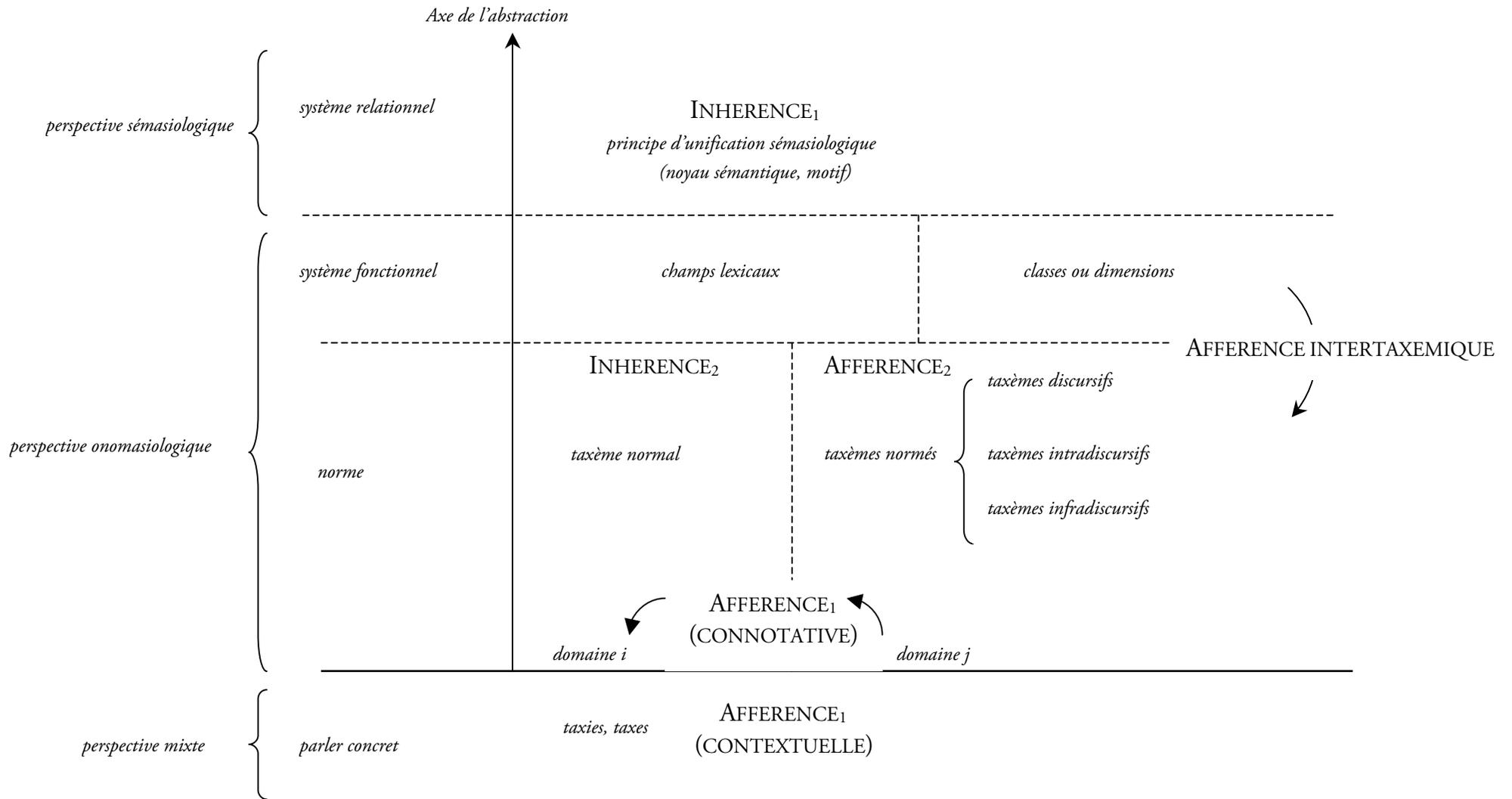


Figure XX : synopsis des niveaux d'application du couple inhérence/afférence

Nous avons argumenté dans cette partie la nécessité théorique d'intégrer champs lexicaux et taxèmes comme des degrés de systématité présents au sein du concret sémantique. Nous essayons de montrer dans la partie suivante l'usage descriptif qui peut en être fait.

3. EBAUCHE D'UN MODELE TRANSFORMATIONNEL DE LA RELATION CHAMP LEXICAL/TAXEME

Nous étudierons les relations entre champ lexical et taxème selon deux directions ; on présentera tout d'abord les transformations qui apparaissent comme le plus typique : modification du type formel d'oppositions organisant la dimension commune au champ et au taxème, et *répartition évaluative* du taxème (3.1.) ; on s'intéressera ensuite aux *modes d'existence* du champ lexical et du taxème dans l'activité interprétative (3.2).

Convenons par commodité d'une représentation simple de l'articulation sémémique d'une dimension sur laquelle on figure les types d'oppositions reconnues :

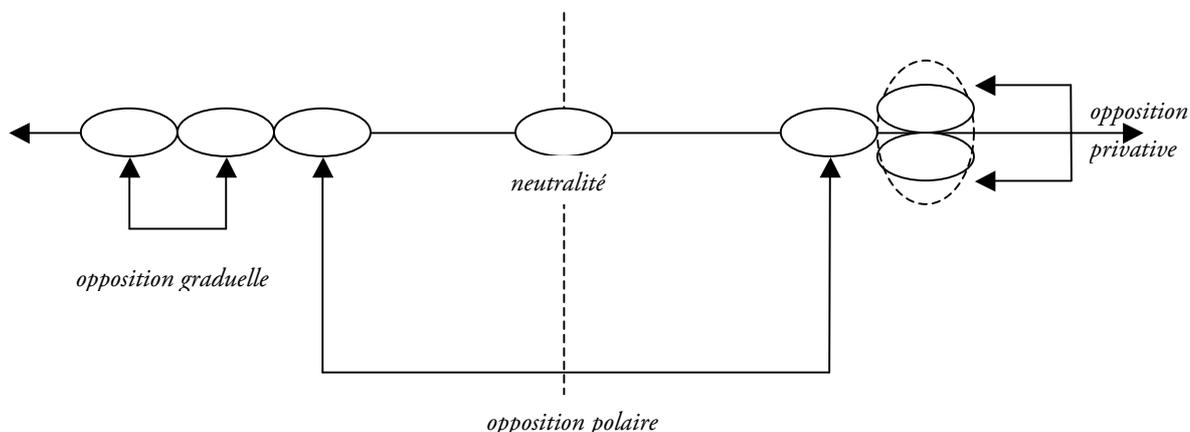


Figure XXI : représentation d'une dimension

Ce schéma correspond à la représentation idéale d'un champ lexical unidimensionnel (celui des degrés de température par exemple), mais tous les types formels d'opposition ne sont pas nécessairement présents dans un champ lexical donné : par exemple les champs *sériels* sont précisément caractérisés par le fait de ne pas manifester d'opposition polaire¹⁵⁴. Nous situons l'opposition privative dans les zones synonymiques d'un champ lexical, en suivant Coseriu sur ce point.

¹⁵⁴ Cette représentation pourra évoquer le carré sémiotique. Précisons ce qui l'en sépare : alors que le carré sémiotique est la représentation visuelle de l'articulation d'une *catégorie sémantique*, nous nous préoccupons ici de la représentation d'une *classe de sémèmes*. Sans négliger la question fondamentale des types formels d'opposition, on choisit de la subordonner systématiquement à celle des classes au sein desquelles les oppositions peuvent s'observer.

Remarque₁ : Dans un article récent¹⁵⁵, Geckeler souligne la difficulté qu'il y a à distinguer formellement antonymie et synonymie. Curieusement, il n'évoque pas cette proposition très claire de Coseriu : « Dans le lexique, la vraie « privativité » (absence ou indifférence d'un trait distinctif), on la trouve, non pas dans le domaine des antonymes, mais dans celui des termes que l'on considère comme « synonymes », c'est-à-dire dans des oppositions telles que *maîtriser-dominer*, *candidus-albus*. En effet, le trait « volontairement, avec intention », fonctionnel dans *maîtriser*, est indifférent dans *dominer* (cf. *x domine ses émotions* et *les montagnes dominent la ville*) ; et, de la même façon, le trait « luminosité » est indifférent (et « absent ») dans *albus*. On pourrait appeler les oppositions du premier type « antonymiques », pour les distinguer des oppositions privatives proprement dites (ou « synonymiques ») » (Coseriu, 2001, p. 396).

Notons que les oppositions synonymiques d'un champ lexical disparaissent fréquemment dans les taxèmes puisque les paronymes appartiennent à des domaines différents (cf. notamment les cas de variation diastématique).

Remarque₂ : L'opposition graduelle peut être considérée comme un cas particulier d'opposition privative dans laquelle la dimension discriminante est celle de l'/intensité/.

La situation la plus simple se rencontre lorsque le taxème actualisé correspond exactement à une section (i.e dimension) du champ lexical englobant. Trivialement, dans « Hémon est le fils de Créon », on considérera que la dimension /filiation paternelle/ est actualisée dans le champ lexical des relations de parenté, qui reste virtuel.

Les cas les plus intéressants sont évidemment ceux où l'on observe des relations de transformations entre champ lexical et taxème(s).

3.1. Modification des types formels d'opposition et répartition évaluative

3.1.1. Transformation des types formels d'opposition

a- Tout champ sériel ou secteur d'un champ sériel peut devenir un taxème polaire. Les //jours de la semaine// et les //couleurs// sont deux exemples souvent cités de champs sériels en français¹⁵⁶. Mais, à tout le moins dans nos aires culturelles, le 'samedi' s'oppose au 'dimanche' sur la catégorie thymique¹⁵⁷; de même le 'rouge' s'oppose au 'blanc' en oenologie et au 'vert' dans le domaine de la circulation routière¹⁵⁸.

¹⁵⁵ Geckeler, 1996a.

¹⁵⁶ Pour les couleurs, il faut en fait distinguer deux sous-dimensions dont l'une ('blanc'-'noir'-'gris') supporte des oppositions graduelles et polaires et l'autre des oppositions équipollentes.

¹⁵⁷ On opposera la "saturday night fever" à la déprime du dimanche soir. Francis Cabrel a généralisé un peu hâtivement ce topos dans sa chanson "Un samedi soir sur la terre".

¹⁵⁸ F. Rastier cite également cette réplique limite de Ionesco : "Vous éternuez ? au contraire !". Dans ce cas, le parcours interprétatif est sans doute bloqué par l'aspect paradoxal de la réplique et le fait que l'on ne peut sans manque de rigueur considérer l'éternuement comme une expectoration. Si, au contraire, la citation avait été "vous

b- Tout champ graduel peut se voir appliqué de nouveau la dimension de l'/intensité/ et faire l'objet d'une gradation plus circonscrite : par exemple, au champ de l'évaluation {'insuffisant', 'moyen', 'satisfaisant'} correspond un taxème {'insuffisant', 'moyen', 'satisfaisant', 'très satisfaisant', 'remarquable'} pour l'évaluation des fonctionnaires de l'Education nationale (cf. *infra* pour une analyse des configurations euphémiques).

c- Tout champ graduel peut devenir un taxème polaire par simplification : le champ lexical des degrés de température en offre un bon exemple, et l'on peut reprendre comme tel le tableau proposé naguère par Pottier¹⁵⁹:

	glacial	froid	frais	tiède	chaud	brûlant
repas		+			+	
accueil	+	+	+	+	+	
air	+	+	+	+	+	+

Tableau XI : simplification d'un champ graduel

Repas, *accueil*, et *air* renvoient respectivement aux domaines //alimentation//, //relation sociale//, et //météorologie// au sein desquels on identifiera les trois taxèmes¹⁶⁰. S'agissant par exemple de *repas*, on précisera alors la relation entre champ lexical et taxème en enregistrant une disparition de frontières (neutralisation) sur la dimension des /degrés de température/.

Pottier note à propos du tableau précédent : « les autres combinaisons, *toujours possibles*, seraient moins banales »¹⁶¹. Et en effet le champ lexical peut toujours venir

toussez ? au contraire !", le lecteur aurait sans trop d'effort pu réécrire *cracher*, le champ de l//expectoration// ('toussez', 'cracher') pouvant être considéré comme polaire et différencié par l'opposition /volontaire/vs/involontaire/.

¹⁵⁹ Pour illustrer ce qu'il appelle le *virtuème*, 1985 (1974), p. 78. On peut envisager la gradualité comme l'application de la dimension de l'/intensité/ à un axe sémantique quelconque. En français, le champ lexical des degrés de température semble à ce point emblématique du phénomène de la gradualité qu'il peut être mobilisé dans des contextes où l'essentiel est de manifester des variations sur une dimension continue, sans aucun rapport avec le domaine de la température ; par exemple dans le jeu où une personne signale à une autre sa proximité avec un objet dissimulé en recourant à toutes les variations aspectuelles et lexicales sur ce champ.

¹⁶⁰ Il est bien sûr faux d'affirmer que dans le domaine //alimentation// n'existe que le taxème *froid*, *chaud* : les soupes brûlantes sont les meilleures en hiver, etc. En tant que grandeurs de norme et de système, taxèmes et champs lexicaux sont des abstractions dont le niveau de généralité est variable. Mais cela ne change rien sur le fond de notre propos.

¹⁶¹ *Ibid.*

motiver des productions non-régulières et assurer leur interprétation¹⁶²: on est alors au plus proche de la *productivité* du système au sens de Coseriu.

d. Tout champ ou section de champ structuré par une opposition privative peut être réinterprété comme un champ polaire. Considérons le champ des adjectifs de l'âge en latin :

'senex'	'iuvenis'
'vetulus'	'novellus'
'vetus'	'novus'

Tableau XII : oppositions privatives et polaires

en toute rigueur, 'vetulus' devrait être décrit comme /non pour les personnes/ et /'vetus' comme /non pour les êtres vivants/ : 'senex' serait le seul terme "marqué" par /pour les personnes/. Mais dans l'analyse, on réécrit /pour les animaux et les plantes/ et /pour les choses/ respectivement pour 'vetulus' et 'vetus'. De même, la dimension {'senex', 'vetulus', 'vetus'} devrait être qualifiée par /vieux/ et {'iuvenis', 'novellus', 'novus'} par /non-vieux/, mais dans l'analyse on la décrit par /jeune/. C'est cette propriété structurale qui motive l'implication permettant de passer des contradictoires aux contraires dans le modèle du carré sémiotique¹⁶³.

e. Tout champ ou section de champ structuré par une opposition polaire peut être réinterprété comme une opposition privative (cf. *infra*).

3.1.2. Répartition évaluative du taxème et inférence privative

Si les transformations mentionnées s'établissent par définition entre deux sémèmes¹⁶⁴, le passage au taxème s'accompagne également d'une répartition globale en *zones évaluatives*¹⁶⁵: séparées par des seuils d'acceptabilité, elles reflètent des jugements d'ordre thymique, esthétique, ou éthique relatifs à des doxas (taxèmes diastratiques) ou à des pratiques situées (taxèmes diaphasiques). Si le champ fait déjà l'objet d'un seuillage par une catégorie évaluative, on observera alors régulièrement des déplacements de seuils (i) ;

¹⁶² Ainsi boit-on un délicieux *vin jaune* dans le Jura (L'Arbois).

¹⁶³ Ici on n'en fera cependant qu'une possibilité.

¹⁶⁴ La gradualité pouvant être considérée comme le recollement d'oppositions privatives sur la dimension de l'intensité.

¹⁶⁵ On peut la considérer comme l'application de la dimension de l'évaluation à une dimension quelconque.

on notera autrement l'application de la dimension évaluative sur une dimension quelconque (ii) :

(i) Dans le champ lexical des degrés de température, 'tiède' fait partie de la zone évaluative neutre¹⁶⁶; mais dans la plupart des usages, 'tiède' est toujours *trop* : trop chaud pour une bière, généralement trop froid pour un repas ou pour un bain, trop indolent dans le domaine moral, etc.

La dimension de l'évaluation peut également s'appliquer à elle-même comme le montrent assez les cas d'euphémismes (cf. 3.2.1.1.a).

(ii) Le champ lexical des //religions// est équipollent et ne fait l'objet d'aucune évaluation en langue, mais par exemple dans l'axiologie *wasp*, le protestantisme appartient à la zone valorisée et relègue les autres dans la zone dévalorisée (cf. 3.2.2.1).

Si d'un point de vue catégoriel on peut considérer l'opposition entre zones comme une opposition polaire (p. ex. /euphorie/vs/dysphorie/, /mélioratif/vs/péjoratif/), l'approche « systématologique » préconisée ici s'attardera autant sinon davantage à l'étude de la *distribution sémémique* sur les zones : en ce sens, une observation d'une portée générale semble que le taxème se répartit en une zone valorisée à faible effectif sémémique (prototype, parangon) et des zones neutres et dévalorisées à effectif sémémique plus important. Nous en verrons plusieurs exemples dans la partie suivante.

Ce déséquilibre dans la répartition sémémique du taxème en fonction de la dimension évaluative évoque l'opposition *concentré/étendu* ou *intensif/extensif* qui dans la théorie hjelmslevienne commande l'organisation des corrélations linguistiques (i.e paradigmes)¹⁶⁷. Rastier les a en particulier mis en relation dans une étude de sémantique diachronique en distinguant deux lois de *valuation panchronique*¹⁶⁸ :

« (i) L'évolution par extension va du terme valorisé aux termes moins valorisés : *pecunia* (lat. pour *bétail*) s'est étendu à signifier 'richesse'. Ainsi, *pain*, puis *bifeck* ont étendu leur signification à 'nourriture' dans des expressions comme *gagner son pain*, puis *gagner son bifeck*.

(ii) De façon converse, la restriction se fait du moins valorisé au plus valorisé : *frumentum*, qui signifiait en latin 'céréale', devient *froment* (farine de blé, céréale la plus prisée) (...) Cela vaut également en synchronie (diatopique) : par exemple, à Marseille, on dira *j'ai un*

¹⁶⁶ Il ne faut pas confondre neutralité de la "propriété" correspondant à la dimension concernée et neutralité évaluative, bien que ces deux seuils puissent se recouvrir.

¹⁶⁷ Cf. Hjelmslev, 1985.

¹⁶⁸ 2003, pp. 45-46. Nous citons un peu longuement car nous allons les discuter.

enfant et deux filles, enfant s'étant restreint à désigner le garçon, éminemment valorisé dans cette ville méditerranéenne. (...)

La loi de valuation panchronique exprime ainsi les rapports entre zones intense et extense, la restriction vers le valorisé consistant en un passage de la zone extense vers la zone intense, et l'extension à partir du valorisé opérant le mouvement inverse. »

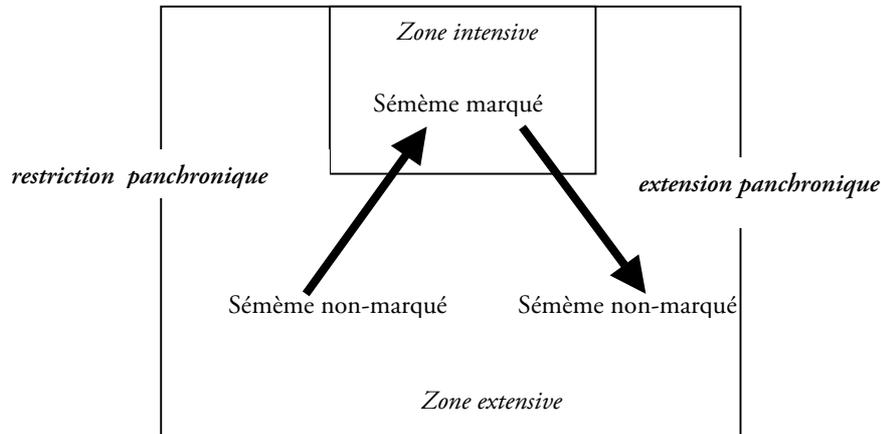


Figure XXII: loi de valuation panchronique (Rastier)

Remarque : Il nous faut confesser un embarras concernant le parallèle intensif : extensif :: marqué : non-marqué¹⁶⁹. Rappelons que, selon Hjelmslev, l'opposition première dans une catégorie ne s'établit pas entre deux termes polaires, mais entre un terme précis qui concentre la signification (i.e le terme *intensif*) et un terme vague qui tend à se répandre sur l'ensemble de la dimension (i.e le terme *extensif*). Pour une dimension articulée en trois zones a-b-c (ici nous pourrions dire trois sémèmes), où b correspond à un degré médian ou neutre, l'opposition première n'est pas a/c, qui reste toujours possible au niveau du système, mais a/a-b-c¹⁷⁰. Cependant, du point de vue glossématique, la présence d'un *synchrétisme* est nécessaire pour déterminer au sein d'une catégorie le terme extensif et le(s) terme(s) intensif(s). En ce sens, l'opposition intensif/extensif est avant tout une opposition *formelle*. Ce dernier aspect nous paraît rendre difficile la comparaison avec l'opposition marqué/non-marqué pragoise, qui est au contraire une opposition substantielle (présence ou absence d'un trait). Cette difficulté est accrue par le fait que si le point de vue formel s'applique indifféremment sur les deux plans du signifié et du signifiant, le point de vue substantiel, relativement à la question du synchrétisme, fonctionne à l'inverse sur les deux plans. En effet, alors qu'en phonologie c'est généralement le terme substantiellement non-marqué (/p/ par rapport à /b/ par exemple) qui peut le cas échéant neutraliser l'opposition, c'est le phénomène inverse qui s'observe sur le plan du signifié : pour reprendre des exemples connus, dans les oppositions {'jour', 'nuit'}, {'long', 'court'}, {'âgé', 'jeune'} etc. le terme qui peut neutraliser la catégorie est le terme marqué du point de vue

¹⁶⁹ Que l'on trouve par exemple dans le dictionnaire de Dubois et *al.* « Dans une opposition, on qualifie quelque fois d'intensif l'élément ou le cas marqué (l'autre étant le cas non-marqué ou extensif). » (p. 254).

¹⁷⁰ Ces propositions descriptives de Hjelmslev ont été d'abord formulées dans la *Catégorie des cas*, puis reprises et développées dans *Corrélations morphématiques*. Dans les deux cas cependant, la description avait pour objectif des systèmes *grammaticaux*, ce qui explique l'effectif réduit des catégories.

substantiel (le 'long' a plus de 'longueur' que le 'court', l' 'âgé' plus d' 'âge' que le 'jeune', etc.). Dans ce cas, les termes formellement extensifs (resp. intensifs) sont les termes substantiellement marqués (resp. non-marqués)¹⁷¹. Bien entendu, il est possible de refuser cette interprétation et se limiter à reconnaître une opposition polaire. Mais dans ce cas, il faut alors renoncer à l'opposition marqué/non-marqué et mobiliser uniquement l'opposition formelle intensif/extensif. Ou bien reporter l'opposition marqué/non-marqué sur 'jour₁' (24 heures) vs 'jour₂' (période diurne), etc. où elle est plus aisément lisible, auquel cas elle renvoie simplement à un cas de polysémie de *jour*, etc., et non plus à un phénomène *catégoriel* de syncrétisme (et c'est alors l'opposition intensif/extensif qui n'a plus lieu d'être).

En relation alors avec les phénomènes de répartition évaluative, une esthétique fondamentale, appuyée sur une anthropologie culturelle de la *quantité*, devrait s'interroger sur l'éventuelle motivation à l'emploi du même terme dans les syntagmes « évaluation *positive* » et « terme *positif* de l'opposition du point de vue de la substance ». Une prospection rapide semble indiquer une réponse affirmative, avec sans doute des motivations anthropologiques générales pour certains cas (prééminence de la vue chez l'homme pour 'jour'/'nuit'), et d'autres certainement culturelles (valorisation de la chaleur dans nos aires culturelles et géographiques pour 'chaud'/'froid'), valorisation de l'âge comme indicateur de pouvoir au sein du groupe pour 'âgé'/'jeune' ; et bien sûr l'explosif 'homme'/'femme')¹⁷².

Le principe de la loi de valuation panchronique peut trouver à s'appliquer pour décrire certains types de parcours interprétatifs : comme nous considérons que le passage du champ lexical au taxème procède notamment par application de la catégorie évaluative, nous émettons l'hypothèse que la dissymétrie de répartition sémémique de part et d'autre des seuils évaluatifs crée au sein du taxème un déséquilibre qui induit tendanciellement une structuration de type intensif/extensif, *sans qu'il soit nécessaire que l'usage réalise le syncrétisme* : par exemple, 'protestant' ne syncrétise pas (ou pas encore, ou pas assez, bien que déjà trop) la classe des //religions// pour une axiologie *wasp*, 'épée' ne syncrétise pas la classe des //armes blanches//, etc. bien qu'il en soit le terme valorisé (cf. 3.2.1.2)).

On pourrait alors formuler une règle de *répartition taxémique* qui stipulerait que lorsque le taxème fait l'objet d'une répartition évaluative, le terme indexant la zone valorisée sur la dimension évaluative *tend* à être le terme extensif sur la dimension

¹⁷¹ Incidemment, on pourra trouver là un éclairage à la remarque de Coseriu qui distingue l'opposition synonymique de l'antonymique : « En ce qui concerne les oppositions antonymiques, on remarquera que, du point de vue fonctionnel, le terme « négatif » (« neutre » ou « extensif » y est précisément celui qui se présente comme « positif » du point de vue de la substance (tandis que dans le cas des oppositions synonymiques, c'est le contraire qui est vrai). Ainsi dans les oppositions *petit/grand, étroit/large, court/long, jeune/âgé*, ce ne sont pas *petit, étroit, court, jeune*, mais, *grand, large, long, âgé* qui sont les termes « négatifs » (2001, p. 397). En ce sens, il n'y a pas fonctionnellement de différence entre l'opposition 'homme₁'/'homme₂' et l'opposition 'dominer'/'maîtriser'.

¹⁷² Et on reconduit ici l'interrogation de Rastier : « (...) On peut alors se demander si la *valeur* au sens social du terme (différence linguistique pertinente), n'est pas ultimement fondée sur les valeurs au sens social du terme, incluant les jugements éthiques et esthétiques. (...) On se demande alors (...) si le fondement des oppositions sémantiques ne réside pas dans l'opposition doxale entre le valorisé et le dévalorisé, et, ultimement, entre l'interdit et le prescrit." (2003, pp. 53-54.).

identifiant la classe ; corrélativement le(s) terme(s) indexant les zones neutre ou dévalorisée tend(ent) à être le(s) terme(s) intensif(s) :

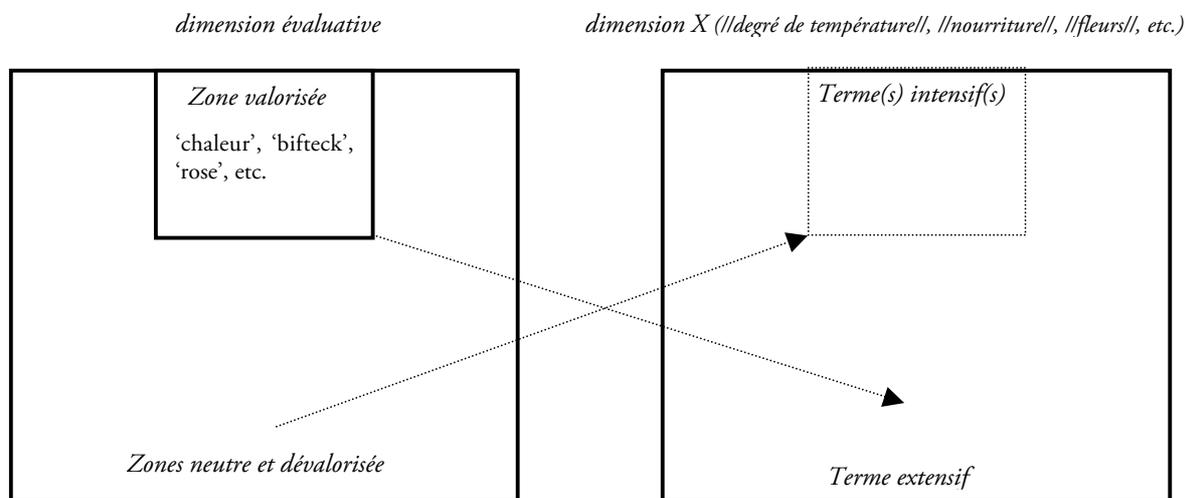


Figure XXIII : Répartition évaluative du taxème

Précisons que :

(i) cette règle est d'application faible car elle n'est strictement ni causale (on peut avoir répartition évaluative sans que l'usage réalise la neutralisation), ni conditionnelle (on peut avoir neutralisation sans répartition évaluative¹⁷³).

(ii) En réinvestissant la distinction *sens*, *acception*, *emploi*, nous dirons que la répartition évaluative du taxème peut motiver des *emplois extensifs* des termes valorisés, qui, s'ils se routinisent, illustrent la loi de valuation panchronique proposée par Rastier (ils deviennent alors des phénomènes de norme). Nous appellerons *inférence privative* les parcours interprétatifs qui concrétisent ce type de phénomènes, dont nous verrons plusieurs exemples dans la partie suivante.

(iii) Si la formulation *supra* est intrasystématique, elle pourrait cependant avoir, *mutatis mutandis*, une application *intersystématique* : notamment dans les cas de synonymie diastratique ou diaphasique, il semble que ce soit le terme normal ou élevé qui neutralise les autres : on dira que une *caisse*, une *tire* ou une *bagnole* sont des *voitures* ou des *automobiles*, plus rarement l'inverse.

¹⁷³ C'est une troisième possibilité qu'identifie Rastier. Par exemple, *rue* peut être le terme extensif de la classe des voies de circulation (*boulevard*, *avenue*, etc.). Dans ce cas, c'est le terme le moins spécifique qui tend à jouer comme terme extensif.

En tout cas, identifier le rôle déterminant de la répartition évaluative sur la structuration des classes permet de souligner le caractère essentiel d'une *esthétique fondamentale*¹⁷⁴ pour la sémantique différentielle.

Ressaisissons tabulairement l'ensemble des transformations identifiées entre champ lexical et taxème :

Modification des types formels d'opposition	Répartition évaluative			
	avec synchrétisme		sans synchrétisme (inférence privative)	
sériel → polaire				
graduel → graduel +	<i>Champs sériels</i>	<i>Champs polaires</i>	<i>Champ sériel</i>	<i>Champ graduel</i>
graduel → polaire	'bifteck', 'rose' ¹⁷⁵ , etc.	'jour'/'nuit' 'long'/'court', etc.	Cf. 3.2.1.2	Cf. 3.2.1.1. b
privatif → polaire				
polaire → privatif				

Tableau XIII : transformations champ lexical/taxème

3.2. Modes d'existence relatifs des champs lexicaux et des taxèmes dans l'activité interprétative

Nous envisagerons tout d'abord les cas où l'on observe une concrétisation totale ou partielle (au moins deux sémèmes) d'une classe (3.2.1) puis concrétisation d'un seul sémème de la classe (3.2.2).

3.2.1. Classes concrétisées (taxies)

On évalue les relations entre champ lexical et taxème(s) en distinguant :

(i) des champs lexicaux et taxèmes *unidimensionnels*,

¹⁷⁴ « *esthétique fondamentale* : ensemble des évaluations qui constituent le substrat sémiotique sur lequel s'édifient les arts du langage. En liant les recherches sur l'appareil perceptif aux études sur les valorisations culturelles, l'étude de l'esthétique fondamentale se place à un lieu d'articulation entre les recherches cognitives et les sciences sociales, mais demeure en deçà des esthétiques philosophiques. » (Rastier, 2001, p. 299).

¹⁷⁵ Un autre exemple en synchronie. *Interflora* propose sur son site web (<http://www.interflora.fr/cadeau/sommaire.htm?langue=fr>) un catalogue classé par « type » avec les rubriques suivantes : « roses, bouquets, assemblages, plantes » ; *CadoFrance* (http://www.frucon.net/CadoFrance/Index_fr.htm) offre de son côté une rubrique « fleurs » ainsi composée : « Bouquets, compositions, roses, fleurs et cadeaux, plantes ».

(ii) des champs lexicaux *multidimensionnels*. Dans ce cas, les transformations concernent les relations entre sections d'un champ lexical.

3.2.1.1. Classes unidimensionnelles

Configurations euphémiques et énoncés paradoxaux permettront d'illustrer ce cas de figure.

a) Configurations euphémiques

Les configurations euphémiques procèdent généralement par neutralisation de l'opposition entre les zones polaires du champ (*i*), ou, plus discrètement, par rupture de symétrie entre ces zones (*ii*) :

(i) La neutralisation correspond souvent à une disparition de la zone dévaluée : ainsi la pizzeria *Tutti Pizza* (Toulouse) propose-t-elle le choix entre deux tailles de pizzas, 'grande' et 'normale', mais pas de 'petite' ; telle autre se spécialise dans la 'géante', mais aucune dans la 'minuscule'¹⁷⁶.

(ii) La rupture de symétrie peut être à la fois quantitative (nombre de sémèmes présents dans chaque zone) et qualitative (absence de symétrie dans les zones intensives polaires). Par exemple, la grille d'évaluation des agents de l'Education nationale offre le choix entre { 'sans objet', 'insuffisant', 'moyen', 'satisfaisant', 'très satisfaisant' et 'remarquable' }¹⁷⁷ : la dissymétrie est double ici puisque la zone positive est tout à la fois beaucoup plus circonscrite¹⁷⁸ et fait l'objet d'une intensification sans équivalent dans la zone négative¹⁷⁹.

Le cas des configurations euphémiques permet d'illustrer plus précisément l'intervention des couples *abstrait/concret* et *actuel/virtuel* dans la description de l'activité interprétative. Si en effet les amoureux fervents et les fonctionnaires s'accommodent souvent mal d'un 'beaucoup' ou d'un 'satisfaisant', c'est que l'*effet* euphémique doit se décrire en restituant le champ lexical intégral dont la zone négative a été neutralisée dans le taxème : il n'y a euphémisme que dans la mesure où champ lexical et taxème font *simultanément* l'objet de la perception sémantique. On dira alors que ces deux niveaux de

¹⁷⁶ Et il semble bien que Mac Donald propose mondialement des *Big Mac*, mais pas de *Small Mac*.

¹⁷⁷ En comparaison, les lycéens n'avaient jadis dans leur livret scolaire que le sobre { 'insuffisant', 'moyen', 'satisfaisant' }.

¹⁷⁸ Un seul sémème indexe la zone négative.

¹⁷⁹ En considérant que 'satisfaisant' et 'insuffisant' fonctionnent comme antonymes. L'effeuillage de la marguerite fonctionne de la même façon.

systematicité sont *actualisés*, bien que seul le niveau taxémique soit concrétisé¹⁸⁰. Percevoir un euphémisme à la carte de *Tutti Pizza* consistera ainsi à reconnaître la concrétisation de l'opposition ('normal'-'grand') sur le fond de l'actualisation ('grand'-'petit') du champ lexical. Sans doute l'intégralité du champ lexical n'a-t-elle pas à être actualisée, mais simplement les sections neutralisées dans le taxème. Dans cette perspective, il est possible de reformuler le phénomène comme une transposition de schème d'opposition qui symétrise le taxème par déplacement de seuil. 'insuffisant' tend alors à fonctionner comme antonyme de 'remarquable' et 'satisfaisant' tend vers la zone de neutralité :

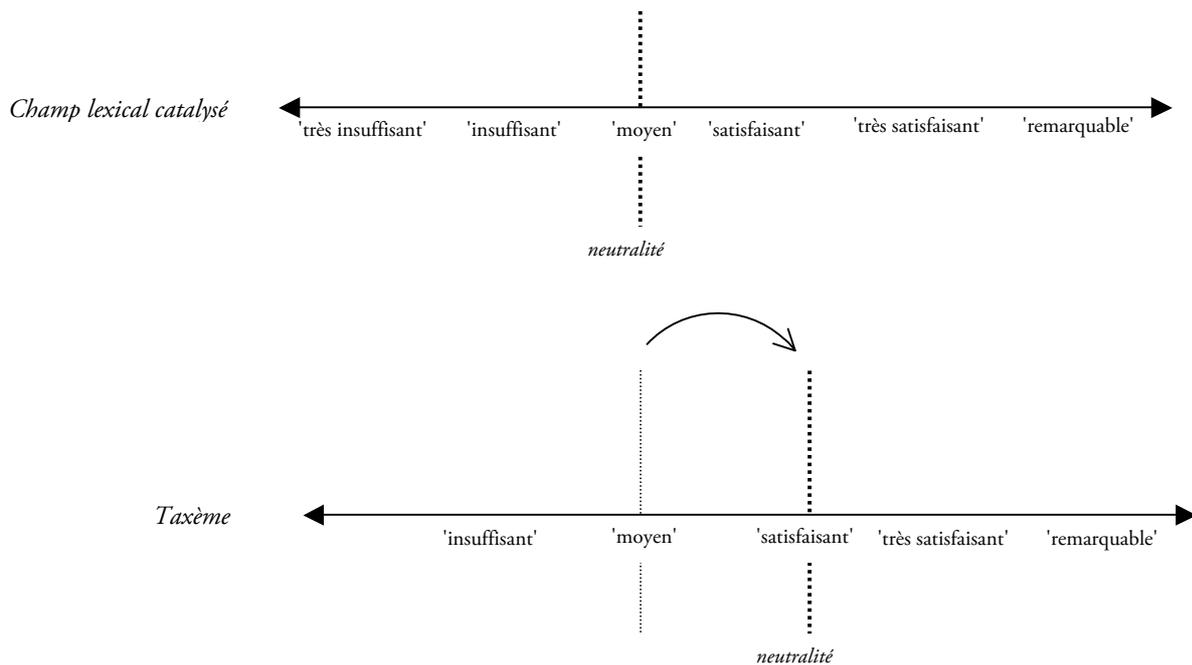


Figure XXIV : déplacement de seuil

Remarque : Le dispositif permet de proposer un critère de distinction entre *configurations euphémiques* et *euphémisme lexical* (qu'ils soient toujours perçus ('disparaître', 'partir' pour 'mourir'), ou bien résorbés ('tuer', 'belette', 'crétin', etc.)) : les premières pourront être dites *intrasystémiques* (relation "verticale" entre champ lexical et taxème) ; les secondes *intersystémiques* (relation "horizontale" entre taxèmes appartenant éventuellement à des domaines différents¹⁸¹). Mais dans tous les cas, l'identification de l'euphémisme suppose l'actualisation d'au moins deux niveaux de systematicité.

¹⁸⁰ Rappelons que les deux sont *abstrait*s par définition.

¹⁸¹ Par exemple, *tuer* a d'abord signifié "éteindre (une flamme)". Le passage au sens /faire mourir/ pourrait être décrit comme un euphémisme par métaphore. Le cas de 'tuer' est intéressant puisque cette forme romane a fait l'objet de deux euphémismes successifs désormais résorbés : *tutari* signifiait en effet /protéger/et le passage à /éteindre/ est probablement dû à un premier euphémisme motivé par les croyances qui faisaient du feu un être vivant.

b) Enoncés paradoxaux

a. Considérons cet aphorisme de Chamfort: "Les femmes n'ont de bon que ce qu'elles ont de meilleur". Voici comment le décrit F. Rastier :

"(...) Le contexte impose ici un seuil d'acceptabilité qui sépare le "meilleur" du "bon", indexé ici dans la zone doxale de Ui par un sème afférent /péjoratif/. Plus précisément, l'occurrence de "bon" revêt simultanément deux acceptions par une sorte de syllepse : "bon n°1" qui équivaut localement à "meilleur", et "bon n°2", accessible par inférence, équivaut localement à "mauvais."¹⁸²

Dans notre perspective, nous dirions que la syllepse peut se lire comme un double parcours sur le champ lexical ("bon n°1") et sur son transformé taxémique ("bon n°2"), idiolectal. Le "contenu" de la syllepse peut s'apprécier en observant que le type d'oppositions (graduelles et polaires) fait l'objet d'une *inférence privative* qui induit une indifférenciation entre 'mauvais', 'moyen' et 'bon n°2' :

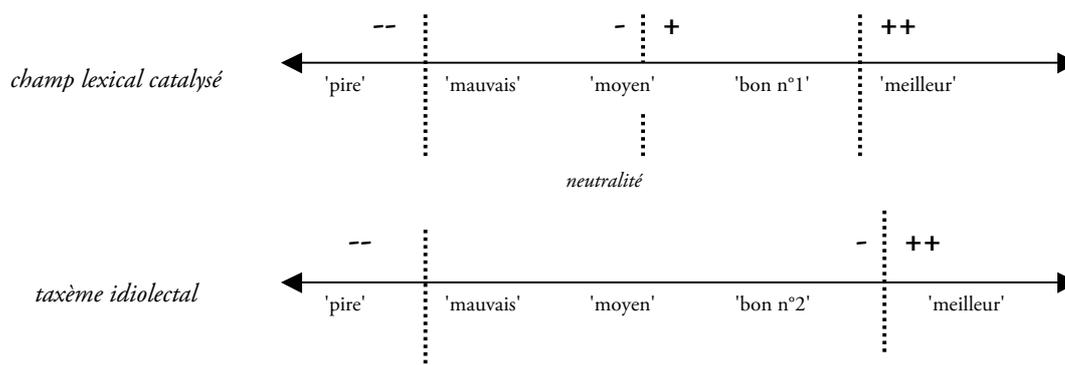


Figure XXV : inférence privative

Remarque₁ : Cet exemple nous permet de revenir sur un problème de représentation bien connu en sémantique structurale : en toute rigueur, l'indifférenciation entre 'mauvais', 'moyen' et 'bon' ne justifie plus que ces sémèmes soient distingués dans la représentation du taxème¹⁸³. Continuer de le faire, c'est en effet leur accorder un statut "positif" qui excède leur définition positionnelle et différentielle. On s'accommode généralement du problème en précisant que les signifiants utilisés dans la représentation ('mauvais', etc.) ne sont pas à confondre avec les signifiants des signes dont les sémèmes sont les signifiés (mauvais, etc.) : les premiers ont une simple valeur *indexicale* qui pointe des zones non nécessairement différenciées de la substance du contenu ; autrement dit les premiers relèvent du discours métalinguistique

¹⁸² 1996, p. 128.

¹⁸³ Le même problème se pose pour les synonymes.

quand les seconds appartiennent à son objet. La distinction champ lexical/taxème pourrait également être éclairante ici : sténographier des sémèmes dans la représentation d'un taxème où ils ne sont plus censés se distinguer, c'est précisément *concrétiser le champ lexical dont le taxème en question est le transformé* ; on note alors que le discours scientifique fonctionne à l'image du discours "ordinaire" (i.e : système et norme sont des dimensions de l'activité linguistique), mais avec cette spécificité que la différence de niveaux d'abstraction entre grandeurs de normes (taxèmes) et de système (champ lexical) est homologue d'un dénivelé entre niveaux linguistique et métalinguistique dans la représentation¹⁸⁴.

Remarque₂ : Les investigations théoriques sur le statut des types formels d'opposition ont principalement été menées dans un cadre universalisant qui convenait à l'aspect logique de la question ; de manière converse, les considérations "substantielles" ou "notionnelles", pour lesquelles se posent les problèmes de normes et de genre, pouvaient alors être rapportées à des préoccupations de type littéraire ou sociologisante¹⁸⁵. L'étude citée de F. Rastier sur le paradoxe chez Chamfort montre exemplairement qu'un tel dualisme n'est pas tenable : à l'image de l'exemple analysé précédemment, il semble en effet qu'un aspect caractéristique de la sémantique de Chamfort¹⁸⁶ tiende dans la transformation de la doxale opposition polaire en opposition privative (cf. le phénomène d'*inférence privative*), qui sied parfaitement à une esthétique de l'élection¹⁸⁷. De là sans doute aussi la proportion importante de dissimilations parasyonymiques dans le genre du paradoxe puisque l'opposition synonymique est majoritairement de type privatif.

b. Les cas précédents d'euphémismes et de paradoxes avaient ceci de commun que les transformations opéraient principalement sur la "géographie" de la dimension du champ et du taxème. L'exemple suivant est plus complexe : d'abord parce que paradoxe et euphémisme y sont co-présents ; ensuite parce que les sémèmes du champ se voient indexés dans différents taxèmes dont la dimension n'est pas nécessairement identique à

¹⁸⁴ Ce n'est là qu'une reformulation de choses déjà connues : dans la sémiotique greimassienne par exemple les catégories les plus abstraites (p. ex. : *identité/altérité*) appartiennent au niveau épistémologique de la théorie qui fonctionne comme niveau métalinguistique par rapport aux niveaux méthodologique et descriptif. Comme déjà signalé, notre description s'attache simplement davantage au niveau du système qu'à celui de la structure.

¹⁸⁵ Voir par exemple la position emblématique de Hjelmslev sur ce point.

¹⁸⁶ Et qui est peut-être généralisable au genre du paradoxe.

¹⁸⁷ Outre dans la restructuration des classes lexicales, on la rencontre également dans l'élaboration actorielle, comme dans les exemples suivants qui investissent la catégorie de la quantité : "les trois quarts des folies ne sont que des sottises", "Il y a à parier que tout idée publique, toute convention reçue, est une sottise car elle a convenu au plus grand nombre", ou encore " Il en est de la valeur des hommes comme de celle des diamants, qui à une certaine mesure de grosseur, de pureté, de perfection, ont un prix fixe et marqué, mais qui, par-delà cette mesure, restent sans prix, et ne trouvent point d'acheteurs" (exemples cités dans Rastier 1996). On parle ici de niveau actoriel parce que d'un point de vue catégoriel 'unité' et 'totalité' sont en relation polaire/antonymique. Ce n'est qu'à un autre niveau, celui des classes d'individus désignés par les expressions, que l'opposition peut être dite privative (de façon métaphorique).

celle du champ¹⁸⁸. Soit cet aphorisme de Chamfort, également cité et analysé par F. Rastier¹⁸⁹ :

"amour, folie aimable ; ambition, sottise sérieuse"

Il est possible de catalyser un champ sur la dimension articulée en /raison/vs/déraison/, dont trois termes sont lexicalisés:

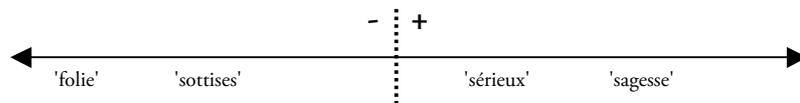


Figure XXVI : champ lexical catalysé

En considérant que la structure binaire de l'aphorisme prescrit une interprétation de type antonymique, on peut recenser les "problèmes" rencontrés par le parcours :

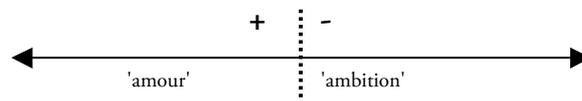
(i) 'ambition' n'est pas l'antonyme traditionnel de 'amour' et l'on aurait pu attendre 'haine' ou 'aversion'.

(ii) On rencontre dans les deux syntagmes définitionnels un franchissement de frontières évaluatives - → + qui en font deux sortes d'oxymore.

(iii) L'identité de la cellule (-+) dans les deux syntagmes contrarie le parcours antonymique.

La connaissance du genre ainsi que la parataxe et le parallélisme de l'aphorisme viennent cependant relativiser ces points en prescrivant l'actualisation de structures taxémiques simples, à valeur générique (intradiscursif) (taxème 1 et 2) ou idiolectale (taxème 3) :

taxème 1



¹⁸⁸ Sans pour autant que ces taxèmes soient connexes, ce qui signifierait qu'ils correspondent à des sections d'un même champ multidimensionnel.

¹⁸⁹ 1996, pp. 124-125. La question étant ici de méthode, notre description, comme pour l'exemple précédent, emprunte sans parcimonie à celle de F. Rastier.

NB : "Les passions qui sont le plus convenable à l'homme et qui en renferment beaucoup d'autres sont l'amour et l'ambition : elles n'ont guère de liaison ensemble ; cependant on les allie souvent ; mais elles s'affaiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent" (Pascal, *Discours sur les passions de l'amour*, cité dans Rastier 1996, p. 125).

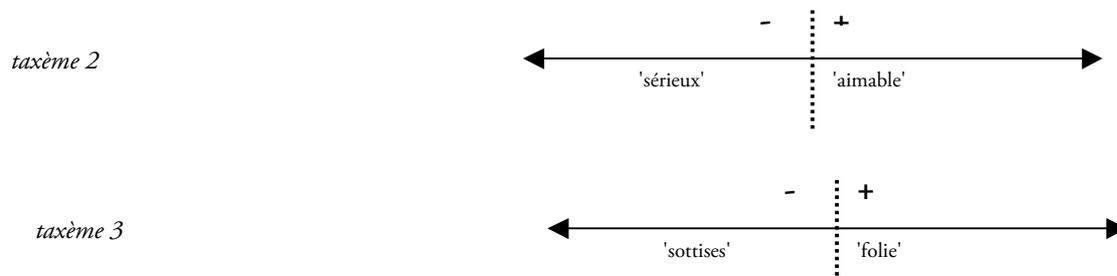


Figure XXVII : taxèmes génériques (intradiscursifs) et idiolectal

NB : "M... disait, à propos de Mme de ...: 'J'ai cru qu'elle me demandait un fou, et j'étais prêt de le lui donner ; mais elle me demandait un sot, et je le lui ai refusé net'." (Chamfort, cité dans Rastier 1996, p. 125).

On voit alors la difficulté pour l'interprétation paradoxale de l'aphorisme : dès lors que sont actualisés ces taxèmes, les problèmes relevés disparaissent : 'amour' et 'ambition' fonctionnent comme antonymes ; le premier fait l'objet d'une évaluation positive¹⁹⁰, le second négative et les oxymores disparaissent. En d'autres termes, le parcours interprétatif se trouve à la croisée des chemins : attendu que l'interprétation consistant uniquement à relever les paradoxes sur le champ catalysé offre peu d'intérêt, l'alternative consiste soit à (i) n'actualiser que les trois taxèmes, auquel cas l'aphorisme ne peut être dit paradoxal et ne fait que relayer des lieux communs du moralisme dix-huitième¹⁹¹ ; soit, à l'image des exemples précédents, (ii) forcer l'interprétation paradoxale en co-actualisant les taxèmes et le champ lexical ; mais convenons que la platitude de celui-ci en fait un piètre faire-valoir pour le mot de Chamfort¹⁹².

¹⁹⁰ à la fois topique, cf. p. ex. : "Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il le croit" (La Rochefoucauld, maxime 185, cité dans Rastier 1996, p. 124, et contextuelle : 'aimable'.

¹⁹¹ A l'exception peut-être de l'opposition 'folie' vs 'sottises' qui suppose tout à la fois inversion des zones évaluatives et déplacement du seuil sur le champ catalysé.

¹⁹² Comme le note F. Rastier : "pour dévaluer une doxa, on est obligé de s'appuyer sur une autre, et la critique des idées reçues s'appuie, inévitablement peut-être, sur un sens commun si banalisé qu'il reste inaperçu ; (..)" (1996, p. 135).

Remarque : Plus techniquement, deux raisons peuvent être avancées pour refuser ici l'actualisation du champ lexical : (i) tout d'abord le fait que, contrairement aux exemples vus précédemment, les dimensions des taxèmes ne sont plus les mêmes que celle du champ lexical (/raison/vs/déraison/) ; il y a pour ainsi dire une solution de continuité entre dimensions qui rend le recollement du champ beaucoup plus difficile¹⁹³ (en l'occurrence, seul le critère sémasiologique le justifie) ; (ii) ensuite la *prégnance* des taxèmes génériques qui se trouvent concrétisés de façon tout à fait régulière ; on posera au contraire que, tendanciellement, le parcours interprétatif tend à actualiser un champ quand la concrétisation dévie par rapport à une structure taxémique (ex. "un accueil brûlant").

Peut-être le paradoxe réside-t-il ici dans une sorte de double hypallage connotative : "aimable" reçoit en effet une acception "mondaine" à la fin du dix-huitième, quand "sottise" et "sérieux" ont tous deux une acception euphémique dans le domaine amoureux¹⁹⁴. Sans débattre ici la différence entre *évoocation* et *connotation*, on notera que le narrateur parle d'amour en termes mondains et d'ambition en termes allusivement amoureux, annulant dans une ultime inversion¹⁹⁵ le topos de leur opposition.

3.2.1.2. Transformations sur des champs multidimensionnels

Si le même type de transformations considérées *supra* est théoriquement observable localement dans le cas de champs lexicaux multidimensionnels (dont les sections seront donc considérées comme taxèmes), on doit s'attendre à ce que la complexité supérieure de structuration soit à la source de transformations *intertaxémiques*. Considérons à titre d'exemple cette tirade de Don Diègue dans *Lorenzaccio* (III.3) :

¹⁹³ Un lexicologue parlerait sans doute d'*acceptions* différentes.

¹⁹⁴ Voici des éléments à l'appui de cette hypothèse, tirés du *DHLF* : "aimable : Cet adjectif, comme d'autres mélioratifs sociaux de forme analogue perd dans la langue courante sa valeur propre et qualifie les personnes d'une fréquentation plaisante (...) Il entre alors (1771) dans les formules de politesse (soyez aimable, bien aimable)" (*DHLF*, p. 38). Par ailleurs "un aimable" est au dix-huitième siècle un mondain. Pour "sérieux" : " (...) s'emploie spécialement (1690) en parlant d'une personne réservée dans son comportement amoureux et se dit encore aujourd'hui pour "chaste, fidèle" à propos d'une femme, et surtout dans *ne pas être sérieux*, d'un homme." (*DHLF*, p. 1928). Pour "sottise" : "C'est l'idée "d'acte répréhensible" parce que marquant socialement l'absence de jugement qui explique l'emploi euphémistique pour "acte amoureux dans *faire la sottise* (1660)" (*DHLF*, p. 1982).

Ces acceptions ou emplois sont attestés chez Chamfort pour « sottises » et « aimable ». Pour « sottises », cf. « (...) Madame de ..., veuve depuis quelques temps, de l'idée du mariage, lui dit : "savez-vous que c'est une bien belle chose de porter le nom d'un homme qui ne peut plus faire de sottises !" » (*Caractères et anecdotes*) ; pour le distinguo entre les deux acceptions antithétiques de « aimable » : « On demandait à M : "qu'est ce qui rend plus aimable dans la société ?" Il répondit : "C'est de plaire." » (*Caractères et anecdotes*) ou encore « Comment trouvez-vous M. De ... ? "Je le trouve très aimable ; je ne l'aime point du tout." L'accent dont le dernier mot fut dit marquait très bien la différence de l'homme aimable et de l'homme digne d'être aimé. » (*Caractères et anecdotes*) ; pour le rapprochement de « aimable » et « ambition » : « On ne doute pas, au premier coup d'œil, du mal que fait l'ambition de mériter cet éloge si commun : "Monsieur un tel est très aimable." » (*Maximes et pensées*).

¹⁹⁵ selon un rythme aabbaa où l'on reconnaît la forme du chiasme.

"PHILIPPE. (Seul, s'asseyant sur un banc) : j'ai beaucoup d'enfants, mais pas pour longtemps, si cela va si vite. Où en sommes-nous donc si une vengeance aussi juste que le ciel que voilà est clair, est punie comme un crime ! Eh quoi ! les deux aînés d'une famille vieille comme la ville, emprisonnés comme des voleurs de grand chemin ! La plus grossière insulte châtiée, un Salviati frappé, seulement frappé, et des hallebardes en jeu ! Sors donc du fourreau, mon épée. Si le saint appareil des exécutions judiciaires devient la cuirasse des ruffians et des ivrognes, que la hache et le poignard, cette arme des assassins, protègent l'homme de bien. ô Christ ! La justice devenue une entremetteuse ! L'honneur des Strozzi souffleté en place publique, et un tribunal répondant des quolibets d'un rustre ! Un Salviati jetant à la plus noble famille de Florence son gant taché de vin et de sang, et, lorsqu'on le châtie, tirant pour se défendre le coupe-tête du bourreau ! Lumière du soleil ! J'ai parlé, il n'y a pas un quart d'heure, contre les idées de révolte, et voilà le pain qu'on me donne à manger, avec mes paroles de paix sur les lèvres ! Allons, mes ras, remuez ; et toi, vieux corps courbé par l'âge et par l'étude, redresse-toi pour l'action !"

On observe la concrétisation de secteurs du champ lexical des //armes blanches// que l'on considérera ici comme multidimensionnel et corrélatif : les trois sections principales renvoient aux domaines //chevaleresque//, //justice// et //truanderie//¹⁹⁶; le champ peut être dit corrélatif car la dimension articulée en /attaque/vs/défense/ partage chacune des trois dimensions¹⁹⁷. En s'inspirant des présentations boxologiques de Coseriu, on obtient :

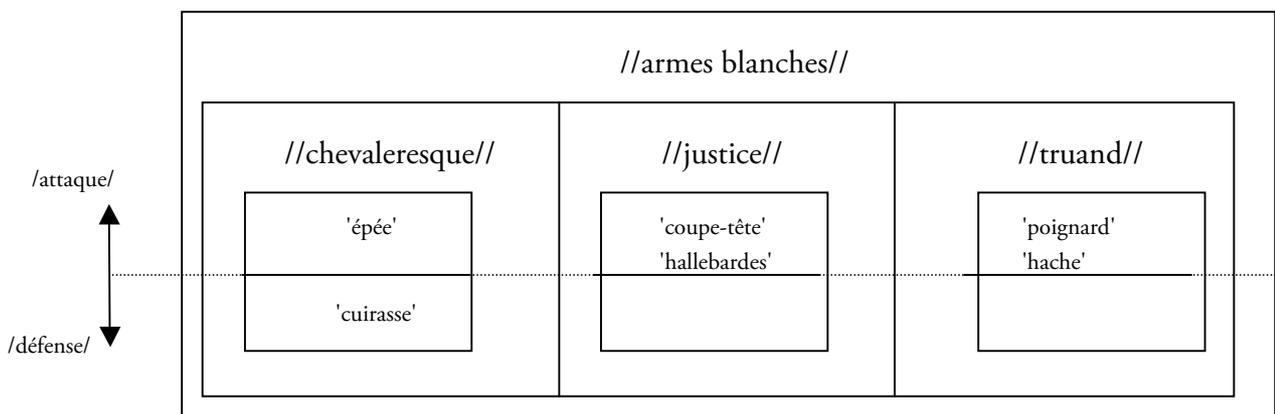


Figure XXVIII : champ multidimensionnel corrélatif

¹⁹⁶ Dans un univers de valeurs comme celui de Don Diègue, on peut se demander si cette tripartition n'a pas valeur dimensionnelle.

¹⁹⁷ Ou au moins partiellement corrélatif car l'application de cette dimension est moins aisée pour //justice//.

On observe dans le passage cité :

(i) des franchissements systématiques de frontières taxémiques:

//justice// → //chevaleresque// → //truand// (« Si le saint appareil des exécutions judiciaires (//justice//) devient la cuirasse (//chevaleresque/) des ruffians et des ivrognes »(//truand//)).

//truand// → //chevaleresque// (« que la hache et le poignard (//truand//), cette arme des assassins, protègent l'homme de bien » //chevaleresque//).

//justice// → //chevaleresque// (l'expression « tirer le coupe-tête » par substitution paradigmatisée dans la lexie "tirer l'épée").

(ii) Parallèlement, des franchissements de frontières entre les zones polaires de la catégorie /attaque-défense/.

Soit au total cinq franchissements de frontières, trois taxémiques et deux catégoriels:

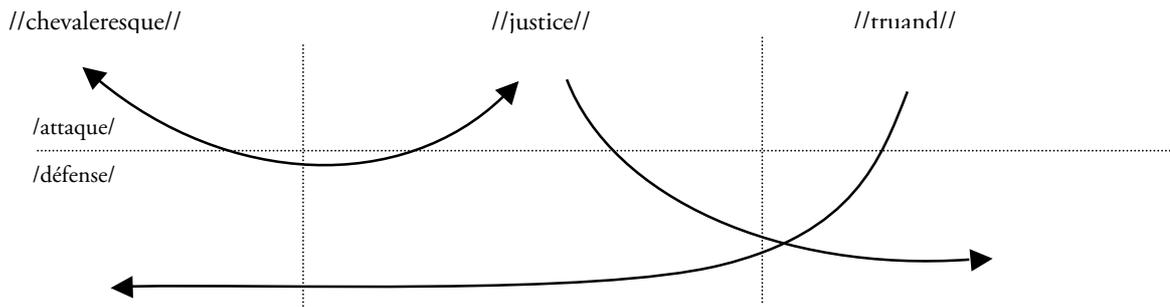


Figure XXIX : franchissements de frontières

Des frontières franchies aussi allègrement n'en sont plus vraiment, et il en résulte un effondrement structural du champ dont témoigne la crise axiologique¹⁹⁸ de Don Diègue. La restructuration minimale se fera finalement par la valorisation de 'épée' et l'indifférenciation des autres éléments de la classe. A l'opposition équipollente des trois domaines succède alors une opposition de type privatif (*inférence privative*). Rapportée à la composante énonciative du texte, cette transformation est homologue d'une dissimulation énonciative entre l'univers doxal et celui de Don Diègue :

¹⁹⁸ On se doute qu'il ne s'agit pas d'inventorier l'arsenal.

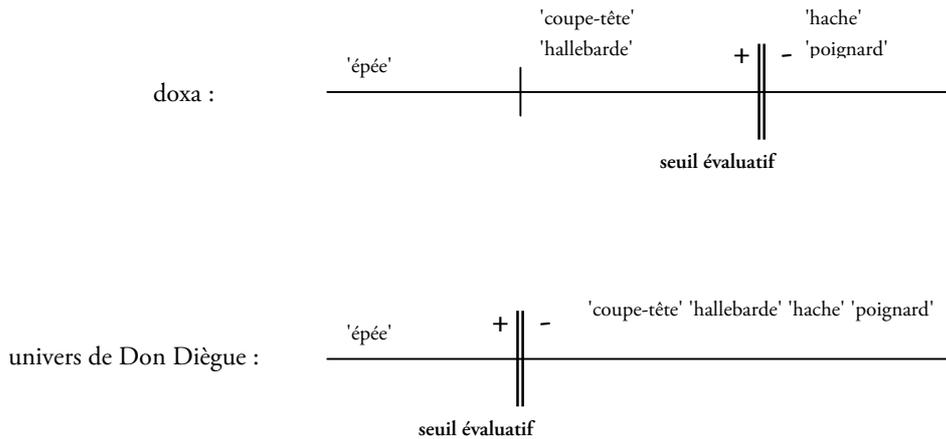


Figure XXX : inférence privative et dissimilation énonciative

Dans notre perspective, l'essentiel reste cependant que pour Don Diègue, comme pour le lecteur qui voudrait le comprendre, ces deux classes doivent être actualisées dans l'interprétation.

3.2.2. Classes non concrétisées (taxes)

La partie précédente examinait des cas où s'observait la concrétisation d'au moins deux sémèmes d'un taxème, raison pour laquelle la question de l'actualisation des classes ne posait pas de problème majeur. Une classe contextuelle (ou *taxe*) sera au contraire, et par définition, un ensemble de sémèmes ayant au moins une dimension commune, celle-ci n'ayant pas fait l'objet d'une *abstraction*¹⁹⁹ permettant de lui conférer un caractère normé (taxème) ou systémique (champ lexical). D'un point de vue textuel, on reconnaît là un secteur de l'analyse isotopique dont nous traiterons *infra* (cf. chapitre 2). Nous souhaitons ici interroger le versant paradigmatique de l'isotopie en examinant les conditions d'actualisation de classes de langue lorsqu'un seul élément en est concrétisé²⁰⁰, ainsi que l'éventuelle structuration des taxes.

A l'image des champs lexicaux, distinguons des taxes *unidimensionnelles* et *pluridimensionnelles*.

¹⁹⁹ On pourrait dire que ce seuil d'abstraction correspond à la routinisation d'une pratique. Ceci pour préciser qu'une classe contextuelle n'est pas nécessairement "unique" et que le couple abstrait/concret n'est pas équivalent au couple type/occurrence : il peut y avoir des taxes plusieurs fois *individué*es sans que soit reconnu leur statut "en langue".

²⁰⁰ Dans le prolongement de Rastier 1996 (1987) : "dans le texte même, le sémème continue d'entretenir des relations paradigmatiques, puisque ses sèmes inhérents sont définis relativement à une classe de sémèmes dont les autres membres ne sont pas ordinairement présents en contexte." (p. 77).

3.2.2.1. Taxes unidimensionnelles

Toutes choses étant égales par ailleurs, il semble que l'on puisse corréler la force d'actualisation d'une classe en langue au type formel d'opposition la structurant : la régularité serait qu'une classe polaire (i) a une force d'actualisation supérieure à une classe privative (ii) qui a elle-même une force d'actualisation supérieure à une classe équipollente (iii).

(i) Reprenons l'exemple d'un chercheur regrettant de ne trouver au CNRS que « des fous, des femmes, et des fainéants » ; le sème /péjoratif/, inhérent dans 'fou' et 'fainéant' est propagé à 'femme' par assimilation. Les éléments de l'énumération appartiennent à des classes polaires, respectivement {'homme', 'femme'}, {'fou', 'sain'}, {'fainéant', 'travailleur'} que l'on considérera ici actualisées.

Remarque : Dans ce cas, l'absence de doute sur le sexe de l'auteur de la citation ainsi que la misandrie chronique suscitée par l'exemple auprès de nos étudiantes paraissent des indices suffisants²⁰¹. De toute façon, la problématique de l'actualisation ainsi que nous l'entendons reste justiciable de prédicats graduels, et cet exemple vaut surtout par contraste avec les suivants.

(ii) Dans le cas de classes structurées en zones intensive ou extensive (avec syncrétisme ou faisant l'objet d'une inférence privative), l'actualisation ou non dépend de la zone qui est concrétisée : si c'est un sémème de la zone dévaluée, le sémème indexant la zone valorisée tendra à être actualisé ; dans le cas inverse, l'indifférenciation de la zone extensive inhibera l'actualisation de la classe. Précisons cela avec un exemple apparemment proche du précédent:

«un haut fonctionnaire américain déplorait naguère que la commission d'enquête où il siégeait soit composée "d'un noir, de deux juifs, d'un infirme, et d'une femme." »²⁰²

Si en (a) la distinction entre champ lexical et taxème ne s'imposait pas, elle est ici nécessaire : 'noir' et 'juif' appartiennent respectivement aux champs lexicaux sériels des

²⁰¹ Les expériences menées en psycholinguistique sur l'amorçage vont dans le même sens : la lexicalisation d'un terme facilite la reconnaissance chronométrique de son antonyme. Certains phénomènes d'inférence peuvent être traités dans ce cadre. Il faut également distinguer des degrés de saillance entre les taxèmes source et cible de l'assimilation, ce dernier étant le plus saillant.

²⁰² Cité dans Rastier 1996 (1987), p. 79.

//races// et des //religions//²⁰³. Mais pour une partie de la population américaine, le taxème pertinent est structuré par l'opposition privative qui distingue respectivement 'white' de 'black', 'yellow', 'brown', et 'protestant' de 'jewish', 'catholic', etc²⁰⁴. Les termes lexicalisés font partie de la zone extensive dévaluée, ce qui active l'autre zone du taxème. A l'inverse, la concrétisation de 'white' et 'protestant' n'induirait l'actualisation d'aucun sémème particulier de la zone dévalorisée.

(iii) Dans la suite « tomates, coppa, gorgonzola, tiramisu », on identifiera sans peine une sorte de taxie ordinale énumérant les éléments d'un repas italien. Mais chacun des termes relève d'un champ sériel (resp. « légume », « charcuterie », « fromage », « pâtisserie ») dont les autres sémèmes ne sont pas actualisés.

3.2.2.2. Taxes pluridimensionnelles

Bien que l'identification d'une dimension commune aux éléments d'une énumération soit une condition nécessaire pour l'établissement d'une taxe, celle-ci peut se voir structurée par les mêmes types d'opposition qu'un champ lexical ou un taxème. En voici un exemple qui mobilise tous les types formels de champs recensés.

Un célèbre logiciel de messagerie instantanée²⁰⁵ propose aux utilisateurs de définir leur statut en choisissant parmi la curieuse liste suivante :

'en ligne'²⁰⁶,
'hors-ligne',
'sorti(e) manger',
'en communication téléphonique',
'de retour dans 1 minute',
'absent(e)',
'occupé(e)'

La disparate de l'énumération peut cependant être réduite si l'on estime que l'intérêt pratique du choix d'un statut n'est pas tant d'informer sur l'activité effective que

²⁰³ Ils peuvent certes être structurés, par exemple dans l'histoire des religions, mais ce sont alors des champs terminologiques.

²⁰⁴ Deux taxèmes suffisamment homologués pour motiver un acronyme (cf. "wasp" : *White Anglo-saxon Protestant*).

²⁰⁵ Un logiciel de messagerie instantanée permet aux utilisateurs d'échanger des messages écrits en communication synchrone par l'intermédiaire d'un réseau informatique (internet par exemple). Chaque utilisateur a une liste de contacts dont il peut voir le statut dans une fenêtre dédiée, et chaque utilisateur peut choisir parmi la liste de statuts celui qu'il veut voir le qualifier. Si je choisis par exemple « en communication téléphonique », tous mes contacts verront mon nom d'utilisateur suivi du statut « en communication téléphonique ».

²⁰⁶ 'en ligne' est le statut par défaut à l'ouverture du logiciel.

l'on est en train d'accomplir²⁰⁷ que de renseigner sur la possibilité d'engager ou non une communication. Dans ce cas, les dimensions pertinentes sont au nombre de deux (/disponible/ vs /indisponible/ et /disponibilité prévue/ vs /disponibilité non-prévue/). La taxe manifeste alors une structure hiérarchisante que l'on peut représenter ainsi :

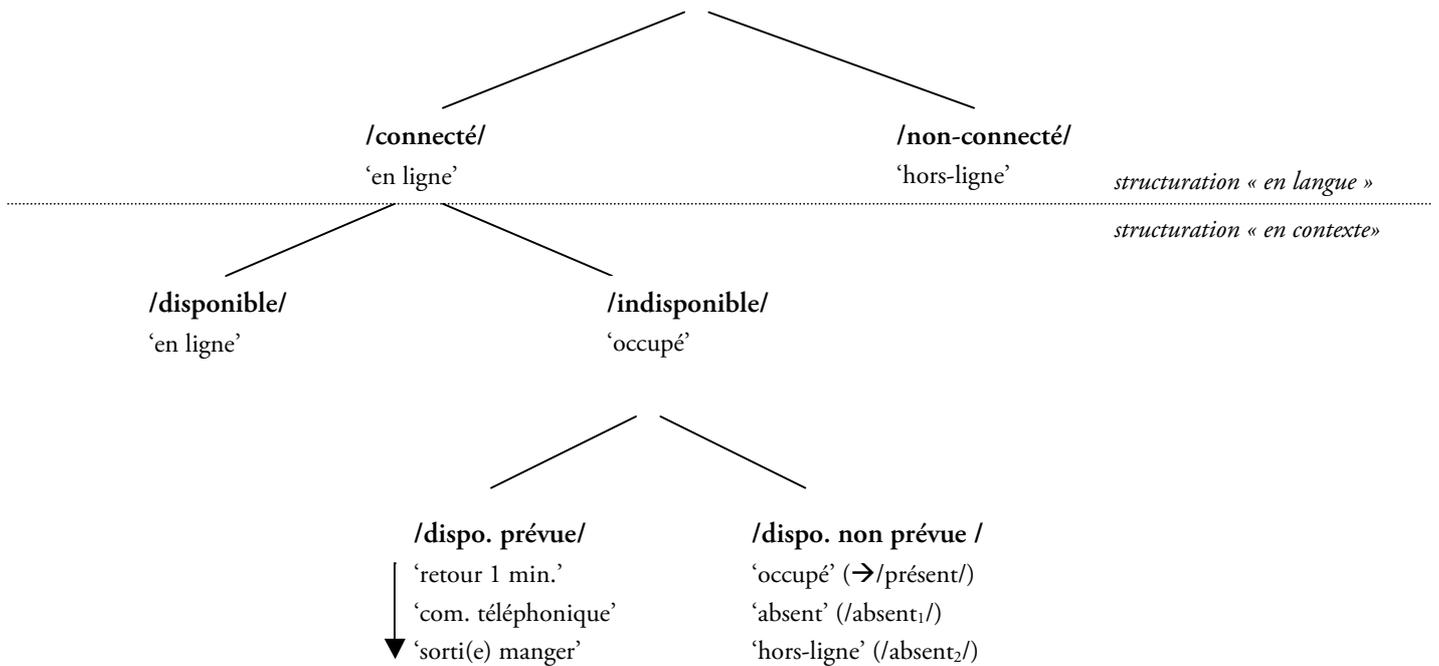


Figure XXXI : Taxe hiérarchisante

On relève que :

(i) 'en ligne' est susceptible de deux interprétations (marqué et non-marqué) selon qu'il fait ou non l'objet d'un choix²⁰⁸. Dans le cas d'un choix, il tend alors à fonctionner comme antonyme de 'occupé' relativement à la dimension de la /disponibilité/.

(ii) De la même façon, 'hors-ligne', s'il apparaît sur la dimension superordonnée (/non-connecté/ par défaut (vous apparaîtrez 'hors-ligne' si votre ordinateur est éteint) fonctionne sur la dimension /disponibilité non-prévue/ quand il fait l'objet d'un choix. Il s'oppose alors à 'absent' en fonction de l'opposition /absence physique/ (/absent₁/) et /absence sur le réseau/ (/absent₂/).

²⁰⁷ auquel cas le paradigme serait bien déprimant.

²⁰⁸ Rappelons que c'est la valeur par défaut à l'ouverture du logiciel.

(iii) 'occupé' fonctionne également comme archisémème de la section /indisponible/ de la taxe ou comme sémème dans la section /disponibilité non-prévue/ ; il s'oppose alors directement à 'absent' et tend dans l'usage à signifier que l'utilisateur est déjà dans une communication de messagerie instantanée²⁰⁹.

(iv) 'de retour dans 1 minute', 'en communication téléphonique', 'sorti(e) manger' peuvent être interprétés comme appartenant à la section /disponibilité prévue/ de la taxe. Cette dimension, graduelle, revêt alors une valeur temporelle et chacune des lexies y apparaît comme emblématique d'une durée moyenne : /imminence/ pour 'de retour dans 1 minute', autour d'/un quart d'heure/ pour 'en communication téléphonique', et de l'/heure/ pour 'sorti(e) manger'.

Cette énumération manifeste donc une structure de type hiérarchisant avec des oppositions privatives (connecté/non-connecté, disponible/non-disponible, disponibilité prévue/disponibilité non-prévue), des neutralisations qui en sont la conséquence directe, des oppositions polaires (absent/présent) et des oppositions graduelles.

Bref, la seule opposition de *taxie* concrétisée ('en ligne'/'hors ligne') se voit ravalée au rang de donnée secondaire à peine actualisée, et une *taxe* apparemment sérielle se découvre hautement structurée dès lors que sont mobilisées les dimensions sémantiques pertinentes dans la pratique en cours.²¹⁰

*

Résumons notre parcours.

La première partie a permis d'éclairer des usages apparemment discordants des concepts d'inhérence et d'afférence, que l'on a proposé d'expliquer par la rencontre des perspectives sémasiologique (inhérence₁ et afférence₁) et onomasiologique (inhérence₂ et afférence₂). Nous avons alors pu dresser un tableau général repérant les différents niveaux d'abstraction où se situent les grandeurs théoriques induites par la description linguistique (classes lexicales, thèmes, noyau sémantique, etc.).

Mais cette première discussion avait surtout valeur préparatoire, et l'essentiel de notre propos a consisté dans une tentative de reprise en *sémantique* de l'énergétique

²⁰⁹ Il est remarquable qu'aucun des éléments de la liste ne prévoit ce cas.

²¹⁰ On aurait même pu la décrire comme hiérarchisante *corrélative* si l'on avait superordonné la dimension /absent/vs/présent/ : les sections auraient alors été {'absent(e)', 'de retour dans 1 minute', 'sorti(e) manger'} et {'occupé', 'en communication téléphonique'} au sein de chacune desquelles aurait joué la dimension /disponibilité prévue/ et /disponibilité non-prévue/. Dans ce cas-là on perd toutefois la gradualité temporelle et on suppose une interprétation sans doute trop forte de 'de retour dans 1 minute' en l'indexant sur la zone /absent/.

linguistique cosérienne. En admettant que le rapport champ lexical/taxème peut se lire comme un rapport système/norme, nous avons alors essayé d'argumenter la valeur *productive* du champ lexical, et le couplage entre champ lexical et taxème nous a paru fécond pour rendre compte du caractère tout à la fois *normé/collectif* et *productif/créatif* de l'activité sémantique, tant énonciative qu'interprétative.

Du point de vue de l'*adéquation* entre la théorie sémantique et la perspective morphosémantique, le bénéfice de ce choix théorique réside dans la conception *stratifiée* (système, normes) mais *plate* de l'activité de parler, qui permet d'apprécier les différents types de systémativités comme objets d'une *perception* linguistique ou sémantique. Par exemple, une inférence privative peut être décrite comme la perception enchaînée de deux types formels d'opposition sur une dimension, et la reconnaissance d'une configuration euphémique ou d'un paradoxe suppose la perception simultanée d'un champ lexical et d'un taxème.

Aussi nous faut-il maintenant donner consistance au concept de *perception sémantique*.